L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1412 - VENDREDI 17 FÉVRIER 2017 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



54ème Salon international de l'agriculture

Un plaidoyer pour l'agriculture «Made in France»



SIA 2017 / P. PARCHET

Le 54ème SIA sera ambitieux… et politique bien sûr et les organisateurs souhaitent mettre en avant la passion qui anime l'agriculture française et ses agricultrices et agriculteurs ! *Page 3*

Côte d'Or

› Journées Bâtiments

Quoi de beau chez le voisin ?



Nièvre

› Arboriculture

Mangez des pommes !



Cette semaine avec votre journal





Yonne

› Blé Objectif Protéines (BOP)

Le dispositif étendu à l'Yonne







Sommaire

Côte d'Or
04-05 • Journées bâtiments: Quoi de beau chez le voisin ?
06 • Station de Créancey: De quoi être satisfait
07 • Ovins: La belle vente arnétoise

Nièvre
08 • Arboriculture: Mangez des pommes !
09 • Emploi: Systera: un outil au service de la prévention des risques

Yonne
10 • UPVY: Le dispositif BOP étendu au département de l'Yonne
11 • Dégâts de gibiers: Encore et toujours les sangliers !
12 • Lycée La Brosse: Un projet qui fédère les lycéens
13 • Chambre d'agriculture de l'Yonne: Formations biosécurité en élevage de volailles

Région et ailleurs
14 • Syndicalisme: Tournée régionale FNSEA en Bourgogne Franche-Comté
15 • Commerce en bestiaux: Alimentation et agriculture responsables

Filières
16 • Élevage Union Charolais Croissance: Vente de reproducteurs charolais
17 • Cultures Terres Inovia: Quelles cultures de remplacement au printemps ?

Dossier
18-20 • Dossier spécial manutention

Infos Services
21 • Firmes & Machinisme
22-23 • Analyses et tendances
24-26 • Petites annonces
27-30 • Annonces légales
31 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 200 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: Rotopicardie - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgrBourgogne.fr

Viande bovine

Bruno Dufayet : «*Répondre aux 98% de français qui apprécient la viande*»

Président de la Commission des enjeux sociétaux à Interbev, Bruno Dufayet revient sur les enjeux en matière de consommation et de communication. Selon lui, face à la réalité des chiffres, les écrans de fumée disséminés par les lobbies anti-viande ne font pas long feu.


© SC

Lors du dernier congrès de la FNB, une table ronde était consacrée à la consommation. Consomme-t-on en France moins de viande bovine qu'avant ?

«Sur la consommation, nous ne sommes certes pas sur une perspective à la hausse, mais la baisse est toute relative, de l'ordre d'1,4% sur l'année 2016, alors qu'en 2015, nous étions sur une hausse de 1,4%. Nous sommes loin des scénarios catastrophes relayés par les groupuscules anti-viande. En France, nous avons encore 98,3% des consommateurs qui sont amateurs de viande. Quand nous communiquons, nous nous adressons à ces 98% de français qui veulent manger de la viande (...)

La réduction du temps consacré au repas, notamment chez les plus jeunes, ne plaide pas en faveur de la consommation de viande bovine. Comment s'adapter ?

«Il est clair que nous devons nous adapter aux modes de consommation d'aujourd'hui. Sandwich, apéros dinatoires…sont des formules qui se développent de plus en plus chez les jeunes, mais sur lesquelles la viande bovine est encore trop peu présente. Avec de la recherche, de l'innovation, et de l'audace, nous pouvons trouver des pistes pour entrer sur ce marché. Parallèlement, nous avons encore une frange importante de consommateurs, attachés au plaisir, à la qualité, qui réclament des morceaux nobles pour les partager en famille ou entre amis. Pour ne pas les décevoir, le travail sur la qualité, sur la maturation doit primer».

De quelle manière abordez-vous les enjeux sociétaux au niveau d'Interbev ?

«Aujourd'hui, le consommateur a des questions sur les sujets environnementaux, le bien-être animal, la nutrition…L'interprofession s'applique à fournir des réponses précises et étayées par des cautions scientifiques (Inra, Instituts techniques…). Il est important pour nous d'avoir une approche globale, car l'élevage, ce n'est pas d'un côté l'environnement, l'aménagement du territoire, des produits de qualité… c'est un tout (...)

PROPOS RECUEILLIS PAR S.CHATENET

PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Accueil Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'État). Nous organisons des sessions collectives au Point Accueil Installation, contactez Maëlle Sureau au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Le Point Accueil Transmission

Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03 86 93 40 99 (accueil financé par l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Nouveauté : un éclairage sur votre fin de carrière

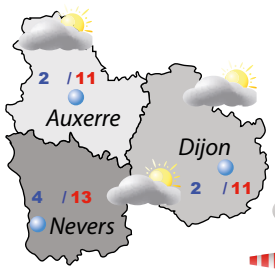
5 à 10 ans avant votre arrêt d'activité, vous vous interrogez sur les orientations à donner à votre entreprise. La Chambre d'agriculture vous propose un RDV gratuit avec un conseiller d'entreprise pour prendre du recul par rapport au quotidien, vous éclairer sur cette période jusqu'à la cessation d'activité et vous accompagner dans la construction d'un plan de travail personnalisé et tenant compte de vos attentes. Contact : Émeline Richard, Chambre d'Agriculture de l'Yonne - 03.86.94.28.41

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 17 au 26 février 2017

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 17 Février

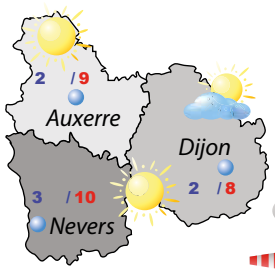


Variable
Passasages nuageux et timides éclaircies en perspective. Les vents seront faibles.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Nord-Ouest 10 km/h

St Alexis
Soleil : 07:48 - 18:13
Lune : 00:12 - 10:58

Samedi 18 Février

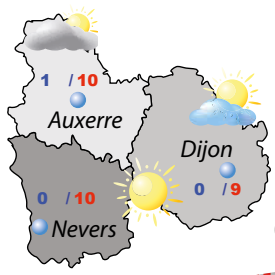


Ensoleillé
Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce, avec quelques cumulus de beau temps.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 9 à 11 °C
Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

Ste Bernadette
Soleil : 07:47 - 18:15
Lune : 01:11 - 11:28

Dimanche 19 Février



Beau temps
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques nuages localement. Les vents seront modérés.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 9 à 11 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Gabin
Soleil : 07:45 - 18:16
Lune : 02:10 - 12:02

Prévisions à 7 jours

Lundi 20 au Mercredi 22 Février :

Un ciel nuageux à couvert en perspective.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 4 à 8 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

Jeudi 23 au Dimanche 26 Février :

Quelques averses pour ce jeudi. Passages nuageux et belles éclaircies se partageront le ciel de vendredi à dimanche.

Vents : Sud à 30 km/h
T° mini. : 5 à 9 °C T° maxi. : 13 à 15 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

DÉVELOPPEZ VOTRE VENTE DIRECTE
1 abattoir volaille CE avec services sur mesure
Ferme du Luteau

Notre métier, un poulet de qualité
Contactez-nous :
Abattoir Péricat - 02 38 34 94 17 - BEAUNE LA ROLANDE

SALON Le 54e SIA sera ambitieux… et politique bien sûr et les organisateurs souhaitent mettre en avant la passion qui anime l'agriculture française et ses agricultrices et agriculteurs!

Le SIA, un plaidoyer pour l'agriculture « made in France »

Le mardi 24 janvier, les responsables du Salon international de l'agriculture (SIA) ont présenté la nouvelle édition 2017, qui se tiendra du 25 février au 5 mars à la Porte de Versailles à Paris. Exercice délicat car, comme l'a rappelé Jean-Luc Poulain, président du SIA et lui-même agriculteur ans l'Oise, l'année 2016 a été difficile et 2017 paraît bien incertaine. « *Les cycles sont plus courts, les crises plus aiguës, d'où une volatilité plus importante. Les prix sont mondiaux mais pas les charges des exploitants. Et l'agriculture française, c'est un peu comme les courses de chevaux : on met du poids supplémentaire sur le cheval qui est favori car on se dit qu'il est meilleur que les autres mais à force de mettre du poids en plus…* » a-t-il déclaré en préambule. Valérie Le Roy, la directrice, a elle enchaîné en affirmant que le SIA mettrait « *en valeur la production française* ». Elle a également précisé que « *le secteur embauchait et que 12 000 postes n'étaient actuellement pas pourvus* ».

D'où le slogan adopté cette année: « *L'agriculture : une passion, des ambitions !* « Un message positif important malgré la crise, pour montrer aux politiques qui viendront sans doute en nombre que l'agriculture française innove et a de l'avenir. « *Il faut balayer l'idée d'une rupture entre l'agriculture et la société car aujourd'hui, les agriculteurs portent des enjeux forts : alimentaires, sanitaires, préservation des terres…* », a souligné le sociologue François Purseigle. Et si les agriculteurs occupent en nombre une place en recul dans la société, « *la profession est toujours autant structurée* », ajoute-t-il. Une structuration nécessaire pour faire face aux défis actuels.



SIA 2017 / P. PARCHET

FIne, la vache bretonne pie-noir, est l'égérie de ce salon. Ici, avec son éleveur Cédric Briand. « On s'installe d'abord par passion » a insisté Jean Luc Poulain, président du SIA.

Face à ces difficultés, le « *modèle familial* » à la française est challengé, entre la difficulté de trouver un repreneur dans le cadre de la famille, les achats de foncier par des investisseurs, mais aussi la difficulté, pour un chef d'exploitation, de gérer à la fois les aspects techniques et les aspects organisationnels dans le contexte actuel, explique François Purseigle.

Une agriculture qui se transforme

Pour le sociologue, l'agriculture se transforme, et il va falloir répondre au besoin croissant de conseil et de formation. Avec un atout : « *aujourd'hui, l'agriculture attire, ce n'est plus un métier subi* ». Un Forum de l'emploi sera organisé et un focus sera fait sur l'ambition « numérique » du secteur, un levier de compétitivité important pour l'agriculture (agriculture de précision, réduction de la pénibilité, services en lignes…). Comme l'an dernier, les start-ups agricoles se retrouveront sur le stand de la Ferme digitale, avec six membres de plus qu'en 2016. À noter que pour 30 000 visiteurs qui viennent chercher des informations, des clients, de nouveaux produits,… le salon est avant tout un événement professionnel.

Preuve de ces évolutions, le site de financement participatif Miimosa, son fondateur Florian Breton et toute son équipe seront présents pour discuter ces nouveaux enjeux : reconversions professionnelles, renouvellement des générations, agriculture urbaine, agriculture et alimentation durable : les étudiants s'engagent…

Présidentielle en vue

Cette année, l'événement risque surtout d'être très prisé par les politiques, à l'approche de l'élection présidentielle. Si le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll semble vouloir n'y porter qu'un œil distant, il a néanmoins défendu sa vision : « *il n'y a pas que les charges environnementales ou sociales à réguler, il y a aussi les charges opérationnelles. Nous devons mettre le moins de capital possible pour avoir une meilleure compétitivité et miser sur l'espace, car on a de la place en France contrairement à nos concurrents que l'on dit compétitifs, ainsi que sur le climat. C'était ça, ma stratégie, et ça doit rester une stratégie pour la France, j'en suis persuadé* ». Son successeur aura quoi qu'il en soit du travail pour soutenir le secteur et la diversité de ses ambitions.

Quelques thématiques

Certains acteurs ont déjà annoncé la couleur. Pour la filière sucrière, place aux régions cette année. Le Grand-Est (avec « Les instants sucrés »), les Hauts de France (association fromage-confiture) et l'Eure (avec la « Journée des confitures ») organiseront tous des animations pour expliquer et réexpliquer le sucre aux quelques 620 000 visiteurs attendus. La filière céréales proposera, à partir d'un casque à vision 360°, de participer à une moisson comme si on y était et un fournil des céréales avec des boulangers pour expliquer la fabrication du pain. La coopérative InVivo proposera de découvrir le projet des 1 000 fermes numériques et Coop de France démontrera la présence quotidienne des produits issus de la coopération agricole dans les assiettes des Français. La filière oléoprotéagineuse s'attachera à montrer l'importance des protéines végétales en termes d'alimentation humaine. Les spécialistes de la semence seront aussi présents pour expliquer les principes de la multiplication, des plantes « porte-graines » cultivées et de la diversité variétale avec une surface plantée d'un grand nombre de salades différentes. Le stand de l'Inra sera consacré « à la découverte des microbes qui peuplent nos sols ou notre intestin et qui jouent un rôle essentiel dans notre alimentation, notre santé, notre environnement et notre agriculture ».

Comme d'habitude, la finale nationale des Ovinpiades des jeunes bergers, 12e édition, ouvrira ce salon.

THIERRY MICHEL AVEC ACTUAGRI



DR

Plan arrêté au 18/01/2017, susceptible de modifications.

Journées bâtiments

Quoi de beau chez le voisin ?

Les journées bâtiments se sont déroulées la semaine dernière dans le département. Retour sur des visites très prisées, aussi utiles que conviviales.



À Écutigny, la famille Virely proposait la visite de sa stabulation libre paillée avec raclage automatique derrière les cornadis. L'exploitation réalise des économies de paille de 40% avec cet équipement plutôt rare en élevages allaitants. Plusieurs atouts ont été relevés lors de cette journée, dont la bonne luminosité de la stabulation, l'accès au libre-service pour les vaches, un racleur commercialisé par Mortier, la propreté des animaux et l'accès au box depuis le couloir d'alimentation. Charles Virely souhaitait un bâtiment très fonctionnel : *«J'y suis arrivé avec l'aide de plusieurs professionnels dont Jean-Paul Clerget, de l'Éleveur Bourguignon, qui m'a très bien conseillé, notamment pour les tubulaires et les rateliers libre-service».*

Près de 400 personnes ont participé du 6 au 10 février aux journées bâtiments organisées par la Chambre d'agriculture, Côte d'Or Conseil Élevage et le Syndicat d'élevage ovin. L'édition 2017 a démontré une fois de plus l'utilité de cet événement favorisant les rencontres et les échanges entre éleveurs. Sept exploitations ouvraient leur portes dans les systèmes ovins, caprins (voir notre dernière édition), bovins allaitants et laitiers. *«Aller voir ce que font les autres s'avère très utile pour tout porteur de projet»* rappelait Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture, lors du lancement de ces journées, *«ce type de rendez-vous donne des idées, fait réfléchir et, dans certains cas, permet d'éviter de faire des erreurs, même si le bâtiment parfait n'existe certainement pas»*.

Bovins allaitants

Jocelyn Poulleau, éleveur à Molinot, proposait la visite de sa stabulation libre 100% paillée semi-ouverte recevant soixante Limousines vêlées. Le jeune homme de 28 ans a fait construire ce bâtiment dès son installation début 2015. Une stabulation simple, économique et fonctionnelle : telle était la volonté Jocelyn Poulleau. Une longue réflexion mûrie par la visite de plusieurs exploitations et une part non négligeable d'autoconstruction ont contribué à un résultat plus que satisfaisant pour le jeune producteur. L'une de ses plus grandes réussites est la constitution de grandes cases : *«Elles sont profondes et peu consommatrices en paille. Réalisant des vêlages d'automne, je rentre les vaches avec les veaux et je n'avais donc pas besoin de cases d'isolement. Il n'y a pas beaucoup de tubulaires»* commente l'éleveur. Plusieurs points forts ont été mis en avant par le technicien Jean-François Dessolin : une facilité de curage, un accès au local technique sans sortir du bâtiment, une bonne luminosité due notamment au translucide en toiture, la présence de nombreux points d'eau (abreuvoirs chauffants à palette), un long quai d'alimentation facilitant les interventions sur les animaux, un auto-nettoyage réalisé grâce à une pente de 4% et enfin, un accès au libre-service pour les veaux depuis leur case. Le coût total de la stabulation s'élève à 132 131 euros, soit 2 202 euros la place. Les subventions atteignent 38 000 euros.





Jocelyn Poulleau, éleveur à Molinot.

Ovins

Benoît Saussier, à Étormay, présentait sa bergerie traditionnelle bardée bois de 600m2. L'éleveur de 30 ans, installé depuis 2013, a diminué son cheptel bovin pour se lancer dans un troupeau d'Ile de France, véritable passion transmise par son ancien maître de stage. La construction d'une bergerie s'est imposée pour loger les 150 brebis élevées à ce jour. Benoît Saussier recherchait la plus grande fonctionnalité possible devant la main d'oeuvre importante liée à ce type d'élevage : *«J'ai beaucoup réfléchi et tenté d'adapter au mieux le bâtiment en fonction de mes besoins. Le résultat est aujourd'hui satisfaisant, même s'il y a encore quelques points à améliorer, notamment sur les parcs à agneaux»*. Des cornadis avec dévérouillage manuel sont d'une grande utilité pour les IA,



André Challan Belval, à Moutiers-Saint-Jean.





Benoît Saussier, à Étormay

les traitements et les échographies. D'autres atouts ont été mis en avant par le technicien Jean-Marc Bidoire : un bardage bois favorable à une bonne ambiance, une luminosité satisfaisante grâce à l'installation de translucides latéraux, une couverture anti-condensation, un curage particulièrement facilité par la présence de portes et de barrières démontables. Des allées perpendiculaires permettent l'accès aux différents lots d'animaux, notamment des agneaux. La présence de cases d'agnelages dans les parcs à agneaux a également été relevée lors de cette visite, tout comme des passages à agneaux solides pouvant servir de séparation. Terminé en octobre 2016, le bâtiment a vu naître ses premiers agneaux à la fin de l'automne. Ces derniers partiront très prochainement en boucherie. Aspect économique : le bâtiment a coûté 116 000 euros. Le montant des subventions s'élève à 38 000 euros.

Bovins laitiers

Le Gaec de l'Aumone, à Moutiers-Saint-Jean, était la première des trois visites proposées en système laitier, en plus du Gaec de la Villecomtoise à Villecomte et du Gaec de la Borde à Fontaine-Française. André Challan Belval a présenté son exploitation comptant deux associés, deux apprentis et un tiers temps d'un salarié, pour une SAU de 285 hectares et une production laitière de 1 100 000 litres. La demi-journée s'est notamment intéressée à la stabulation libre à logettes matelas du Gaec, équipée de racleurs automatiques et d'une fosse circulaire aérienne. *«Nous avons agrandi un bâtiment, suite à une augmentation des effectifs. Nous sommes passés de 85 à 125 vaches, même si l'objectif est de revenir autour de 100»* indique l'éleveur. Opérationnelle depuis dix-huit mois, la structure fonctionne parfaitement bien et permet au Gaec de réaliser une économie de paille de 98% ! *«Nous étions en aire paillée jusqu'ici. En dépassant la centaine de vaches, la gestion devenait compliquée. Ce gain permettra de rentabiliser l'investissement des logettes en l'espace de deux ou trois ans»* relève André Challan Delval. D'un point de vue sanitaire, les mammites se font beaucoup plus rares : *«avant cet équipement, nous étions autour d'une quinzaine de mammites par mois. Aujourd'hui, il y en a plus qu'une seule, le changement est radical. En ce qui concerne les cellules, nous sommes tombés de 350 000 à 235 000 sur l'ensemble des bâtiments. Le prix du lait est mieux valorisé car il y a moins de pénalités»*. Lors de cette visite, Jean-François Dessolin soulignait plusieurs atouts et astuces, dont la prise en compte de la pente du terrain pour limiter le terrassement, un couloir sur tapis en pente, un accès facile au bloc de traite et des couloirs propres. La découverte d'un nouveau bâtiment pour génisses était également proposée au cours de cette visite. D'un point de vue économique, le bâtiment de vaches laitières a coûté 217 000 euros (dont 36 000 pour la fosse). La facture du bâtiment génisses atteint 86 000 euros. Le total des subventions se chiffre à 77 937 euros.

AURÉLIEN GENEST



Plusieurs entreprises ont contribué à la réussite de l'évènement, aussi bien sûr l'aspect professionnel que convivial, à l'image des Établissements Sirugue qui proposaient biscuits et vin chaud au Gaec de l'Aumone.

Les scolaires étaient là



La classe de BTSA Acse deuxième année de la MFR de l'Auxois Sud Morvan était présente mercredi 8 février au Gaec Virely à Écutigny. Âgés de 19 à 22 ans, ces jeunes se destinent en grande majorité à s'installer et sauront sans nul doute tirer bénéfice de leur participation à ces journées bâtiments.



Le lycée agricole La Barotte a multiplié les visites en emmenant plusieurs classes à Barjon chez Aline De Bast, à Étormay chez Benoît Saussier, à Moutiers-Saint-Jean au Gaec de l'Aumone ainsi qu'à Villecomte au Gaec de la Villecomtoise.



Jérémie Sordoillet, 16 ans, scolarisé en classe de Première STAV au lycée La Barotte, livre son ressenti : «*Je suis allé à Barjon, Étormay et Moutiers-Saint-Jean. Ces journées bâtiments permettent de découvrir des élevages vraiment différents. Les éleveurs nous racontent leurs démarches pour construire leur stabulation, c'est très intéressant. Cela donne des idées pour mon futur métier, même si je souhaite m'installer en grandes cultures. Merci à la Chambre d'agriculture et aux différents exploitants de nous avoir accueillis!*».

Zone d'Activités
21360 Pont d'Ouche
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr

CHARPENTES MÉTALLIQUES

SARL
F. GERBET

CHARPENTE - COUVERTURE
BARDAGE - SERRURERIE
ISOLATION
Bâtiments agricoles
Bâtiments vini-viticole - Cuverie

Station de Créancey

De quoi être satisfait

Retrouvez la vidéo de la vente du GIE Charolais Évaluation sur notre site internet et sur notre chaîne Youtube.
AgrBourgogne.fr

La vente du GIE Charolais Évaluation a enregistré un bon résultat vendredi dernier.

Voici les chiffres que l'on retiendra de la 34ème vente aux enchères du GIE Charolais Évaluation : 32 des 39 jeunes reproducteurs ont été vendus au prix moyen de 2 956 euros. Deux veaux ont été vendus à l'issue de ce rendez-vous, portant le nombre d'invendus à cinq unités. Neuf veaux ont trouvé acquéreur sur le ring à la mise à prix de 2 500 euros.

La top-vente a atteint l'enchère de 5 440 euros, en l'occurrence Léopard, bovin de l'EARL Poillot-Boyer de Vandenesse-en-Auxois. L'animal avec un Imocr de 121, fils de Howard (Business/Populair) sur une mère Ternois, a été acheté par Gènes Diffusion.

La deuxième meilleure vente de ce millésime a été réalisée par Muscadet, jeune reproducteur du Gaec Mimeur de Thoisy-le-Désert, qui a pris la direction du Gaec Renon à Lacour-d'Arcenay, pour un montant de 4 120 euros.

Deux élevages de Côte d'Or se sont procurés deux animaux chacun lors de ce rendez-vous (le Gaec des Trois chênes à Bessey-la-Cour et Jean-Pierre Nesle à Martrois). Meursault, bovin né à l'EARL Lechenault à Foissy, a fait un déplacement beaucoup plus long en prenant la direction des Pays-Bas. La réussite a souri aux petits nouveaux, à l'image d'Anthony Amand, jeune éleveur de l'Yonne, qui proposait un veau pour la toute première fois à Créancey. Le bovin, sorti deuxième de station avec un Imocr à 124, a été vendu 3 180 euros à un acheteur qui effectuait sa première transaction au pôle agricole.



La vente avait fait le plein au pôle agricole, lequel accueillera une autre vente de reproducteurs mercredi 22 février organisée cette fois par l'Union Charolais Croissance.

Des points positifs

Jean-Pierre Godot saluait la belle affluence du jour, reflet de l'importance de la génétique sur les résultats économiques des exploitations. Le président du GIE relevait de meilleurs résultats que l'an passé, malgré une très légère baisse de prix de l'ordre de 50 euros : *«L'augmentation du taux de vente par rapport à l'an passé est notre première satisfaction, il y a moins d'invendus avec davantage d'animaux présentés. Notre choix de proposer un peu plus de finesse de viande, sans pour autant dégrader les facilités de naissance, a plutôt bien fonctionné. Dix des cinquante personnes qui se sont munies d'un boîtier électronique faisaient leurs premiers pas ici, c'est une autre satisfaction, en plus de voir revenir les habitués».*

Lucie Poillot, auteure de la top-vente du jour, se montrait logiquement satisfaite après la transaction de Léopard : *«Je m'attendais à le vendre vu ses résultats en station mais vraiment pas à ce niveau là. Je suis très contente, ça motive. La station permet de valoriser les animaux reproducteurs : je ne pourrais pas les vendre à ces prix là chez moi».*

AURÉLIEN GENEST



Lucie Poillot a réalisé la top-vente de l'évènement, comme il y a deux ans.

De multiples soutiens



Les partenaires soutenaient cette édition. Un tirage au sort a permis à de nombreux acheteurs de remporter divers lots comme les EARL nivernaises des Couthions et Stéphane Berger, qui s'étaient réunies pour se procurer l'animal du Gaec de Pergeot pour un montant de 3 720 euros. Un chèque de 200 euros a été remis par la Fédération départementale de Groupama. Les autres sponsors de l'évènement: Dijon Céréales, Banque Populaire, Crédit Agricole, BigMat Stoker, Sicafome, Simon Genetic, Elva Novia et Geneform, Fédération Charolaise de Côte d'Or, Ajec, Feder, Charolais Horizon, Laboratoires Cesar, GDS21, Carrefour contact, Mc Donald's, Nelly Fleurs, SARL Manière, Terres de Bourgogne, Waltefaugle, SARL Mortier.

Il croit en la génétique



Florian Renon, de Lacour d'Arcenay, a acheté son premier veau en station vendredi dernier. Le jeune éleveur de 23 ans s'est procuré le veau du Gaec Mimeur au prix de 4 120 euros : *«J'avais repéré cet animal dans les rangs le matin, j'étais même venu la semaine dernière le voir en station après avoir vu ses résultats et sa vidéo sur internet. J'étais tout proche de la limite de prix que je m'étais fixée, encore 80 euros et je lâchais... L'an dernier, j'avais tenté d'acquérir l'un de ses frères mais les enchères sur ce dernier étaient montées à plus de 6 000 euros. C'était donc inaccessible pour moi. Si je n'avais pas pu acheter aujourd'hui, j'aurais tenté de miser sur le veau de l'EARL Poillot-Boyer, mais je n'aurais pas pu l'obtenir car il s'agissait de la top vente du jour ! Suite au tirage au sort, j'ai gagné un chèque de 200 euros de la Banque Populaire : il va me permettre de tomber sous la barre des 4 000 euros. J'espère aussi bénéficier de l'aide de 400 euros du Conseil départemental. Il s'agit d'un investissement conséquent mais je crois en la génétique. J'ai acheté cet animal pour qu'il apporte de la qualité de race à mon élevage. Son père fait des produits assez précoces : j'espère qu'il en fera tout autant pour produire des broutards qui resteront le moins de temps possible sous la mère. Les bons seront gardés pour faire des reproducteurs».*

Ovins

La belle vente arnétoise

L'AEMCCO organisait la 26ème édition de sa vente de béliers Charolais jeudi 9 février.



Le prix moyen a frôlé les 500 euros.

L'Association des éleveurs de moutons Charollais de Côte d'Or (Aemcco) vient de proposer sa traditionnelle vente aux enchères de béliers sous le hall de l'agriculture d'Arnay-le-Duc.

Quatre-vingt-quinze animaux étaient présentés et 67 d'entre eux ont été vendus (taux de vente satisfaisant de 71%).

Le prix moyen affiche une certaine stabilité avec 498 € de moyenne contre 511 € lors de la dernière édition.

La top-vente revient à un bélier appartenant au Gaec Gaudry de Marcheseuil vendu 760 euros à Maxime Labonde, sélectionneur en Saône-et-Loire.

Pas moins de 50% des béliers ont été vendus aux quatre groupements venant tous les ans à Arnay, à savoir la Cialyn/Corel (20 animaux), Limovin (7), OBL (5) et Terre d'ovin (2 béliers). *«Les 34 autres béliers ont été achetés par des particuliers, acheteurs réguliers ou nouveaux venus, locaux ou personnes venues de plus loin comme l'Eure, la Haute-Marne ou encore la Haute-Saône»* informe Jean-Marie Guyot, le président de l'association, qui remercie l'ensemble des acheteurs dont la fidélité permet l'organisation de cet événement depuis 26 ans.



De nombreux acheteurs avaient fait le déplacement.

Salon de l'agriculture

Les participants du 21

Le Sia débute la semaine prochaine. Les éleveurs de Côte d'Or seront une nouvelle fois présents.

La nouvelle édition du Salon international de l'agriculture se déroule du samedi 25 février au dimanche 1er mars. L'Établissement départemental de l'élevage (EDE) nous communique la liste des éleveurs qui représenteront la Côte d'Or Porte de Versailles. En bovins, les laitiers seront représentés par la race Simmental Française avec le Gaec Magnière (Chazeuil) et l'EARL du Meix de Chêne (Argilly). Chez les bovins allaitants, la race Charolaise fera le déplacement avec François Lucand (1 génisse 2 ans et 1 taureau 3 ans), le Gaec Baudot Élevage (1 taureau adulte) et Nicolas Guenot (1 vache de 3 ans). Le Gaec Saint Roch est suppléant avec un taureau de 2 ans. La Blonde d'Aquitaine sera aussi à Paris avec le Gaec Debeaupuis et une vache suitée. Les éleveurs ovins répondront également présent avec le Gaec Poillot pour les races Suffolk et Southdown.

L'EARL Deschamps et Benjamin Lenormand représenteront quant à eux la race Ile de France. Enfin, les équins et les Traits Auxois seront représentés par Arnaud Dupaquier et Damien Rameau.

▸ Agenda

23-02 Assemblée générale du GDS

Le Groupement de défense sanitaire de Côte d'Or se réunira en assemblée générale jeudi 23 février à 9h30 à la salle polyvalente de Sombernon. A l'ordre du jour, notamment : état sanitaire du cheptel bovin par le directeur de la DDPP, intervention du Conseil départemental : orientation en matière d'aménagement foncier, prévalence et circulation de mycobactérium bovis dans les agro-écosystèmes par Alain Hartmann, directeur de recherches Inra Dijon.

09-03 Formation

"Réussir sa conversion en élevage bio"

Une formation sur les conversions en élevage bio se déroulera jeudi 9 mars de 9h à 17h30 en Côte d'Or (lieu à définir selon l'origine des stagiaires). L'objectif sera d'évaluer les modifications à mettre en place dans le système de production afin de répondre au règlement bio européen, tout en évaluant l'impact de ces changements sur l'exploitation. Public : Polyculteurs-éleveurs intéressés par une conversion à l'agriculture biologique. Inscriptions avant le 24 février. Contact : Aurélie Billon au 06 80 43 16 97, aurelie.billon@biobourgogne.org

▸ Formations

Raisonner et optimiser l'emploi de glyphosate,
le 20 février à Saint Seine l'Abb.
Françoise Gonin – 03 80 91 06 76
mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Matières organiques : une source d'énergie à préserver avec Xavier Salducci,
le 23 février à Bretenière - Françoise Gonin – 03 80 91 06 76
mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

Directives Nitrates : faites le point sur les évolutions,
le 27 février à Châtillon sur Seine
Anne Hermant, CA21 – 03 80 68 66 61
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Résoudre les boiteries et pathologies des pattes en élevage laitier
28 février 2017 – lieu à définir
En partenariat avec ECEL 21. Inscription : Jean-François Dessolin, 03.80.68.67.16, jfd.ocl21@ucacig.fr.

Réviser la mécanique de base et entretien de son/ses tracteurs
2 mars – lieu à définir
Aline Parize, CA21 – 03.80.68.66.28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Sauveteur secouriste au travail initiation,
les 8 et 13 mars à Beaune
Aline Parize, CA21 – 03.80.68.66.28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Etre autonome pour vérifier ses engins de levage
le 9 mars - Mirebeau
Aline Parize, CA21 – 03.80.68.66.28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Biosécurité : élevage de volailles en circuit court
le 10 avril à Pouilly en Auxois
Lucile Rouillard, CA21 – 03 80 68 66 31

Quatre offres d'emploi

Le groupement d'employeurs Agri Ressources 21 recrute des salariés en temps complet : un agent d'élevage bovin viande H/F, futur associé à Bussy-le-Grand, un agent d'élevage bovin viande H/F futur associé à Millery, un agent d'élevage laitier H/F à Villy-le-Mouthier et un ouvrier agricole grande culture en temps partiel à Corombles. Vous justifiez d'une expérience professionnelle en agriculture, permis B et véhicule exigés. Merci d'adresser votre candidature à GE Agri Ressources 21 - Sabine Gondeaux, 1 rue des Coulots - 21110 Breteniere, geagricoles21@gmail.com

Arboriculture

Mangez des pommes !

Cela faisait deux ans que les pommiers et les poiriers du verger du Grillet, à Saint-Pierre-le-Moûtier, n'avaient pas vu un lamier ou un sécateur... C'est chose faite depuis la reprise du verger l'an dernier par Augustin Moreau, du haut de ses 21 ans. Beaucoup de travail en perspective sur les 20 hectares d'arbres où l'on vient faire sa cueillette soi-même en septembre et octobre.

Après son bac pro arboriculture passé à Angers, Augustin n'imaginait sûrement pas son avenir dans la Nièvre. «*Je pensais m'installer dans les environs de Tours, où il y a de grands vergers, très anciens, qui ne trouvent pas de repreneurs*»; mais l'occasion s'est présentée au Verger du Grillet, assez rapidement. «*L'avantage ici c'est qu'il y a les bâtiments, et la production est rassemblée.*»

Une première récolte mouvementée

Comme pour tant d'autres productions, l'année 2016 a été mauvaise pour les pommiers, les poiriers et les cerisiers. Environ 50 tonnes de fruits ont été récoltés sur les 200 tonnes possibles. Une surprise pour Charles, le frère d'Augustin, qui exploite un verger en Indre-et-Loire: «*Je m'attendais à une énorme récolte, car cela faisait deux ans que ce verger était à l'abandon... Mais l'année était mauvaise, tout ce qui était précoce a été détruit; sur les poiriers, il n'y avait que des fruits en haut, c'est typique du gel... Par contre, certaines variétés de pommes, plus tardives, ont pu profiter, à partir de juin, d'une arrière saison stablilisée.*»

La réouverture du verger en septembre a eu du succès, en termes de commandes. Pour la cueillette au verger, les samedi, dimanche et lundi après-midi, la clientèle existante est revenue. Une affluence qu'il faut pouvoir gérer même quand la production est décevante.... Heureusement les variétés tardives ont pris le relai. Le verger travaille aussi avec la restauration collective et la cuisine des Césars à Nevers, et peut-être, demain, avec les grossistes et les magasins; «*ils sont exigeants sur l'aspect des fruits, bien plus que nos clients qui viennent ici au verger.*»

Le choix du bio

Actuellement en reconversion, le verger pourra afficher le label pour la récolte 2017. «*Nos parents, sur leur verger en Indre-et-Loire, travaillaient déjà en bio, cela nous a semblé tellement naturel de travailler comme cela nous aussi, d'autant que l'utilisation de produits chimiques trouve parfois ses limites. Et puis il y a une demande importante en pommes bio, ce qui nous permet, avec le prix, de faire face les mauvaises années.*»

Remise à niveau et travail sur les variétés

«*En début de saison, on a redonné un gabarit aux arbres, explique Augustin, les branches se rejoignaient au milieu des allées, on a fait un pré-taillage au lamier et repassé à la main les variétés qui en avaient le plus besoin. Nous n'étions que deux et nous n'avons pas pu passer à la main partout ! Actuellement, 25 hectares sont plantés, dont 5 avec des variétés peu intéressantes commercialement: «La golden est dur à vendre en bio et peu rémunératrice, car la pomme doit être bien lisse, jaune... Et puis on n'a pas le marché en face, les consommateurs se tournent vers d'autres variétés. En plus, les producteurs italiens produisent des goldens moins chers, et plus belles !» Ces arbres seront donc greffés avec d'autres variétés, plus résistantes, comme la melrose, jolie, brillante, appétente».*



Augustin en pleine taille pour la remise en état des poiriers qui ont beaucoup poussé en hauteur et dont les branches basses ont tendance à se dessécher.

LUCIE LECOINTE

Service de Remplacement

Deux nouveaux salariés

Depuis le 1er janvier 2017, Julien Ternus et de Ludovic Moussy embauchés en CDI, ont rejoint le Service de Remplacement sur les secteurs 2 et 4, respectivement sur le canton de Fours et le canton de Pougues.

Le Service de Remplacement emploie en CDI trois salariés à temps plein: Stéphane Gravade et Guillaume Grandjean sur le secteur un et Teddy Gamracy sur le secteur deux et environ soixante salariés en CDD. Depuis le 1er janvier 2017, pour pallier au manque de mains d'œuvre, deux nouveaux agents ont donc été recrutés en CDI, Julien et Ludovic.

Agé de 24 ans, Julien Ternus connaît bien le monde agricole. Si ses parents ont choisi une autre voie, il baigne néanmoins dans la profession depuis son plus jeune âge. «*Mon grand-père était éleveur de vache Charolaise à Glux-en-Glaine, on y passait toutes nos vacances, j'ai attrapé le virus*». Le jeune homme a effectué son Bac Pro agroéquipement en apprentissage à Cercy-La-Tour chez Claude Bouche en bovins et ovins. Il a ensuite travaillé en tant que salarié chez Jean-Luc Raul en polyculture-élevage. «*Pendant presque quatre ans, j'étais en binôme sur l'exploitation avec un autre salarié où je faisais tout le suivi, les soins et l'alimentation des bovins, je participais aux vêlages, à l'entretien des bâtiments… Je gérais également la partie culture, le travail du sol, les semis, les moissons…*» Motivé par la perspective de découvrir différentes méthodes de travail, Julien s'est rapproché de Jean-Paul Laudet, responsable de secteur au SR. Il a effectué différentes missions depuis le mois de septembre qui ont été l'occasion de confirmer sa rigueur, sa capacité d'adaptation et son sérieux, au point de faire dire à certains adhérents «*faites vite pour l'embaucher, sinon on va lui en trouver du boulot!*»

Ludovic, lui, est un jeune homme de 33 ans qui comme Julien a passé sa jeunesse sur la ferme de ses grand parents du côté de Luzy à s'occuper des vaches. C'est tout naturellement qu'il s'est orienté sur un Bac pro en productions animales à Château-Chinon. En 2003, il contacte le Service de remplacement qui lui propose des missions sur tout le secteur nord-ouest du département. Après avoir travaillé pendant sept ans pour le SR, Ludovic a acquis de l'expérience en tant que salarié agricole sur une exploitation céréalière à Pougues-Les-Eaux. Ces années d'expériences lui permettent d'être autonome sur toute la partie élevage bovin viande mais également, sur toute la partie céréalière. Aujourd'hui, il réalise un remplacement maternité chez Mme Isabelle Gallien à Pougues-Les-Eaux. «Chez nous, il fait tout, pansage, *vêlage, maçonnerie, soudure, broyage… c'est quelqu'un de très ordonné, qui prend beaucoup d'initiatives*» confit Isabelle. «*Notre cour de ferme est mieux rangée maintenant!*» Joueur de Handball depuis des années, il s'impose les mêmes règles sur le terrain qu'au travail: combativité, réactivité, et esprit d'équipe. «*Sa capacité à s'adapter me surprend, même sur ma vieille micro pelle, il l'a prise en main très rapidement*» explique M. Gallien, le papa d'Isabelle avec qui Ludovic travaille sur l'exploitation.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'animatrice au 03 86 93 40 93 ou par mail service.remplacement58@yahoo.fr



Mme Isabelle Gallien et son père, Ludovic Moussy salarié SR

AMANDINE LEBOUCHER,
ANIMATRICE SERVICE DE REMPLACEMENT

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Emploi

Systera: un outil au service de la prévention des risques

Depuis 2002, le document unique d'évaluation des risques est une obligation réglementaire pour tous les exploitants agricoles qui sont employeurs de main-d'œuvre, même occasionnellement.

L'employeur est donc tenu, en vertu de son obligation de sécurité, d'évaluer les risques éventuels sur son exploitation et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé de ses salariés.
À noter que d'autres personnes intervenant sur l'exploitation (technicien, électricien, marchand de bestiaux) peuvent aussi demander la présence et la présentation du document unique d'évaluation des risques.

L'employeur doit retranscrire dans ce document les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'exploitation (salle de traite, bâtiment agricole, atelier, matériel, etc…).

Il convient de mener cet inventaire en deux étapes : identification des dangers, puis analyse des risques. C'est le résultat de ces deux étapes qui doit ressortir du document unique. Le ministère du Travail rappelle qu'il ne s'agit pas de produire un relevé brut de données, mais d'effectuer un véritable travail d'analyse des modalités d'exposition des salariés à des dangers ou à des facteurs des risques.

Enfin, cet inventaire doit être complété par d'autres éléments :
- une hiérarchisation des risques: il s'agit de donner une valeur aux risques, selon les critères propres à l'entreprise (probabilité, gravité, fréquence, nombre de travailleurs concernés, etc.) ;
- des propositions d'actions de prévention.

Systera, un outil intuitif, une méthode simple

Jusqu'alors, il existait des documents *«papier»* souvent très compliqués à remplir. Pour aider les agriculteurs à remplir cette obligation, la FNSEA a créé un logiciel d'accompagnement en ligne: Systera (système d'évaluation des risques en agriculture).

L'accès à l'outil est des plus simples : pas de programme à installer ! Il suffit d'une connexion internet pour y accéder, via un ordinateur ou une tablette.

Une fois connecté, Systera propose de personnaliser le document unique au plus proche de la configuration d'une exploitation en sélectionnant les seules activités agricoles et productions de l'agriculteur (élevages, grandes cultures, maraichage, etc.).

Dès lors, l'exploitant n'aura plus qu'à élaborer son document unique en exploitant une base de données intuitive et collaborative.

C'est la véritable force de l'outil. En effet, Systera s'appuie sur une base de données, pré-établie mais évolutive, recensant des activités, des unités de travail, des risques et des mesures de prévention que l'exploitant, la plupart du temps, n'a plus qu'à sélectionner !

Au final, avec Systera, c'est :

- un gain de temps : accessible à tout moment, simple à utiliser, rapide dans son fonctionnement ;

- l'assurance d'avoir un Duer et des fiches d'exposition aux risques conformes aux exigences réglementaires, régulièrement mis à jour grâce à des alertes ;

- un retour au bon sens en prenant en compte votre connaissance de votre exploitation et de son organisation ;

- la possibilité de choisir des mesures de prévention préétablies par des experts ;

- un accompagnement par des collaborateurs formés.

Un accompagnement personnalisé

Le service emploi de la FDSEA58 vous accompagne à l'élaboration de votre Duer selon vos besoins.

Le 1er niveau est l'accès à l'outil Systera. Nous vous fournissons des codes d'accès qui vous permettront de créer votre compte et ainsi de pouvoir réaliser votre Duer en ligne avec tous les avantages du logiciel. Les droits d'accès ne sont à payer qu'une seule fois par numéro Siret.

Le 2ème niveau d'accompagnement est l'élaboration de votre Duer et la remise *«clé en mains»*.

Cette prestation regroupe la création du compte en ligne, un entretien individuel, une visite de votre exploitation afin de cerner les risques propres à votre entreprise et valoriser les mesures déjà mises en place, l'élaboration de votre Duer complet en ligne et l'impression de votre document papier.

C. Rigaudeau

Une formation pour vous accompagner

Pour parfaitement prendre le logiciel en main et aller plus loin dans votre démarche de prévention des risques, nous proposons aux exploitants agricoles une formation en collaboration avec VIVEA : la prochaine session se déroulera les 22 et 23 mars prochains.
N'hésitez pas à vous inscrire par mail emploi.fdsea58@orange.fr ou au 03.86.93.40.94.

Interbev présente les accords interprofessionnels aux éleveurs

Le 17 janvier dernier, Interbev Bourgogne, a tenu une matinée d'information et d'échanges sur les accords interprofessionnels avec les éleveurs, au marché au cadran de Moulins-Engilbert (Sicfome). Durant trois heures, Isabelle Tisserand, directrice d'Interbev Bourgogne, a animé trois séquences d'une cinquantaine de minutes au cours desquelles les évolutions des accords interprofessionnels de la filière bovins viande ont été présentés aux éleveurs présents.

Des accords relatifs aux PCM (Pesée-classement-Marquage) aux modalités applicables à l'abatage, l'enlèvement et l'achat des bovins, les éleveurs auront pu trouver réponse à leurs questions au cours d'un échange débridé et visant à bien identifier ce que sont les droits et devoirs de chacune des parties de la filière lors de la commercialisation d'une bête. Une expérience qui sera renouvelée l'an prochain au cours des réunions cantonales de la FDSEA.

S.L – FDSEA 58

Formation

Mieux gérer ses surfaces en herbe par la prévision et la gestion des surfaces fauchées et pâturées

Le pôle élevage de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre vous propose une formation consacrée à la gestion de vos surfaces fauchées et pâturées.

Nos systèmes de production bovins et ovins allaitants évoluent en permanence et s'orientent vers :
la mise en marché d'animaux mâles et femelles jeunes et lourds.
Des dates moyennes de vêlages de plus en plus tôt en hiver.
Ces systèmes sont également sous la dépendance de la forte volatilité des charges (concentrés, engrais, carburant,...), des marchés (évolution permanente des cours), de facteurs externes (évolution de la Pac, météo),
Parallèlement, dans une grande majorité de nos systèmes d'élevage allaitant, nous constatons une lente dégradation de l'autonomie fourragère qui a, entre autre, pour conséquence un recourt de plus en plus important aux concentrés contribuant à dégrader l'efficacité économique de nos systèmes de production. Un des levier permettant de s'adapter au mieux pour essayer de sécuriser nos systèmes de production peut reposer sur la recherche d'autonomie fourragère. Rechercher l'autonomie fourragère participant à la maîtrise des charges opérationnelles, c'est optimiser les quantités et qualités (énergétique et azotés) des fourrages stockés et de l'herbe pâturée.
Le pôle Élevage de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre vous propose une formation *«Prévoir et gérer son pâturage et ses surfaces de fauche»*, le 9 et 16 mars 2017 (1 journée et demie).
Cette formation, vous permettra :
- de mieux maîtriser les bons repères pour prévoir et organiser vos surfaces à faucher et à pâturer avant la mise à l'herbe :
- Quels volumes de fourrages prévoir à stocker ?
- Quelles affectations de surfaces (fauchées et pâturées) prévoir au printemps ?
- Quels chargements prévoir au printemps et en été ?
- Comment optimiser la qualité de l'herbe fauchée et pâturée pour diminuer la consommation de concentrés ?
- de gérer vos surfaces en herbe au cours de la campagne fourragère :
- Quand apporter l'engrais sur vos prés pour sécuriser la production d'herbe ?
- Jusqu'où faire déprimer ?
- Quels repères pour conduire un lot en pâturage tournant ?
Il s'agira d'optimiser au mieux vos principales interventions fourragères sur vos prairies fauchées et pâturées en fonction de la pousse de l'herbe et du suivi des stades de développement des principales graminées fourragères. Nous aborderons les bons repères pour prévoir votre organisation de pâturage avant la mise à l'herbe en fonction de votre situation d'exploitation et de vos objectifs. Vous préparerez individuellement la répartition de vos surfaces fauchées ainsi que l'organisation du pâturage de vos différents lots pour la campagne à venir.
Par une visite d'exploitation, nous partagerons l'expérience d'un éleveur du département concernant sa prévision des surfaces à faucher et à pâturer ainsi que sa gestion quotidienne du pâturage au cours de la campagne (gestion et organisation des clôtures, points d'eau, accès aux différentes parcelles, changement des animaux,...). Les repères techniques et préconisations apportées au cours de ces journées sont issus de l'observation de parcelles fauchées et pâturées suivis sur le département depuis 2012 par l'équipe élevage de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre.
Pour plus d'informations, vous inscrire et participer à cette formation, contactez Francis Bougarel au 03 86 20 20 11 (francis.bougarel@nievre.chambagri.fr).
Nos formations à destination des agriculteurs (-trices) bénéficient de la participation financière du Vivea (Fonds d'assurance formation des agriculteurs) et pour certaines d'un cofinancement de l'Union Européenne via le FSE: Fonds Social Européen.

▸ *Formation*

Réussir sa conversion en élevage bio

Lundi 20 mars 2017 de 9h à 17h30 (7h) dans la Nièvre (lieu à définir selon l'origine des stagiaires).
Objectif de la formation :
Évaluer les modifications à mettre en place dans votre système de production afin de répondre au règlement bio européen tout en évaluant l'impact de ces changements sur votre exploitation.
Public : Polyculteurs-éleveurs intéressés par une conversion à l'agriculture biologique.
Inscriptions avant le 27 février.
Contact : Aurélie Billon, 06 80 43 16 97, aurelie.billon@biobourgogne.org

UPVY

Le dispositif BOP étendu au département de l'Yonne

Par le biais de l'Union des Protections Végétales de l'Yonne, les acteurs de la filière céréalière icaunaise ont décidé d'étendre au département le dispositif «*Blé Objectif Protéines*» en fonctionnement depuis un an en Côte d'Or.



Mise en place en Côte d'or, le dispositif «Blé Objectif Protéines»est désormais étendu au département de l'Yonne.

En Bourgogne Franche-Comté, la filière grandes cultures et plus particulièrement la filière céréalière reste incontournable. En effet à elle seule, elle représente 21 000 emplois et un milliard d'euros de chiffre d'affaire. Cette nouvelle région produit 4,8 millions de tonnes de céréales dont 2,4 millions de tonnes de blé tendre caractérisé par sa qualité meunière du fait de sa forte teneur en protéine. Cependant, depuis une dizaine d'année des phénomènes inquiétants sont apparus : des rendements qui stagnent et un taux de protéine qui s'érode sans pour autant que les exigences des clients ne changent. Ceux-ci ont impacté plus particulièrement les départements les plus céréaliers : l'Yonne et la Côte d'Or. Face à cette problématique et sous l'impulsion des professionnels agricoles au travers de l'APPV21 (Association de Promotion des Productions Végétales), coopératives, négoces, syndicats, Arvalis Institut du Végétal et chambres d'Agriculture ont décidé de réagir collégialement afin de préserver les débouchés des cultures locales. Créant à cet effet le projet BOP «*Blé Objectif Protéines*». L'intérêt est d'identifier les causes de cette diminution des protéines et de proposer des pistes d'amélioration afin de pouvoir retrouver un taux de protéines compétitif dans un contexte contraint lié à la directive nitrates. Après un an de fonctionnement dans le département de Côte d'Or, les acteurs de la filière de l'Yonne se sont intéressés au dispositif et ont souhaité le déployer sur le département au travers de l'UPVY (Union des Productions Végétales de l'Yonne).

Atteindre les 11,5% de protéines pour satisfaire les marchés

«*Aujourd'hui, l'objectif principal du groupe de travail est de rédiger un message commun, technique et stratégique, adapté au fil de la campagne et des conditions de l'année à destination des producteurs. Il est vrai que le climat et la nature du sol régissent de façon importante le taux de protéines (jusqu'à 2 points par exemple pour le climat, environ 1,5 point pour le sol). Restent donc les facteurs maîtrisables à l'échelle d'une parcelle : l'approche variétale et la conduite de la fertilisation azotée. D'une variété à l'autre, la variation peut être d'1 à 1,5 point. De même, pour l'ensemble des paramètres qui régissent la fertilisation (forme, fractionnement, dose), les pratiques peuvent aboutir à une différence de 1,5 point. Ce sont donc des leviers agronomiques non négligeables qui doivent nous permettent d'atteindre les 11.5% de protéines et satisfaire ainsi nos marchés*», précise Amélie Petit, responsable agro-développement de Seine Yonne, union de coopératives entre Ynovae et 110 Bourgogne.

Des bulletins concertés «*BOP*» sont envoyés par chaque acteur, tout au long de la campagne, aux agriculteurs du territoire afin de les accompagner dans leur pratiques dans le but d'optimiser le taux de protéines. Le premier message délivré, début septembre, concerne le choix de la variété. Plusieurs sont testées sur les territoires du département pour éprouver leur résistance aux maladies, leur capacité de rendement. En parallèle, sont évaluées leurs capacités technologiques en termes de planification comme la teneur en protéine et leur qualité. Ensuite, à partir de fin janvier, le groupe opérationnel et collégial rédige environ quatre messages qui permettent d'accompagner les pratiques de fertilisation azotée. Le premier bulletin de cette année, en date du 3 février, vise à proposer des stratégies pour le premier apport. En effet, il a fait froid et sec, les cultures sont peu en avance, les reliquats mesurés en sortie d'hiver sont globalement plutôt élevés : il faut éviter l'erreur agronomique qui viserait à apporter trop tôt trop d'unités d'azote. Un prochain message devrait paraître autour du 15 février : ce sera l'occasion de faire le tour d'horizon sur les reliquats par grand type de sol et d'affiner les stratégies de fractionnement. Les messages suivants seront programmés en fonction de l'avancée des stades. Les messages BOP ont juste pour ambition d'apporter aux exploitants des éléments de réflexion et un accompagnement technique, du premier apport jusqu'au pilotage de l'apport en fin de cycle afin de valoriser chaque unité d'azote apporté sous forme de rendement et de protéines. Le travail déjà engagé du projet BOP a mis en évidence l'intérêt du dernier apport et de son positionnement (autour de l'apparition de la dernière feuille). Même si ce projet ne fait que commencer, c'est bel et bien une action sur le long terme qui est porté par tous les acteurs (1) du territoire pour retrouver des blés productifs et de qualité.

Sandrine Vatinelle
Animatrice UPVY

(1) FDSEA 21 et 89, JA 21 et 89, Chambre d'Agriculture 21 et 89, Arvalis, Dijon Céréales, Bourgogne du Sud, les Ets Bresson, 110 Bourgogne, Ynovae, Sénograin, Ets Ruzé, Soufflet Agriculture

► Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires. Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

- La matière organique du sol: rôle, évolution, gestion. Le 9 mars à Venoy. Contact : Valérie Duchênes, 03 86 94 28 40
- Se perfectionner avec l'homéopathie (élevage). Le 16 mars à Tannerre en Puisaye. Contact : Faustine Desné, 03 25 43 43 68
- La conditionnalité sur mon exploitation : suis-je à jour en cas de contrôle ? (HVE 1). Le 21 mars à Auxerre. Contact : Jules Martin, 03 86 94 26 38
- Inspection ante et post mortem des volailles. Le 27 mars à Avallon. Contact : Nathalie Adnet, 03 86 94 82 94
- Les chiffres clés pour gérer mon exploitation. Les 28 mars et 4 avril à Auxerre. Contact : Emeline Richard, 03 86 94 28 41

Filière lait

La FDSEA de l'Yonne réunit les producteurs laitiers du département

Une trentaine d'exploitants laitiers a répondu à l'invitation de la section laitière de la FDSEA de l'Yonne, le 3 février dernier, pour dresser un point de la situation dans le département.

Vendredi 3 février, la section laitière de la FDSEA de l'Yonne s'est réunie en deux temps. Le matin pour le conseil d'administration électif de la section, et l'après-midi pour une réunion où étaient conviés l'ensemble des producteurs.

Le matin, la section a fait un point sur les actions syndicales 2016 et sur la stratégie à mettre en place en 2017. La défense d'un prix rémunérateur pour les producteurs est le principal objectif des actions menées par la FNPL et reprise localement à travers les infos aux OP de notre département. Si la conjoncture semble donner des signaux positifs, le prix du lait ne remonte pas aussi rapidement. La matinée s'est terminée sur la partie élective et Nadine Darlot est reconduite à la tête de la section laitière du département ; le bureau de la section est constitué des membres suivants : Francis Jeandarme, Regis Pierron, Bruno Letellier, Séverine Fermier, Didier Laurent, Henri Ragon et Jean-Pierre Nicolas.

L'après-midi, une réunion ouverte à tous les producteurs était prévue. Une trentaine d'exploitants laitiers s'était déplacée pour faire le point sur la situation départementale. La section avait invité les représentants des organisations de producteurs présente dans l'Yonne : APLBG pour Savencia, APLBC pour la laiterie St Denis de l'Hôtel et l'OP des producteurs Senoble (qui fait partie désormais d'Eurial). Les producteurs ont pu échanger autour des différents modes de gestion des Organisation de Producteurs et des diverses stratégies d'entreprises.

Les discussions ont aussi porté sur les aides européennes : aides à la réduction de production et aide de trésorerie. L'aide à la réduction de production a été sollicitée par un peu plus de 80 producteurs dans notre département et les paiements ne vont plus tarder. Quant à l'aide de trésorerie de 1000 € par exploitation (ou par associé de Gaec), elle a déjà été versée pour les exploitations qui avaient bénéficié d'une aide dans le cadre du plan de soutien à l'élevage en 2015. Les exploitants qui n'avaient pas demandé d'aide en 2015 et qui ont une baisse d'Ebe de 20% au cours du dernier exercice peuvent en faire la demande jusqu'au 28 février. (Dossier à demander auprès de la DDT 89 et à renvoyer complet avant le 28/02/2017).

La section laitière a également présenté l'enquête réalisée par la FNPL sur le prix du lait et disponible à l'adresse suivante : http://limesurvey.idele.fr/index.php/839742/lang-fr

Tous les producteurs laitiers son vivement encouragés à la remplir pour permettre un travail syndical de fond sur le mode de fixation du prix du lait. D'autres sujets ont été abordés (Bien-être animal, évolution directive nitrate et ICPE …) au cours de cette réunion riche en échanges. La FDSEA de l'Yonne compte continuer à informer régulièrement tous les producteurs, favoriser les échanges et enrichir le débat afin de défendre au mieux l'intérêt de la production laitière de l'Yonne.

Marianne Ranque,
Animatrice FDSEA 89

Dégâts de gibiers

Encore et toujours les sangliers !

Face à une population croissante de sangliers, plusieurs zones du département viennent de faire l'objet d'un arrêté préfectoral y suspendant le plan de chasse en vigueur. Un dispositif appelé à augmenter le nombre de sangliers abattus, mais subsiste le problème des chasses privées. Témoignage avec Christian Taveneau, agriculteur à Poilly sur Serein


Trous d'obus, cultures arrachées… Christian Taveneau ne peut que constater les dégâts chaque matin.

Monde agricole, DDT, Lieutenants de louveterie, ONCFS…, tout le monde est d'accord pour conclure à mi-campagne, à une importance trop grande des populations de sangliers et aux dommages critiques causés aux cultures. Afin de rééquilibrer un peu la pression exercée par les hordes d'animaux et préserver les semis de printemps sur les secteurs les plus concernés, une mesure a été prise par le préfet suspendant le plan de chasse *«sanglier»* sur cinq zones cynégétiques : Serein, Vermentonnais, Puisaye, Vrin et Chablisien. Les sangliers pourront y être abattus sans limitation de nombre et transportés sans dispositif de marquage réglementaire jusqu'à la date de fermeture générale de la chasse.


Des traces «toutes fraîches» de la nuit, laissées par un sanglier.

Dans l'attente d'une battue administrative

Agriculteur en polyculture élevage sur les hauteurs de Poilly sur Serein, Christian Taveneau voit depuis plusieurs années l'une de ses parcelles ravagée par des sangliers sortis la nuit d'un bois voisin. Avec pour difficulté supplémentaire qu'il s'agit d'un bois privé de 300 ha, appartenant à un propriétaire qu'il n'a jamais pu rencontrer : *«ce bois est devenu un véritable élevage à ciel ouvert, tout le champ est matraqué, de véritables trous d'obus ! J'y ai même vu en pleine moisson, une mère et ses petits s'y abriter au milieu des colzas. Mais il suffit de sortir la nuit, pour les voir à tout moment de l'année. J'en ai compté une fois jusqu'à quinze !»*
Photos et films à l'appui, Christian Taveneau ne ménage pas sa peine pour faire le tour des services concernés, que ce soit à la DDT ou à la Fédération départementale des chasseurs de l'Yonne et tenter de trouver une solution. Mais les moyens sont limités, face à un problème relevant du privé, comme le reconnaît cette responsable jointe à la DDT 89 : *«le seul moyen que l'État a d'agir, c'est de commissionner un louvetier pour aller faire des tirs de nuit dans le cas d'une battue administrative, mais cela reste limité pour réduire une population globale de sangliers…»*
Même constat d'impuissance pour Francine Durand, directrice de la Fédération des Chasseurs de l'Yonne : *«notre marge de manœuvre est forcément limitée dans la mesure où on ne peut contraindre un détenteur de droits de chasse à chasser plus. Avec aussi pour problème, le fait que le propriétaire du bois concerné, ne chasse qu'à l'approche et que les animaux ne sont pas dérangés…»*
Pour l'heure, Christian Taveneau attend le passage d'un expert national sur ses terres pour chiffrer l'étendue des dégâts. Espérant qu'une battue administrative sera prochainement organisée. Une battue à laquelle il compte bien participer : *«mon permis et mon assurance sont en règle !»*

DOMINIQUE BERNERD

Irancy

Comme un air de nostalgie…

Il y a un an, le village d'Irancy accueillait la 72ème Saint-Vincent tournante de Bourgogne. Deux jours de fête restés dans les mémoires et à jamais gravés dans l'histoire du village

Ne seraient ces panneaux géants installés aux entrées du village, seuls vestiges de la décoration d'alors, difficile d'imaginer en cette froide fin d'après-midi de janvier, qu'il y a tout juste un an, plus de 25 000 visiteurs arpentaient rues et ruelles de ce village de 300 habitants. Un chiffre à la mesure du vent de folie qui a soufflé sur ces deux jours de fête, au sens propre comme au figuré… Que reste t-il un an après de cet esprit de la Saint-Vincent et de cet élan ayant réussi à mobiliser des centaines de bénévoles des mois durant ?
La notoriété du village et de ses vins y a gagné au change, comme a pu le constater le président du syndicat de l'appellation, Christophe Ferrari, venu avec d'autres vignerons, défiler sous les couleurs d'Irancy à Mercurey pour l'édition 2017 de la Saint-Vincent de Bourgogne : *«on a mesuré l'impact généré, en entendant les conversations le long du parcours. Les gens ont retenu le nom du village, ne s'interrogent plus pour savoir où il est, même s'il nous faut continuer à enfoncer le clou pour continuer à mieux nous faire connaître encore. Tout au long de l'année, nous avons vu passer aussi un grand nombre de professionnels, français comme étrangers et c'était un peu aussi le rôle que l'on attendait de cette Saint-Vincent…»* Dans les mois qui suivirent ces deux jours de janvier, nombreux également ont été les visiteurs à revenir se promener au fil des ruelles et des caveaux. Un engouement malheureusement ralenti par la météo : *«il est certain qu'avec le printemps pourri, on parlait plus de l'Yonne pour ses inondations qu'autre chose…»*
La Saint-Vincent 2016 aura permis aussi de fédérer un peu plus les habitants : *«ça a donné l'occasion à certains de faire éclater leur talent, à d'autres, de rentrer dans le giron viticole, car on est un peu une caste quand même (rires)»* Au sein du village, semble subsister aujourd'hui comme un *«grand vide»* souligne Christophe Ferrari : *«tout le monde a eu le sentiment d'avoir bien fait car fait le maximum, aucune frustration, mais une grande nostalgie chez tous ceux que j'ai croisés ces derniers jours, tous prêts à recommencer…»* Et justement se profilent déjà à l'horizon les vingts ans de l'appellation. Pour fêter la première décennie, une grande randonnée gourmande avait été organisée le 25 juillet 2010. Qu'en sera-t-il dans trois ans ? Nul ne le sait encore mais on sait depuis longtemps que les gens du cru ont de l'imagination à revendre et ne sont pas du style à se reposer sur leur barrique !



Quelques panneaux géants témoignent encore de l'évènement.

DOMINIQUE BERNERD

GRAND JEU
51ème
FOIRE AGRICOLE
SAINT LEGER VAUBAN
samedi 25 février
À GAGNER
UN PANIER de PRODUITS DU TERROIR
Terres de Bourgogne

▸Agenda

04 et 05/03 Carnaval de Sergines

L'histoire du carnaval de Sergines remonterait au Moyen Âge et se perpétue au fil des siècles. L'édition 2017 se déroulera samedi 4 et dimanche 5 mars, avec au programme :
Samedi : bal masqué à partir de 21 h 30 à la salle polyvalente, animé par l'orchestre Pacific. Entrée 8 €
Dimanche : à 11 h et 11 h 30, grande parade avec défilé de chars, attelages d'animaux, groupes musicaux (harmonies, percussions brésiliennes, jazzband, bandas…), théâtre de rue. Stands de restauration, commerces ouverts, tombola, maquillages… A 12 h, choucroute à la salle des Fêtes (14 €. Tél 06 78 89 56 39). Vers 19 h, sa «Majesté carnaval» est brûlée sur la place de la mairie. Entrée : 5 €. Gratuit pour les moins de 12 ans et les habitants de la commune

09/03 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 9 mars à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - dijon@apecita.com

18/03 Portes Ouvertes au Cifa

Découvrir l'apprentissage et ses métiers sous un jour nouveau… samedi 18 mars, le CIFA 89 (Centre Interprofessionnel de Formation d'Apprentis de l'Yonne) ouvre ses portes. Les jeunes et leurs familles pourront profiter d'espaces d'informations, d'échanges, de découvertes, rencontrer les professionnels, les formateurs et tous les acteurs qui vont leur permettre d'atteindre leur objectif de devenir apprenti. Grâce aux ateliers en libre accès, les futurs apprenants pourront également apprécier en direct, les conditions qui leur seront proposées pendant leurs deux ans de formation. renseignements supplémentaires au CIFA de l'Yonne, 3 rue Jean Bertin à Auxerre. Tél : 03 86 42 03 55

16/02-22/04 - Exposition apicole à Sens

Du 16 février au 22 avril, la médiathèque Jean-Christophe Ruffin, 7 rue René Binet à Sens, présente une exposition intitulée «l'abeille de A à Z», riche en panneaux explicatifs, photographies et matériel, présentés par les apiculteurs. Entrée libre

Lycée La Brosse

Un projet qui fédère les lycéens

Avec l'aide de l'artiste graffeur Sylvain Chaix, des élèves de Terminale ont su se fédérer autour d'un projet mêlant le sport, la solidarité et le street art



Le street art décliné autour de la solidarité et la tolérance par les élèves de La Brosse

Les élèves de terminale en Bac Pro Conduite et Gestion des Entreprises Agricoles ont présenté la finalisation de leur projet artistique sur le thème du sport et de la solidarité lors du vernissage. Une centaine de personnes dont les élèves, les parents d'élèves, l'équipe éducative, le proviseur, Jean-Marie Baillard et les partenaires (DRAC, Conseil Régional représenté par Madame Gauvin et l'Établissement Lemaire), ont pu apprécier la fresque peinte sur un mur du gymnase avec l'aide de l'artiste graffeur, Sylvain Chaix, en résidence pendant quinze jours au Lycée.

Moment émouvant quand les élèves, à tour de rôle, ont déclamé des slams élaborés par eux même avec le soutien de leur professeur d'éducation socioculturelle, Christine Simsen, à l'initiative du projet. *«On s'est lancé dans le street art, en se regardant on se tapait des barres, sans jamais en avoir marre»* scande Damien. Moment de cohésion quand les élèves ont montré leurs prouesses acrobatiques préparées avec leur professeur d'EPS, Caroline Lacrabe. *«Une belle énergie a été transcrite à travers ce projet culturel qui a permis aux élèves de montrer un autre visage d'eux, de se découvrir, de créer un lien social»* s'enthousiasme Gilles Demersseman, Conseiller régional délégué à l'Agriculture et membre du Conseil d'Administration du Lycée de la Brosse.

Cette œuvre collective a été déclinée sur la thématique de la tolérance en productions individuelles qui sont mobiles et destinées à parcourir le territoire. Sylvain Chaix a, lui aussi, créé quatre toiles, quatre grimaces d'élèves, qu'il laisse en souvenir de son passage riche en partage et en prise de confiance en soi. *«Je suis venu transmettre que la peinture est un art vivant, une question de passion et non pas de dons, qu'on ne peut pas tricher avec. Je repars avec fierté de cette expérience humaine»*. Et Sylvain de se projeter déjà dans sa prochaine aventure : une œuvre dans un goulag abandonné en Sibérie...

Sécurité routière

L'Yonne sur le banc des mauvais élèves

Après trois années consécutives de baisse de l'accidentalité, tous les indicateurs sont repartis à la hausse en 2016 sur les routes de l'Yonne, à contrario des chiffres nationaux

«Le jugement du préfet Moraud sur les chiffres 2016 de la sécurité routière départementale est sans appel : «c'est un bilan médiocre…» Et pour cause : avec une augmentation de 13 % des personnes tuées sur les routes par rapport à 2015 et de 22 % des accidents, ainsi qu'un nombre de blessés en hausse de 34 %, l'Yonne fait office de mauvais élève, que ce soit par comparaison avec les autres départements de la région, ou au plan national. Rapporté au million d'habitants, le nombre de personnes tuées sur les routes du département est même deux fois supérieur au chiffre national : 102 (Yonne) contre 52 (France). Un constat d'autant plus alarmant, rappelle Jean-Christophe Moraud, qu'il est durable dans le temps. Bien loin de l'objectif européen de diviser par deux le nombre de tués sur les routes à l'horizon 2020.

Une suraccidentalité de la tranche 18/39 ans

Au premier rang des principales causes des accidents corporels en 2016 : le non respect des règles de circulation (refus de priorité, dépassement dangereux, feux non respectés…), pour 34%, suivie des pertes de contrôle (22%), de la vitesse (18%) et de comportements addictifs (alcool et stupéfiants) pour 15%. Si plus de la moitié des accidents corporels ont lieu sur le réseau départemental (qui avec 4 858 kms, représente 38% du réseau routier de l'Yonne), il est à noter qu'un accident sur deux est provoqué par un conducteur âgé de 18 à 39 ans. Une tranche d'âge responsable également des deux tiers des accidents mortels. La suraccidentalité des jeunes de 18/24 ans représentant notamment 20% des tués alors qu'ils ne comptent que pour 6,3% de la population. Mais les seniors, et c'est un fait nouveau, sont également de plus en plus impliqués dans un certain nombre d'accidents corporels, voire mortels, rappelle le préfet de l'Yonne : «*même si le plus souvent, ce n'est pas dû à une déviance comportementale, mais plus à des problèmes d'aptitude à la conduite. Nous avons un département dont la structure de population vieillit, mais s'adresser aux seniors en matière préventive reste délicat, du fait qu'ils craignent pour leur autonomie…»* À noter également, une incivilité croissante des piétons, d'où ce rappel : *«la rue n'est pas un espace anodin, c'est avant tout un espace partagé, avec des usagers à position asymétrique…»*

Les actions répressives seront accentuées

Un satisfecit toutefois concernant la profession agricole : *«un gros travail de fond a été mené avec les chambres d'agriculture et les syndicats en matière de prévention, un travail bien compris par le monde agricole, à commencer par l'équipement passif des matériels. Il est rare désormais, de croiser des remorques sans plaques ou feux réglementaires…»* Si la politique préventive reste de mise pour 2017, les actions répressives seront pour leur part accentuées et le message est sans appel : «*les gendarmes et policiers ne laisseront rien passer, toute infraction sera verbalisée»* Usant à cet effet de plus en plus de services en civil à bord de véhicules banalisés, pour contrer notamment l'usage de téléphones ou autres écrans tout en conduisant. L'an passé, 59 652 infractions ont été relevées par les 33 radars fixes que compte le département. Un chiffre en augmentation de 6% par rapport à 2015, alors qu'il était en baisse depuis trois ans. Le radar de Saint-Cyr-les-Colons, sur l'A6, se distinguant nettement, avec 10 462 déclenchements à son actif.

DOMINIQUE BERNERD

Chambre d'agriculture de l'Yonne

Formations biosécurité en élevage de volailles

Face à l'épizootie de grippe aviaire qui sévit dans le sud-ouest de la France et suite à l'arrêté rendant obligatoire l'application de mesures dites de « biosécurité », la Chambre d'agriculture met en place une nouvelle formation sur ce thème.



Chambre d'agriculture de Dordogne

Exemple de panneaux de protection sanitaires mis en place à l'entrée d'exploitations en Dordogne

Dans la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène qui sévit actuellement en France, les éleveurs de volailles sont les premiers concernés par la maîtrise, dans leur élevage, des risques de transmission des agents pathogènes.
À ce titre, l'arrêté ministériel du 8 février 2016 rend obligatoire l'application de mesures dites de biosécurité. Par biosécurité il faut entendre, *«l'ensemble des mesures de gestion et des mesures matérielles destinées à réduire le risque d'introduction, de développement et de propagation des virus au niveau des exploitations»*. L'arrêté prévoit donc qu'un plan de biosécurité soit rédigé par l'éleveur et mis en place dans chaque élevage.
Par ailleurs, chaque détenteur professionnel de volailles, ainsi que le personnel permanent qu'il emploie, devra avoir suivi une formation à l'application de cet arrêté avant le 31/12/2017. Des informations utiles (fiches techniques) sont dès à présent disponibles sur le site de l'Itavi : http://influenza.itavi.asso.fr/

Des sessions à Auxerre et Avallon

Afin d'aider les éleveurs de l'Yonne à mettre en place ces mesures, la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en coordination avec les Chambres départementales et régionale de Bourgogne Franche-Comté, propose des sessions de formation sur le thème *«La biosécurité en élevage avicole»*, conformes aux exigences de l'arrêté du 8 février 2016. Différentes sessions seront planifiées en fonction des publics. Dans un premier temps, trois sessions sont mises en place à destination des éleveurs (euses) de volailles de ferme, commercialisant en circuits courts :
- Le 14 mars à Auxerre
- Les 6 et 13 avril à Avallon

De nouvelles sessions seront proposées ultérieurement. Si toutefois vous étiez en système intégré, n'hésitez pas à contacter Nathalie Adnet au service formation de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, au 03 86 94 82 94 ou à l'adresse mail suivante : n.adnet@yonne.chambagri.fr
Durant cette formation d'une journée, Julie Alcaraz, conseillère diversification à la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, vous fera :
Echanger sur la prévention de l'influenza aviaire et les risques liés à la propagation du virus,
Travailler sur la conception et la gestion d'un plan de biosécurité puis sur la mise en œuvre des bonnes pratiques d'hygiène sur votre exploitation. Lors de cette étape, vous réaliserez un autodiagnostic qui vous permettra d'adapter votre plan de biosécurité à la réalité de votre exploitation.
À l'issue de la formation, vous aurez rédigé la trame de votre plan de biosécurité.

Pour toute demande d'information, contactez Alice Demolder-Bilhot, conseillère agri-tourisme, diversification, à la Chambre d'agriculture de l'Yonne au : 03 86 94 26 33
a.demolder@yonne.chambagri.fr

CHAMBRE AGRICULTURE 89

Élevage

Premier magasin «cœur de gamme» dans l'Yonne !

Portée par la FNB, la démarche cœur de gamme compte un premier magasin dans l'Yonne, sous l'enseigne Carrefour, à Sens.

Mardi 7 février, une délégation d'éleveurs de la section bovine et des jeunes agriculteurs de l'Yonne a rencontré les responsables du magasin Carrefour de Sens. Ce magasin est le premier du département à mettre en place le cœur de gamme pour son rayon boucherie.

La démarche cœur de gamme, portée par la Fédération Nationale Bovine depuis l'année dernière commence à grossir. Aujourd'hui toutes les grandes enseignes de GMS ont signé l'engagement au niveau national mais c'est à chaque magasin de mettre en place le cahier des charges. Il revient donc aux sections syndicales de faire le travail pour faire engager les magasins. Certaines enseignes jouent plus le jeu que d'autres…. La première enseigne à entrer dans la démarche est super U et les FDSEA de l'ouest avaient mis la pression sur le groupe Carrefour en le pointant clairement du doigt. Depuis Carrefour s'est engagé à mettre en place le cœur de gamme dans ses rayons.
C'est donc une première victoire pour les producteurs icaunais qui ont pu se rendre à Sens et constater que le point de vente est prêt à s'engager sur un volume de 50% d'achat en viande cœur de gamme (objectif de la FNB). Ils ont cependant été surpris de voir le prix payé pour la carcasse et se posent clairement la question du partage de la valeur ajoutée dans la filière.

Il reste donc un gros travail à entreprendre dans le département pour faire signer d'autres magasins, s'assurer que le retour financier sur l'achat des carcasses aille bien à l'éleveur, mais aussi sur les pratiques des différents maillons de la chaine. Rappelons que



La délégation d'éleveurs, reçue par la direction de l'enseigne Carrefour de Sens

le principe de cœur de gamme repose sur la redescente de la valeur à l'éleveur. Les magasins s'engagent à acheter la viande au prix de revient pour les éleveurs, et donc un prix largement supérieur aux cotations. Les carcasses vendues sous l'appellation cœur de gamme répondent à des critères qualitatifs (âge de l'animal, état d'engraissement, carcasse R= ou supérieure, durée de maturation ……), le consommateur est donc certain de trouver une viande de qualité, le magasin satisfait sa clientèle et le producteur est rémunéré convenablement, il est donc impératif que tous les critères soient respectés ! Si la section bovine n'avait pas encore entrepris d'action sur cœur de gamme car il n'y a pas de magasin U dans le département, elle est convaincue de la nécessité de la démarche. La section va donc se mettre en ordre de marche pour rencontrer des magasins et obtenir leurs engagements.

MARIANNE RANQUE
FDSEA 89

Syndicalisme

Tournée régionale FNSEA en Bourgogne Franche-Comté

La FRSEA Bourgogne Franche-Comté accueillait, le 6 février, à Ruffey-lès-Beaune, la tournée régionale de la FNSEA. Au programme, le régional de l'étape Daniel Prieur, Secrétaire général adjoint de la FNSEA, avec Robert Verger, membre du bureau de la FNSEA, un viticulteur voisin d'Auvergne-Rhône-Alpes, avaient la charge de faire un point sur les dossiers d'actualité comme les travaux engagés sur les filières, les zones défavorisées simples et tous les sujets liés à l'environnement. Ils ont aussi présenté le rapport d'orientation consacré, cette année, aux questions européennes et le projet agricole, proposé aux candidats à l'élection présidentielle.



Daniel Prieur rappelle tous les travaux déjà engagés sur les filières : *«Le cap a été fixé lors des derniers congrès de Laval, Saint-Etienne et Biarritz : nous devons encourager la contractualisation, la segmentation, le développement de l'innovation et la réduction les charges, les filières ne sont pas restées inactives avec le projet cœur de gamme de la FNB ou la charte des valeurs de la FNPL».*

Faire bouger les lignes pour défendre le revenu des producteurs

«Mais force est de constater que la chaîne de valeur, dans de nombreuses filières, s'est déplacée vers les transformateurs ou la grande distribution» rappelle Bernard Lacour, président de la FDSEA de Saône-et-Loire. *«Même avec les organisations de producteurs, nous savons que le syndicalisme aura encore du boulot pour défendre les intérêts des agriculteurs. On l'a vu avec la loi Sapin 2 où il a fallu se bagarrer pour mettre en avant la notion des coûts de production pour les industriels comme pour la coopération»* conclut Daniel Prieur.

L'incompétence de l'Inra

«Le premier dossier stratégique, pour la région, reste la définition des nouvelles zones défavorisées simples» insiste Frédéric Perrot, président de la FRSEA. Il poursuit : *«Dans ce domaine, on ne peut que souligner l'incompétence de l'Inra sur la première carte proposée à partir des critères biophysiques. Il ne faut pas être grand clerc pour s'apercevoir qu'il y a des gros trous dans la raquette».*

Théo Gning, chargée de mission à la FNSEA, reprend tout l'historique de ce dossier et insiste sur les points stratégiques restant à négocier. Toutes les filières sont concernées et Jacques De Loisy, président de la commission grandes cultures, demande *«que les zones à faible potentiel ne soient pas oubliées dans la répartition des aides».* Francis Letellier, vice-président de la FRSEA, rappelle toutes les négociations réalisées pour rattraper de nombreuses communes initialement exclues. *«Attention, le dossier n'est pas bouclé et nous nous battrons jusqu'au bout pour défendre les zones spécifiques»* avertit Thierry Chalmin, administrateur à la FNSEA.

Dossier environnement et Europe

«Les dernières négociations avec la Dreal montrent les difficultés à prendre en compte, les spécificités liées à la polyculture-élevage» regrette Sylvain Crucerey, président de la FDSEA de Haute-Saône. Robert Verger reprend le micro pour encourager les départements à prendre des arrêtés phyto par rapport aux établissements sensibles.

Il présente, ensuite, le rapport d'orientation sur les questions européennes : *«Pour ce rapport, nous n'avons pas commencé par la cuisine avec la définition du montant des aides. Nous avons préféré, d'abord, nous mettre d'accord sur les grands enjeux et les objectifs à défendre pour notre agriculture. Nous devons maintenir une agriculture diverse et plurielle, sur tout le territoire, et créatrice d'emplois et de valeur ajoutée dans les filières. Il faut assurer la sécurité alimentaire en Europe et dans le monde et préserver la qualité du modèle alimentaire européen. Tout cela suppose de combler les insuffisances actuelles de la Pac».*

Élections présidentielles

Les élections présidentielles sont abordées en fin de journée. Si tous les candidats aux prochaines élections présidentielles ne sont pas encore connus, les revendications sont déjà prêtes à la FNSEA, avec 13 mesures pour l'avenir qui seront présentées aux candidats, lors du congrès, le 31 mars, à Brest.

COMMUNIQUÉ FRSEA BFC

▶ A noter

Lancement d'un appel à projets «GIEE»

La Draaf Bourgogne-Franche-Comté lance un nouvel appel à projets visant à labelliser de nouveaux GIEE.

Pour cet appel à projets, la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 3 avril 2017 au plus tard.

Un second appel à projet sera également lancé à l'automne.

Les GIEE sont des collectifs d'agriculteurs, reconnus par l'Etat, qui s'engagent dans un projet visant à concilier performance économique, environnementale et sociale à travers la modification ou la consolidation de leurs pratiques agricoles.

La reconnaissance GIEE fonctionne comme un label, qui permet d'obtenir plus facilement des subventions pour faire fonctionner le groupe ou réaliser le projet.

Le dossier de candidature à cet appel à projets est téléchargeable sur le site Internet de la Draaf : www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr

Jeunes agriculteurs

Intervention sur l'agriculture biologique auprès des jeunes en formation

La semaine dernière, le renouvellement des générations en agriculture était à l'honneur. Les JA de Saône et Loire sont allés à la rencontre des jeunes en formation agricole.

La semaine dernière, le renouvellement des générations en agriculture était à l'honneur. Les Jeunes Agriculteurs de Saône et Loire sont allés à la rencontre des jeunes en formation agricole dans le cadre des Journées Professionnelles, dispositif qui s'adresse aux élèves de Bac pro agricole pour leur faire découvrir les attraits du métier d'agriculteur, de leur montrer la réalité de l'environnement agricole et de les sensibiliser sur les possibilités d'emploi en agriculture. Le mardi 7 février , les lycéens de Fontaines et Davayé et les apprentis du CFA de Gueugnon (60 élèves) était regroupés à Fontaines pour assister à une intervention sur l'Agriculture Biologique. Pour commencer, les JA ont proposé un petit exercice pour trouver une définition commune. En identifiant les mots clés utilisés dans de petites vidéos (biodiversité, coccinelle, produits naturels, homéopathie, phytothérapie, travail du sol…), ils ont pu s'accorder sur le fait que l'Agriculture Biologique est un mode de production durable respectueux de l'Homme et de son environnement qui s'appuie sur un triptyque Sol / Plante / Animal. À partir d'un document de présentation préparé en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire, les JA ont ensuite présenté les grands principes de l'Agriculture Biologique et l'essentiel des cahiers des charges en productions animales et végétales.

Quelques chiffres clé ont été présentés : en France (nombre d'exploitations, surfaces, consommation) ainsi qu'en Bourgogne Franche-Comté et en Saône et Loire (données technico-économiques en bovin allaitant, grandes cultures et viticulture). Joffrey Beaudot, nouveau président JA 71 et agriculteur bio était présent pour rappeler comment se construit la règlementation au niveau européen et le rôle de JA dans les discussions actuelles. Il a été épaulé par Gérald Pichot, président de la structure départementale JA de Haute Saône, lui aussi exploitant en Bio, pour préparer cette séquence. Pour terminer l'intervention, Joffrey, installé depuis 2015, a apporté son témoignage et décrit dans le détail son système de production. Quelques participants étaient assez surpris de voir les JA intervenir sur ce thème. Les JA se félicitent d'avoir pu échanger avec eux et d'avoir pu leur apporter un peu d'ouverture avec un témoignage local.

Commerce en bestiaux

Alimentation et agriculture responsables

Le GIE CRC organisait un colloque fin janvier à Saint-Apollinaire.



La seconde table ronde avec, de gauche à droite : Rémi Delatte (député de la Côte d'Or, maire de Saint-Apollinaire), Catherine Racle (présidente de la SAS Bresson), Michel Deketelaere (référent CRC), Bruno Pouteau (agriculteur dans l'Yonne), Jean-Philippe Nicot (président de la Meunerie Nicot) et Vincent Lavier (président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or).

Catalyseur de progrès et d'amélioration des pratiques agricoles céréalières, la filière céréalière Culture Raisonnée Contrôlée promeut une démarche inédite depuis 15 ans. Au total, ce sont plus de 1 500 agriculteurs, 26 coopératives et négoces, 30 meuniers, 10 grands industriels, 5 distributeurs et plus de 5 000 artisans boulangers qui travaillent ensemble vers un même objectif: produire des céréales saines et de qualité dans le respect de l'Homme et de la Nature. Un colloque était organisé le 26 janvier à l'Espace Tabourot des Accords de Saint-Apollinaire. Près de 100 personnes étaient présentes, des élus, des professionnels du monde agricole et agroalimentaire, des spécialistes de la restauration collective, des journalistes et enfin des étudiants, tous de la région Bourgogne-Franche-Comté. Le panel de personnes présentes confirmait l'intérêt porté au sujet.

Tables rondes

Le GIE CRC a donné la parole à différents acteurs économiques de la région Bourgogne-Franche-Comté. Une première table ronde était dédiée à l'alimentation responsable. Clémence Bouvel (Vitagora) a présenté les dernières études montrant le changement des habitudes alimentaires des consommateurs tout en donnant un panel de projets d'innovation qui permettent d'anticiper ces évolutions par les industriels de l'agroalimentaire. Marion Bretonnière (Conseil national de l'alimentation) a évoqué *«le paradoxe de l'omnivore»* qui montre que l'Homme peut s'adapter à la consommation d'aliments très variés et s'accommoder de régimes alimentaires très divers. *«Être responsable, c'est éviter le gaspillage»* telle est la devise de Dominique Girard, (Conseil départemental de Côte d'Or), qui en a profité pour présenter les solutions mises en place dans la restauration collective. Hervé Frabboni (Schiever) a démontré les engagements de sa démarche Bi1, un bel exemple d'une alimentation responsable avec la mise en rayon de produits locaux et de saison. Le mot de la fin est revenu à Anélise Taconet, (Draaf BFC) avec la présentation du plan Agro Ecologique, dont l'objectif est de faire évoluer les pratiques agricoles pour pouvoir répondre à une alimentation responsable.

Agriculture responsable

La seconde table ronde s'est intéressée à l'agriculture responsable. Le député-maire Rémi Delatte a montré son intérêt pour la mise en place de circuits courts et une production locale. *«Le blé de nos campagnes»* est aujourd'hui intégré dans les établissements scolaires de la ville de Saint-Apollinaire. Michel Deketelaere, référent CRC, a présenté les engagements de la filière et les innovations pour une agriculture plus propre. Catherine Racle, (Établissements Bresson) a, de son côté, intégré la filière CRC, notamment pour la valorisation du travail des agriculteurs et de l'organisme stockeur. Elle fait partie des membres fondateurs de la filière. Bruno Pouteau, agriculteur dans l'Yonne, a fait part de sa conviction pour produire mieux avec l'engagement de son exploitation par une production de 60% de sa sole de blé en CRC. Grâce à trois axes stratégiques (fidélité, qualité et engagement), Jean-Philippe Nicot (meunerie Nicot) fabrique une farine de qualité avec *«Le blé de nos campagnes»* pour ses artisans boulangers.Pour conclure, Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture Côte d'Or, a présenté les actions menées en faveur d'une agriculture responsable et apporté son soutien à la démarche CRC comme une initiative porteuse d'innovation dans la protection de l'environnement et la santé du consommateur. Vincent Lavier reconnaît le rôle fondamental de l'agriculteur dans l'évolution des pratiques agricoles pour différents modèles d'agriculture.



L'après-midi, près de 200 élèves des écoles élémentaires de Saint-Apollinaire sont venus à la découverte de la filière céréalière. Ils ont pu rencontrer et échanger avec plusieurs agriculteurs CRC autour de cinq ateliers d'animations.



Union Charolais Croissance

Vente de reproducteurs charolais

Le mercredi 22 février prochain, à partir de 14 heures, aura lieu à Créancey la traditionnelle vente de l'Union Charolais Croissance.
Une bonne opportunité pour acquérir des taureaux qui présentent du cumul génétique sur la croissance et les qualités d'élevage.


Good P., de la grosse morphologie.

L'Union Charolais Croissance (UCC) est un groupement de coopératives qui a pour but de proposer aux éleveurs engraisseurs et producteurs de broutards un large choix de taureaux issus d'insémination évalués en station. Tous les veaux qui entrent en station sont sélectionnés sur leur potentiel de croissance et les qualités maternelles des mères. Les objectifs de l'UCC sont de valoriser les mâles issus d'insémination des éleveurs apporteurs et de cumuler le progrès génétique tant sur la voie femelle que sur la voie mâle. Les veaux mâles pourront entrer en station et les femelles être réaccouplées pour produire une nouvelle génération.
Le schéma de sélection propose chaque année 7 taureaux d'insémination qui correspondent à une lignée *«élevage»* et une lignée *«croissance»*. Cette année 2 taureaux à génisses et 5 taureaux à vaches sont proposés en pères à taureaux pour les stations UCC.
Cabrel est un fils de Savigneux/Impair. Ce taureau à génisses cumule croissance et qualités maternelles avec des mamelles très fonctionnelles. Il laissera une bonne plus-value de carcasses pour les engraisseurs.
Fronsac est un fils de Sylvaner/Savigneux qui sera utilisé sur primipares et vaches. Il apporte du format et de très bonnes qualités maternelles avec des filles qui vêleront et qui seront laitières.
Giono est un fils d'Aragon/Padirac qui sera utilisé sur vache. Il laissera des animaux précoces avec de la morphologie. Comme Bully, son cousin, Giono apportera une bonne finesse de viande.

Emira est un fils d'Utopique/Hexagone. Ce taureau à génisses produira des animaux avec de la croissance et beaucoup de format.
Gagnant est un fils d'Unibloc/Sesame qui pourra être utilisé sur primipares et vaches. Des animaux qui auront de la croissance et du muscle avec une bonne conformation.
Isidor PP est un fils de Forgeot P/Virgil P. Utilisés sur primipares et vaches, il laissera 100 % des animaux sans cornes avec du format et de bonne aptitudes laitières.

Good P est un fils de Daufin P/Sumo qui sera utilisé sur vaches pour ramener le gène sans cornes avec de la morphologie et de très bonnes aptitudes au vêlage.
Quarante-deux veaux sont entrés à la station UCC de Créancey fin septembre 2016. À l'entrée, tous les veaux ont été génotypés, ils disposent d'index génomiques GD Scan et Gembal. Ceux-ci viennent s'ajouter aux index station pour apporter encore plus d'informations. La vente aura lieu le mercredi 22 février au centre d'élevage à Pouilly-en-Auxois. Retrouvez très prochainement les animaux mis en vente sur le site internet : www.charolaiscroissance.fr ou bien sur www.elvanovia.fr. Contact pour participer au programme.
Elva Novia :
Estelle Bouchot : 06 22 68 03 67
ou estelle.bouchot@elvanovia.fr

ESTELLE BOUCHOT, ELVA NOVIA

Zoom éleveur

Christophe Jaugey, éleveur à Trouhaut (21), fait partie du programme Union Charolais Croissance. Il fait naître 65 veaux et accouple 15 % de ses reproductrices dans le programme UCC. Christophe a déjà des vaches avec du gabarit et de la finesse de viande, adhérent à Bovin Croissance depuis une dizaine d'année et au HBC (Herd Book Charolais) depuis 6 ans, il a continué d'utiliser des taureaux qui rentre dans ses objectifs de sélection en travaillant aussi les index de ses animaux. Il a commencé il y a 3 ans à mettre des veaux à la station de Créancey. Cette année deux veaux sont rentrés en septembre. Cela lui permet de valoriser ses meilleurs mâles et de cumuler la génétique sur la voie femelle.



Chronique ovine

Minéraliser les brebis en fin de gestation

Pour les brebis qui pâturent et qui sont en bonne santé, l'apport adapté de minéraux toute l'année est souhaitable mais difficile à réaliser en pratique. Une conduite simple et économe est à privilégier. En effet, dans ce domaine, les excès sont plus préjudiciables que les carences.
Cependant, dans la majorité des exploitations, les brebis ne pâturent plus d'herbe depuis un moment. Un mois minimum avant l'agnelage, il est important de minéraliser les brebis, même si elles sont dehors. Pour les brebis sans concentré, les pierres à lécher et les seaux sont les plus utilisés. Pour couvrir leurs besoins, les animaux doivent en consommer 15 à 20 g par jour, ni plus ni moins ! Philippe Dubois, vétérinaire au groupement de Défense santaire des Charentes explique «*que les seaux présentent toutefois trois inconvénients et qu'il faut les réserver aux situations où on ne peut pas faire autrement. Leur coût est élevé, l'ingestion par les brebis peu homogène et leur teneur en certains oligoéléments reste limitée par la toxicité*». Les bolus sont efficaces et agissent sur une durée plus longue pour un coût d'environ 2 € par brebis.

Un CMV pour les brebis avec du concentré

Sous forme de semoulette, de poudre ou de granulé, le Complément Minéral Vitaminé (CMV) reste la formule la moins chère pour des animaux qui reçoivent du concentré. Il faut alors compter 700 à 900 € la tonne. De l'ordre de 10 à 30 g par brebis sont alors distribués par jour. Les aliments complets et complémentaires en sont généralement pourvus. Il suffit de vérifier la composition sur le bon de livraison. « *Les apports par pompe doseuse restent également efficaces mais sont plus chers. Par contre, les doses chocs (un seul apport de minéral) en buvable et en injectable sont d'un assez mauvais apport qualité/prix* » conclut le vétérinaire.
Pour en savoir plus, consulter la lettre technique des éleveurs ovins n°24 sur www.inn-ovin.fr et www.idele.fr


Le sel régule l'appétit, fait saliver et boire, favorise la digestion. Il est indispensable toute l'année.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO

Terres Inovia

Quelles cultures de remplacement au printemps ?

Les colzas non semés ou retournés qui n'ont pas été ressemés en céréales vont être remplacés par des cultures de printemps. De même, certaines céréales qui ont mal levé ou qui sont d'ores et déjà infestées par des populations de vulpin ingérables vont être remplacées dans certains cas. La question de la meilleure alternative possible se pose.



Il n'y a pas de solution miracle en termes de culture de remplacement. Il y a une liste de possibilités plus ou moins adaptées selon les régions et les milieux. Les sols superficiels restent les moins favorisés dans le choix des cultures de remplacement.

Tenir compte en priorité des herbicides appliqués à l'automne

En premier lieu, le choix de la culture de remplacement doit se raisonner en fonction des herbicides qui ont pu être appliqués à l'automne sur les cultures retournées que ce soit du colza ou des céréales. Si plusieurs herbicides ont été utilisés, il faut suivre les recommandations du produit le plus limitant en termes de remplacements possibles. Renseignez-vous auprès de vos conseillers habituels.

Choisir la ou les cultures les plus adaptées au type de sol, à la latitude voire à l'altitude

Le pois et le colza de printemps, comme le blé et l'orge de printemps nécessitent de pouvoir semer tôt en sortie d'hiver sur un sol ressuyé. À partir d'avril, préférer des cultures d'été, comme le tournesol.

S'assurer des possibilités de collecte et de contractualisation

Des cultures comme le tournesol ou le maïs peuvent nécessiter une prise en charge particulière (logistique et/ou séchage). D'autres cultures comme le soja, le lin et particulièrement le chanvre se cultivent principalement dans le cadre de contrats pour des raisons commerciales, industrielles et réglementaires (cas du chanvre). Il est donc nécessaire de prendre contact avec son organisme collecteur en amont.

Incidence de votre choix sur la culture suivante par rapport à l'assolement

Le pois est un très bon précédent du blé. Le tournesol et le maïs sont des précédents intermédiaires d'autant plus que leur incidence sur le blé suivant va dépendre de la date de récolte. Le semis direct du blé après un tournesol est à privilégier. L'orge de printemps ne constitue pas un bon précédent pour le blé suivant. On privilégiera dans ce cas l'implantation d'un colza d'hiver.

Recours éventuel à l'entreprise

Le maïs et le tournesol nécessitent des équipements particuliers au semis (semoir monograine) et à la récolte (barre de coupe). La récolte du chanvre est généralement sous-traitée. Pour les autres cultures, aucun équipement spécifique n'est à prévoir.

Tenir compte de la réglementation, de son organisation et de ses affinités

Les critères à prendre en compte pour choisir une culture alternative au printemps sont nombreux et dépassent les recommandations techniques. Il faut également prendre en compte les contraintes liées aux engagements de l'exploitation, dans le cadre de MAE par exemple. Au niveau réglementaire, attention à la diversité des assolements cette année pour le paiement vert. Les légumineuses peuvent permettent de répondre à plusieurs obligations (diversité, SIE).

Il faut également tenir compte de l'organisation du travail, des temps de travaux ou bien encore des investissements nécessaires pour conduire la culture dans un contexte de trésorerie tendu.

A.Baillet – D. de Fornel
Terres Inovia

Culture de printemps	Rendement *	Charges opérationnelles	Adaptation au milieu
Pois de printemps	40 q/ha (20 à 60 q/ha) + prime protéa	250 - 400 €/ha	Eviter les sols à très faible réserve utile, à historique aphanomyces et très caillouteux (récolte).
Féverole	30 q/ha (15 à 45 q/ha) + prime protéa	250 - 400 €/ha	Eviter les sols à très faible réserve utile.
Tournesol	27 q/ha (20 à 35 q/ha	300 €/ha	Espèce robuste. Le risque de récolte tardive est réel dans les régions les plus froides et sur les parcelles en altitude. Choisir une variété précoce.
Colza de printemps	20 q/ha (5 à 30 q/ha)	250 - 300 €/ha	A réserver aux sols profonds. Proscrire le rapiéçage de colza d'hiver (insectes, décalage maturité). Points faibles : sa sensibilité aux attaques de méligèthes et la grande variabilité de la production.
Lin de printemps	20 q/ha (15 à 25 q/ha)	350 - 450 €/ha	A réserver aux sols profonds. Production souvent proposée en contrat.
Soja (en sec)	27 q/ha (15 -35 q/ha) + prime soja	250 - 400 €/ha	Préférer les sols profonds avec teneur en calcaire actif faible. Adapter la précocité au secteur et dates de semis. Prendre contact avec le collecteur.
Chanvre	8 t/ha paille, 10 q/ha chènevis	450 €/ha (+300 €/ha récolte séchage)	Eviter les sols tassés ou hydromorphes. Outil industriel à proximité indispensable.
Orge de printemps	55 q/ha	250 - 300 €/ha	Eviter les sols à ressuyage lent ou hydromorphes en sortie d'hiver.
Blé de printemps	50 q/ha	250 - 300 €/ha	Pas de restriction à condition de semer avant le 10 mars.
Maïs	80 q/ha (sec)	400 - 450 €/ha	A réserver aux sols profonds. Choisir une précocité adaptée.

**Donnée indicatives à adapter selon les régions et les potentiels de rendement. L'utilisation de graines de ferme pour les protéagineux impacte fortement le montant des charges opérationnelles (Sources : Terres Inovia, Chambres d'Agriculture de Lorraine, CER France Nord Est Ile de France)*



Design et automatismes pour les chargeurs série Q



Quicke

Quicke renouvelle sa gamme phare avec la nouvelle série Q aux formes plus arrondies, rendant le chargeur visuellement moins massif et favorisant la visibilité. Quicke revient également à la couleur noire et conserve le même dispositif d'attelage. Le multicoupleur hydraulique intègre désormais le branchement électrique.
Principale innovation accompagnant en option ces chargeurs, le système Q-Companion est un petit terminal offrant de nombreuses fonctionnalités en rapport avec des capteurs de pesée et de position. Il affiche, entre autres, le poids chargé dans l'outil, la hauteur et l'angle de l'outil, le compteur de balles...
Il assiste également l'utilisateur en lui indiquant les échéances pour la maintenance et le graissage. Le constructeur annonce enfin une progression des capacités de levage et des angles de cavage/bennage. L'arrivée de cette nouvelle série s'accompagne d'un configurateur en ligne qui facilite le choix du modèle de chargeur.

Chargeurs télescopiques

Des pneus adaptés aux usages

L'offre en pneumatiques ne se limite pas au classique modèle à barrettes.

Le télescopique est un engin polyvalent amené à faire beaucoup d'heures et à évoluer dans divers environnements. La monte de pneumatiques doit pouvoir ainsi concilier confort, adhérence, résistance à l'usure, capacité de chargement, résistance à la flexion, capacité de débourrage et une consommation de carburant limitée.
Dans la majorité des cas, le classique pneu agro-industriel radial à barrettes est le seul type de pneumatique proposé par les concessionnaires. Les larges sculptures offrent une bonne traction sur route, tandis que leur forme et leur angle facilitent leur débourrage et leur traction sur sol meuble. La souplesse des flancs et la large bande de roulement participent au confort. Ces pneus ne doivent pas non plus être trop souples pour offrir une bonne précision à la manutention, ainsi qu'une bonne stabilité, afin de limiter les risques de renversement. Ils disposent de barrettes qui se chevauchent au niveau de la ligne centrale, de façon à améliorer la tenue de route et la traction au transport, mais aussi à limiter l'usure (soit une longévité accrue) et à réduire la consommation, en abaissant la résistance au roulement. Par ailleurs, la carcasse en acier et polyester protège le pneu des risques de crevaison. Ces dernières années, les équipementiers ont constaté une évolution des usages des chargeurs télescopiques agricoles. Dans certaines exploitations, ils passent plus de 50 % de leur temps sur sols durs (route, sols bétonnés ou bitumés de cours de ferme) ou sur sols durs lubrifiés (cours encaissées avec pellicule de boue sur le dessus). Dans ce contexte, mieux vaut choisir un pneu offrant une plus grande surface de contact avec le sol, pour ne pas voir ses crampons fondre comme neige au soleil. Plusieurs équipementiers proposent des profils dits agroroutiers avec un nombre de barrettes plus important, entrecoupées de sillon. Ces pneus procurent une moindre résistance au roulement, synonyme d'économie de carburant, de réduction des vibrations et d'un niveau sonore faible, donc de confort accru. Au champ, sur sols durs, la surface de contact étant plus importante, la compaction est moindre. La bande de roulement unidirectionnelle - les crampons forment des chevrons - ainsi que l'angle prononcé des sculptures procurent une bonne traction. Sur sols collants en revanche, le profil plus fermé désavantage ces pneus qui débourrent moins facilement que les pneus traditionnels.
De son côté, Michelin a développé le Bibload High Surface, un pneumatique spécifique pour les sols durs lubrifiés, au profil plus ouvert. Ses 96 pavés offrent 44 % de surface de contact, contre 29 % pour un pneu classique. Les 48 pavés centraux offrent une bande de roulement réduisant les effets vibratoires et acoustiques, surtout à vitesse élevée. En outre, la tenue de route est annoncée meilleure, la consommation réduite et la précision accrue par rapport au pneu classique. La forme hexagonale des pavés centraux améliore la résistance aux glissements latéraux et le profil ouvert non directionnel offre le même débourrage et la même capacité de traction dans les deux sens.



L.Vimond

Lorsque le chargeur télescopique est appelé à beaucoup évoluer sur sols durs, d'autres pneus que les classique radial agro-industriel à barrettes peuvent être plus adaptés.

LUDOVIC VIMOND

Manitou

Les télescopiques New AG cassent les codes

Neuf modèles composent la gamme de chariots télescopiques MLT New Ag. Leur design tranche radicalement avec celui de l'ancienne génération. Le mât noir donne un look plus agressif, tout comme les nouvelles lignes du capot moteur. La cabine adopte un véritable pare-brise panoramique. Astucieux, son plancher bénéficie d'une encoche pour faciliter et sécuriser l'accès. Toujours dans l'habitacle, le conducteur a désormais le choix entre deux tableaux de bord : Harmony, analogique, ou Vison, intégralement numérique. Les commandes sont différenciées par code couleur. Chaque bouton est programmé et associé à une fonction. Le conducteur peut organiser à sa guise la disposition des commandes. Trônant en bout d'accoudoir, le joystick JSM est solidaire du siège. Côté motorisation, le bloc Deutz 3,6 l répond aux normes antipollution Tier 4f, via un DOC et un SCR. L'hydraulique bénéficie d'une solution régénérative fonctionnant à l'image d'un système de vases communicants, permettant de faire descendre la flèche rapidement, par gravité. Quatre types de transmission se partagent les différents modèles. Deux d'entre elles sont à convertisseur de couple, une avec une boite Powershuttle, mécanique à quatre rapports, l'autre Powershift Plus, à six rapports avant et trois arrière. A cela s'ajoutent une transmission hydrostatique M-Varioshift à deux plages de vitesses 0-18 et 0-40 km/h, et une transmission composée de deux moteurs hydrauliques, dite à variation continue, baptisée M-Vario Plus. Trois automatismes font également leur apparition : un pour télescoper et lever la flèche simultanément ; un autre pour secouer le godet lors du bennage et un dernier pour retourner à la position et à l'angle de cavage déterminés au préalable. Par ailleurs, Manitou conserve ses trois niveaux de finition : Classic, Premium et Elite. G. COISEL

Modèle : MLT 630-105, MLT 733-105/MLT 635-130 PS +, MLT 737-130 PS +/MLT 630-105 V CP, MLT 630-105 V/MLT 635-140 V +, MLT 741-140 V +, MLT 940-140 V +
Transmission:
Powershuttle/Powershift Plus/M-Varioshift/M-Vario Plus
Puissance : 101, 101, 130, 130, 101, 101, 136, 136, 136 ch
Hauteur de levage :
6,00 ; 6,90 ; 6,08 ; 6,90 ; 5,85 ; 6,00 ; 6,08 ; 6,90 ; 9,00 m
Capacité de levage : 3 000, 3 300, 3 500, 3 700, 3 000, 3 000, 3 500, 4 100, 4 000 kg
Débit hydraulique :
104, 104, 150, 150, 104, 104, 170, 170, 170 l/min.



DAFP MATERIEL AGRICOLE

et ses agents

TOUCY Route de Joigny **03 86 44 00 77**
VENOY Sortie A6 Auxerre Sud **03 86 44 00 19**
COULON SERVICE Sementron **03 86 44 24 16**

Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc **03 86 75 11 14**
Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine **01 60 67 14 16**

Merlo

Un Multifarmer plus costaud



Merlo

L'automoteur de manutention polyvalent Multifarmer de Merlo est revu de fond en comble. Outre une hausse de gabarit (poids à vide approchant les 9 t) leur permettant d'afficher des capacités de levage en nette progression, les deux nouveaux modèles adoptent un nouveau moteur Deutz 4,1 l répondant à la norme Tier 4i à l'aide d'une combinaison EGR, DOC et FAP. La transmission hydrostatique offre trois modes de conduite : Tortue utilisant les deux moteurs hydrauliques couplés pour un couple maximal de 0 à 12 km/h, Lièvre utilisant un seul moteur pour le transport de 0 à 40 km/h et Auto pour une gestion automatique de la désactivation du second moteur vers 12 km/h et une plage de 0 à 40 km/h. Le Multifarmer dispose d'un correcteur de dévers sur les deux ponts, avec un blocage de la correction selon trois modes. La cabine suspendue issue des Turbofarmer se démarque par son accoudoir multifonction intégrant les commandes du relevage et de quatre distributeurs électrohydrauliques. Le Terminal CDC, affichant la charge et la pesée au niveau de la flèche, intègre de nouveaux menus pour les indications du relevage et des distributeurs.

M. Portier

Modèle : MF 40.7 et 40.9	Hydraulique : LS 152 l/min
Hauteur de levage : 6,8 et 8,8 m	Relevage : 7 t
Capacité de levage : 4 t	Pdf : 540 et 1 000 tr/min
Puissance : 156 ch	PTRA : 30 t

Massey Ferguson

Un moteur Doosan pour les télescopiques



La nouvelle génération de chargeurs télescopiques TH profite d'une nouvelle motorisation signée Doosan. Répondant à la norme Tier 4f (DOC + SCR), ce bloc de 3,4 l est décliné en deux puissances, selon les modèles. Il est abrité par un capot latéral plus plongeant, favorisant la visibilité. Ces appareils conservent une transmission hydrostatique à deux vitesses hydrauliques et deux gammes mécaniques pour les trois plus gros modèles, et une seule gamme pour le 6030. Le réglage de la proportionnalité du joystick et le ralentissement des mouvements hydrauliques de la flèche en fin de course, améliorant la précision et le confort de pilotage. Le TH 6030 est un modèle à part, plus compact (2,10 x 2,10 m), ne disposant pas de la cabine sans montant arrière droit des trois plus gros modèles.

M.P.





Case IH

6 modèles de Farmlift



Case Ih propose une gamme de six chargeurs télescopiques baptisés Farmlift qui compte des modèles de six, sept et neuf mètres. La gamme va du Farmlift 525, spécialement conçu pour une utilisation sous hauteur limitée et dans les étables, au Farmlift 935 adapté aux travaux de levage de charges lourdes à de grandes hauteurs. Leur puissance va de 74 ch (Farmlift 525) à 143 ch (Farmlift 635 et 742) pour une hauteur de levage maximale respectivement de 5,7 et 9,6 mètres. Le Farmlift 632 de 110 cv peut soulever au maximum 3,2 tonnes à 6,1 mètres de haut maximum au Farmlift 935 de 121 cv maxi qui soulève un poids similaire (3,5 tonnes) à 9,6 mètres de haut maximum. Les modèles Farmlift 632 à 935 sont équipés des derniers moteurs FPT NEF 4 offrant un couple élevé et conformes aux normes d'émissions EURO IIIB. Ils bénéficient également du système éprouvé Efficient Power de Case IH qui repose sur la technologie de réduction catalytique sélective (Selective Catalytic Reduction, SCR) permettant de réduire à la fois les émissions et la consommation de carburant. Les Farmlift de Case IH bénéficient d'une transmission Powershift 4x3 (pour les modèles 632 et 935) et 6x3 (pour les modèles 635 et 742) avec fonction Autoshift permettant une vitesse maximale de 40 km/h. Toutes les fonctions essentielles comme la flèche, les changements de direction et de rapport, sont à portée de main sur le joystick de la machine. Les Farmlift disposent d'un débit hydraulique jusqu'à 120 l/min, tandis que les modèles 635 et 742 disposent d'une pompe à cylindrée variable d'une capacité de 140 l/min. La flèche télescopique est dotée d'une nouvelle structure en double U. Trois modes de direction sont possibles : 2 ou 4 roues directrices et crabe.

Merlo

Une cabine de grand pour un télesco très compact



Remplaçant du P25.6, le P27.6 progresse en capacité de levage, tout en adoptant une motorisation Kubota conforme à la norme Tier 4i, ainsi qu'une nouvelle cabine. Ce chargeur très compact (1,84 m de largeur pour 1,92 m de hauteur) se décline en versions standard, Plus et Top. Les deux dernières se différencient par une puissance et un débit hydraulique supérieurs. La version Top s'illustre également par sa transmission hydrostatique utilisant un moteur hydraulique de plus grande capacité. Malgré sa taille, le P27.6 adopte une cabine d'un mètre de large issue des plus gros télescopiques du constructeur. Par rapport à ces derniers, l'habitacle est simplifié avec un tableau de bord plus basique et déporté, ainsi qu'un monolevier moins complet qui peut toutefois recevoir une commande d'inverseur, complétant ou remplaçant celle du volant. La visibilité est préservée grâce à une flèche implantée très bas et à un capot relativement compact, les deux moteurs Kubota (2,6 et 303 l) se limitant à un DOC pour la dépollution.

M.P.



JCB

Une transmission qui combine hydrostatique et powershift

Remplaçant du P25.6, le P27.6 progresse en capacité de levage, tout en adoptant une motorisation Kubota conforme à la norme Tier 4i, ainsi qu'une nouvelle cabine. Ce chargeur très compact (1,84 m de largeur pour 1,92 m de hauteur) se décline en versions standard, Plus et Top. Les deux dernières se différencient par une puissance et un débit hydraulique supérieurs. La version Top s'illustre également par sa transmission hydrostatique utilisant un moteur hydraulique de plus grande capacité. Malgré sa taille, le P27.6 adopte une cabine d'un mètre de large issue des plus gros télescopiques du constructeur. Par rapport à ces derniers, l'habitacle est simplifié avec un tableau de bord plus basique et déporté, ainsi qu'un monolevier moins complet qui peut toutefois recevoir une commande d'inverseur, complétant ou remplaçant celle du volant. La visibilité est préservée grâce à une flèche implantée très bas et à un capot relativement compact, les deux moteurs Kubota (2,6 et 303 l) se limitant à un DOC pour la dépollution.

M.P.



JCB

Une version Agri du 525-60

Après avoir lancé le chargeur télescopique compact 525-60 Agri Plus (1,97 m de haut et 1,89 m de large), JCB dévoile une déclinaison AGRI, se différenciant principalement par sa transmission hydrostatique et ses performances hydrauliques. La version Agri abrite une transmission à deux plages de vitesse plafonnant à 25 km/h et offrant 26 % de traction en moins que l'Agri Plus qui pointe à 30 km/h. Par ailleurs, le 525-60 Agri bénéficie d'une pompe à engrenage de 80 l/mn, quand la version Agri Plus loge une pompe LS 90 l/mn. En outre, les deux versions disposent désormais du contrôle proportionnel de l'équipement permettant d'automatiser le secouage du godet. Enfin, la déclinaison Agri se limite à un équipement de série plus sommaire en cabine.

Claas

Les Scorpion surveillés à distance



L. Vimond

Dotés d'une nouvelle motorisation boostée à 136 ch, les nouveaux chargeurs télescopiques Claas Scorpion 6035, 7035, 7044 et 7050 satisfont la norme Tier 4f et accèdent désormais à la télématique. L'accès en cabine est amélioré avec un nouveau marchepied et une nouvelle poignée. À cela, s'ajoutent de nouveaux cadrans mieux intégrés dans le montant et une nouvelle grille de protection du toit. Au catalogue des options, ces appareils accèdent aux pneus Bib Load, à la fonction de secouage automatique du godet et au multicoupleur pour un branchement rapide de l'hydraulique de l'outil.

Nodimat groupe Ouvrard

Présentation des gammes fertilisation et pulvérisation Amazone

Fidèle à sa politique de présence terrain soutenue, Amazone a organisé une journée de présentation produits chez Nodimat à Longeault le 7 février dernier



Les agriculteurs ont pu découvrir la gamme de distributeurs d'engrais ZA qui comprend sept modèles dont les capacités vont de 1.700 à 4.200 litres. Les ZA-V et ZA-TS sont composés d'une cuve monobloc qui assure une plus grande rigidité et facilite l'écoulement de l'engrais en l'absence de relief comme des cordons de soudure par exemple. Ces deux gammes à pesée sont dotées de la technologie Isobus et peuvent être pilotées avec le terminal Amatron 3, CCI 100, l'Amapad ou tout autre terminal. La principale différence entre ces deux versions provient du réglage de la largeur d'épandage. Alors que la gamme ZA-V propose un réglage manuel des aubes jusqu'à 36 m, les ZA-TS sont dotés d'un réglage électrique et jusqu'à 54 m. Le réglage électrique commande le système d'alimentation en le faisant pivoter pour modifier la largeur, le tout depuis la cabine. Tous les modèles existent en version Tronic (entraînement mécanique des disques d'épandage) ou Hydro (entrainement hydraulique). Les huit coupures de tronçons permettent d'adapter le débit et le régime des disques d'épandage. Les deux versions peuvent aussi être équipées de la coupure de tronçons automatique GPS-Switch.

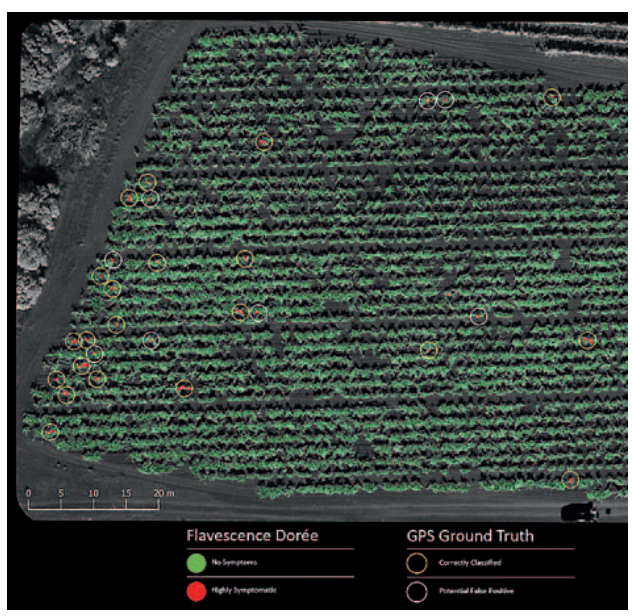
Côté pulvérisateurs, Amazone équipe son guidage automatique de rampe Distance Control Plus de quatre capteurs qui permettent de balayer une surface de la culture beaucoup plus importante. La rampe est donc mieux guidée le long de la culture, en particulier sur les terrains en pentes ou les cultures hétérogènes. De plus, le logiciel de régulation a été remanié pour un suivi optimal de la rampe, même à des vitesses de déplacement élevées tout en réduisant les écarts avec les surfaces cibles. Sur les pulvérisateurs trainés UX et l'automoteur Pantera, Amazone propose la coupure électrique individuelle de buse AmaSelect et des tronçons de 50 cm. Associée à la commande automatique de tournière et de coupure de tronçons GPS-Switch, AmaSelect permet une économie de produit de 5 % par rapport à une coupure de tronçons classique et une réduction des chevauchements lors de l'application, en fonction de la structure des parcelles, de la largeur de travail et du nombre de tronçons.

Autre évolution, l'extension du module de rampe permet aux utilisateurs de choisir le modèle de rampe sur leurs appareils portés et trainés. Ainsi, la rampe super S1, à repliage vertical de 15 à 21 m est disponible sur les portés UF, tandis que la Super S2 est proposée jusqu'à 30 m.

La flavescence dorée vue du ciel

Liée à Avidor High Tech, Avidordrone est spécialisée dans la cartographie haute définition (de l'ordre du cm2) obtenue à l'aide d'un drone. Outre les cartographies de NDVI et de vigueur, Avidordrone peut calculer le nombre de pieds manquants, réaliser des cartes de stress hydrique ou encore détecter des pieds atteints d'esca ou de flavescence dorée. Pour ces deux maladies, l'algorithme localise les pieds qui sont clairement identifiés comme malades, mais marque aussi de manière différente les pieds qui pourraient être de faux positifs. Compter une semaine de traitement de données contre 24 heures pour les autres prestations. Ceci se ressent au tarif, avec une prestation à 40 euros par hectare pour le NDVI, contre 60 pour les maladies.

L.V.



▶ Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
Équipement de bâtiment d'élevage
BOVIN - OVIN - ÉQUIN
Clôture électrique
+25 ans d'expérience
Jean-Paul CLERGET 06 80 34 11 73
Delphine BUISSON 06 84 63 92 41
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

▶ Nouveautés

La pulvé confinée bientôt homologuée



Guyart lance une offre baptisée Confin'Eco d'appareils de pulvérisation confinée sur enjambeur. Ils disposent d'une régulation et d'une gestion des rangs assistées par GPS, en fonction notamment de l'arpentage de la parcelle et des rangs qui ont été traités ou non (visible à l'écran). En cours d'homologation pour réduire les ZNT, ces appareils à jets projetés ou pneumatiques logent une cuve en inox. La conception et la cinématique des panneaux récupérateurs permettent un repli des 6 rangs dans un gabarit routier de 3,20 m.

Varimat, un épandeur à volume variable



L'épandeur Varimat de GRV inaugure une nouvelle gamme d'appareils capables d'épandre toutes matières à toutes doses, allant du granulé à 50 kg/ha au fumier à 15 t/ha. Ce résultat est rendu possible d'une part par la possibilité de changer rapidement les équipements d'épandage arrière (table ou hérissons), d'autre part par le fond à largeur variable. Ceci est obtenu par les côtés mobiles s'articulant à l'aide d'une manivelle au niveau des longerons supérieurs, la variation de débit se faisant par les variations de la vitesse d'avancement et de la largeur effective du tapis de fond. Pour se repérer, GRV a monté un compteur de rotation pour la vitesse du tapis et des repères gradués sur le côté pour sa largeur exposée..

L.V.

La gamme Spirit s'élargit



Outre la capacité de 1 000 l, le pulvérisateur Spirit de Nicolas à châssis articulé est désormais disponible en cuves de 600, 800 et 1 300 l. D'une largeur de 95 cm (120 cm sur le 1 300 l), cet appareil convient pour les vignes à partir de 2 m. Ces appareils proposent dorénavant une gestion hydraulique de la sélection de vitesse de turbine (débrayée, vitesses 1 et 2). Le constructeur l'annonce comme un précurseur d'une future gestion de la ventilation en fonction du volume foliaire.

Sur ces appareils, Nicolas étoffe le panel d'équipements de pulvérisation avec une voûte Aero droite et travaille sur une solution de pulvérisation confinée.

En option, le Spirit peut recevoir un kit de rinçage extérieur au champ.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 08/02/2017	Bourg-en-Bresse 14/02/2017	St Christophe-en B. 08/02/2017	National 08/02 au 14/02/17
Vaches viande (V)	U	-	3,55 €	4,08 €	3,86 €
	R	3,50 €	3,20 €	3,72 €	3,47€
	O	-	NC	-	3,04 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,15 €
	O	-	2,85 €	-	2,92 €
Vaches lait (L)	O		NC	-	2,63 €
	P	2,50 €	2,45 €	-	2,38 €
Génisses VML	U	-	4,30 €	4,73 €	4,22 €
	R	3,90 €	3,70 €	3,96 €	3,57 €
	O	3,70 €	3,00 €	-	2,95 €
Taureaux VML	URO	-	2,40 €	2,71 €	2,63 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 07/02/2017

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,05	2,85	
250-300 kg	-	2,98	-	
300-350 kg	-	2,82	2,68	
350-400 kg	-	2,74	2,59	
400-450 kg	-	2,66	2,63	
450-500 kg	-	2,55	2,48	
Laitonnes 6-12 mois	**E**	**U**	**R**	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	2,55	
250-300 kg	-	2,64	2,52	
300-350 kg	-	2,62	-	
350-400 kg	-	2,55	-	
Taurillons 12-18 mois	**E**	**U**	**R**	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	**E**	**U**	**R**	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	2,33	
400-450 kg	-	2,48	-	
450 kg et +	-	2,22	2,08	
Taureaux	**E**	**U**	**R**	
+500 kg	-	-	-	
Vaches	**E**	**U**	**R**	**O**
- 5 ans	-	2,02	1,77	-
5 -10 ans	-	1,96	1,75	-
+10 ans	-	1,81	-	-
Génisses	**E**	**U**	**R**	
24-36 mois	2,51	2,13	-	

Bovins : 1075
93% de vendus.

BROUTARDS : L'offre couvre à peine les besoins des acheteurs présents. La quasi totalité des lots présentés trouve preneur rapidement à un rythme plus soutenu et à des tarifs fermes à haussiers. La vaccination FCO demeure toujours capitale et favorise les ventes.

LAITONNES : Placement rapide à des cours facilement reconduits pour les sujets de plus de 300 kg vaccinés FCO depuis au moins10 jours. Les lots plus légers se commercialisent correctement, mais des écarts de prix se justifient par des écarts de qualité.

GÉNISSES 2 ANS : Qualité ordinaire et cours sans changement.

VACHES ET GÉNISSES DE 3 ANS : Activité régulière dans les sujets proches de la finition. Bonne vente dans le bon maigre, mais toujours quelques difficultés dans les médiocres ou trop âgées.

SICFOME animera les ventes de reproducteurs des stations génétiques de Jalogny le 17 février et de Creuzier le 24 février.

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 13/02/2017

Bovins (318)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
220 à 400 kg	720 - 1070	2,62 - 3,38
410 à 505 kg	1080 - 1240	2,46 - 2,70
Laitonnes		
250 à 320 kg	640 - 830	2,45 - 2,60
340 à 400 kg	870 -970	2,41 - 2,56
Taureaux		
830 à 1075 kg	1160 - 1880	1,36 - 1,76
Génisses		
360 à 375 kg (16-24mois)	820 - 920	2,29 - 2,45
455 à 870 kg (24-36mois)	-	-
Vaches		
Vaches légères	870 - 1140	
Vaches entre deux	1160 - 1350	
Vaches lourdes	1370 - 1590	

Apports de bonne qualité en broutards entraînant une vente totale à des tarifs qui augmentent et plus particulièrement sur les sujets de 350 à 420 kg.
En laitonnes lourdes, le placement est régulier à des tarifs facilement reconduits. En légère la cotation reprend quelques centimes; demande toujours présente en taureaux, on notera toutefois un léger recul des tarifs. En vaches, la vente est suivie à des tarifs stables, seulement 2 invendus. Les maigres herbagères vaccinées FCO sont toujours recherchées de la part des acheteurs.

Bovins gras : 2
La demande reste calme en bêtes grasses.

Prochain marché bovin le lundi 20 février 2017, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 08/02/2017

Broutards	U	R
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	-	2,65
350 à 400 kg	2,68	2,60
400 à 450 kg	-	2,57
Laitonnes	**U**	**R**
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	2,56
300 à 350 kg	-	2,53
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,25	1,975
Vaches		
- 5 ans	1,95	1,75
de 5 à 10 ans	1,85	1,63
+ 10 ans	-	1,68

Broutards Laitonnes : Broutards 200 à 250 kg : R : Mini : 2,75 Maxi : 3,00 Moyenne : 2,85. Cours reconduits en toute catégorie.

Vaches-Génisses : Bonne présentation , l'approche des beaux jours entraîne une hausse des cours.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 14/02/2017*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,60 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,50 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-

Tendance : Cours reconduits.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 6/02 au 12/02/17*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,67 €	-
350 kg	-	2,58 €	-
400 kg	-	2,50 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,39 €	-
500 kg	-	2,31 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,47 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,32 €	-

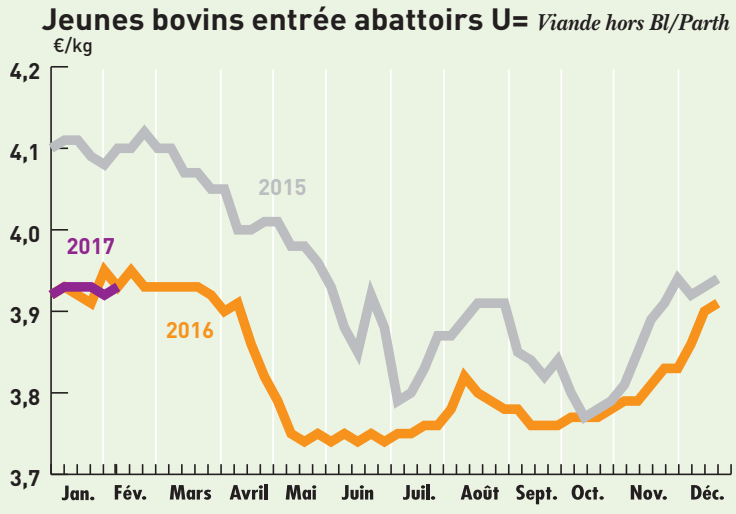
Tendance : Commerce facile en bonne marchandise.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 06/02/16 au 12/02/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,93 €	3,75 €	-			
Races mixte		-	3,41 €	3,39 €	3,38 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,03 €	3,89 €	3,78 €	3,43 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,00 €	3,85 €	3,77 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,06 €	4,00 €				
Races mixte				3,24 €	3,17 €	-	
Races lait					2,78 €	2,73 €	2,66 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,65 €	4,76 €	4,03 €	3,89 €			

Tendance : Peu d'offre, peu de commerce.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 06/02//17 au 12/02/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,98 €	3,94 €	-	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,49 €	4,11 €	3,93 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,93 €	3,74 €				
Races mixte					3,34 €	3,23 €		
Races lait						-	2,76 €	2,72 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,57 €	4,41 €	4,17 €	3,92 €				

Tendances SEM. 07/2017

Bovins de boucherie

Le commerce reste très calme dans les femelles haut de gamme ou de qualité bouchère face à la réduction d'activité de la boucherie traditionnelle pendant les vacances d'hiver. Les Limousines ou Charolaises bien conformées se maintiennent avec difficulté. La commercialisation est en revanche assez régulière dans les Charolaises de milieu de gamme ainsi que pour les réformes allaitantes de choix secondaire. Cette tonicité est engendrée par des opérations promotionnelles de certaines enseignes pendant le salon de l'agriculture. En réformes laitières, avec les vacances scolaires, la demande reste mesurée du côté des industriels, mais l'offre est en diminution avec des éleveurs qui ne sont plus pressés de vendre au regard de l'évolution positive des prix (quand ils ont la nourriture). La tendance reste positive dans les vaches Frisonnes ou Montbéliardes. En jeunes bovins, la demande italienne reste peu soutenue ce qui ne permet pas de revalorisation pour nos bons Charolais ou Limousins. Le renforcement de la demande dans les femelles d'entrée de gamme se répercute sur les jeunes bovins de coupe avec des tarifs mieux défendus.

Bovins d'embouche et d'élevage

Après la revalorisation de ce début d'année, les tarifs tendent à se stabiliser. Les engraisseurs spécialisés restent demandeurs dans les femelles proches de la finition, mais avec des tarifs bridés par la valorisation actuelle de la viande. La vente est régulière dans le bétail convenable à herbager dans quelques semaines.

Broutards

Après la revalorisation de ce début d'année, les tarifs tendent à se stabiliser. Les engraisseurs spécialisés restent demandeurs dans les femelles proches de la finition, mais avec des tarifs bridés par la valorisation actuelle de la viande. La vente est régulière dans le bétail convenable à herbager dans quelques semaines.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les intégrateurs continuent de maîtriser les mises en place d'été. Néanmoins, la réduction de l'offre permet de limiter la pression dans les veaux Holsteins ou Montbéliards. La vente est plus difficile dans les croisés laitiers avec un tri moins sévère de la part des acheteurs. Dans les bons veaux de race pure ou croisés (viande ou mixte), la modestie de l'offre permet un maintien des cours dans les bons mâles, mais la tendance est baissière dans les femelles. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 16/01/2017*

Agneaux (473)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		2,58 - 2,93	2,33 - 2,56
Gras (38-44 kg)	-	2,56 - 3,02	2,41 - 2,78
Gras (44-50 kg)	-	2,31 - 2,79	-
Gras (+50 kg)	-	2,49 - 2,56	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (52)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	1,29 - 1,50	1,07 - 1,42	-
Divers			
Béliers (7) : 103 à 125 €	1,19 - 1,29	-	
Agneaux maigres : 58 à 86 €	-	2,00 - 2,46	-
Caprins (26) : 18 à 49€		-	0,49 - 1,11
Boucs :			
Divers (1) :			

Ovins : 559
Apports corrects pour la saison.
87% de vendus.

Agneaux : A cette saison, ce sont les laitons qui sont recherchés, mais l'offre est trop insuffisante pour dégager une tendance. L'offre de cette semaine est composée quasi exclusivement d'agneaux gris. les tarifs de ces deniers enregistrent une baisse significative, (malgré la présence des acheteurs habituels), après avoir connu des tarifs très élevés lors de reprise immédiatement après les fêtes
Les agneaux gris de qualité sont désormais concurrencés par les tarifs peu élevés des laitons provenant du Sud de la France.

Brebis : Peu d'offre mais forte demande. Cours en nette hausse.
Béliers, Caprins : Pas de changement.

Prochain marché lundi 30 janvier 2017 (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 06/02/2017*

Ovins : 41	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	90 - 135	2,31 - 2,50
Brebis	59 - 103	0,89 -1,10
Béliers	-	-

Malgré des apports restreints; le commerce est calme à des tarifs reconduits. La demande reste forte en brebis, fermeté des tarifs.

Prochain marché le lundi 20 fèvrier 2017 aux horaires habituels.

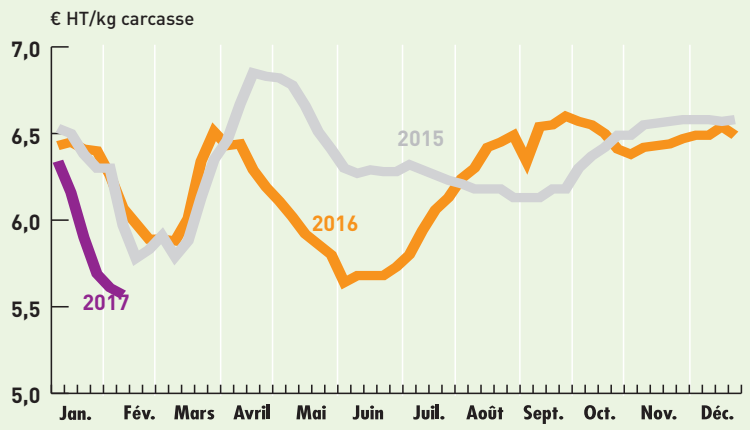
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 23/01/16 au 29/01/17*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg		6,11 €	5,29 €
Couvert	16-19 kg	-	6,00 €	5,10 €
Gras	13 -16 kg	-	-	4,95 €
Gras	16-19 kg	-	5,13 €	4,50 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 06/02 au 12/02/17*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,57 €	**5,76 €**	**2,43 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 06/02/2017 au 12/02/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,78 -0,07	6,75 -0,09	-	-	-	-	-
	R	6,25 0,05	6,26 0,04	5,98 -0,14	-	6,06 -0,10	6,20 -0,03	-	-
	O	-	5,05 0,15	-	-	4,99 -0,48	4,81 -0,59	-	-
3 (couverts)	U	-	6,58 0,02	6,52 0,01	5,68 -0,01	-	6,27 -0,26	6,20 -0,02	-
	R	6,16 0,12	6,16 0,18	6,00 0,12	5,19 -0,10	6,04 0,11	5,91 0,05	5,50 -0,10	4,83 -0,14
	O	5,19 0,11	5,29 0,19	5,17 0,06	-	5,26 -0,11	4,86 -0,21	4,63 -0,20	4,13 -0,18
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	R	-	-	-	-	5,16 0,05	4,90 0,09	-	-
	O	-	-	-	-	4,33 -0,18	-	-	-

Zone nord : Les membres de la commission s'étonnent de la variation des cours. La proportion de Lacaunes a sensiblement diminué et entraînerait une hausse mécanique des cours. Brebis : Un peu plus de sorties dans un marché peu dynamique. Bonne marchandise toujurs recherchée. **Zone sud :** Applicaion du réseau .

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs refusent de cautionner les baisses de prix des bovins finis qui ne reflètent ainsi plus la situation du marché et l'équilibre offre/demande. En conséquence les représentants de la FNB ne participeront plus aux Commissions des cotations. La FNB suspend également la publication hebdomadaire de son commentaire concernant la situation du marché des bovins Entrée Abattoir.».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 13 février) :
«Marché actif avec tri sur les bons sujets. Cours reconduits.»

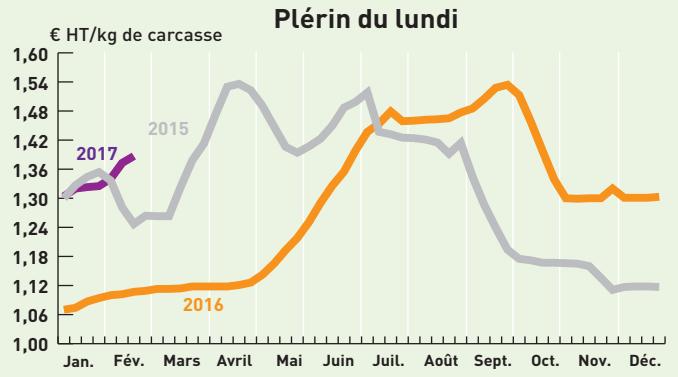
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 499 porcs présentés) *Cotations du lundi 13 février 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,387 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 03/02/17 au 9/02//17*

1,58 € /carcasse euros



Veaux

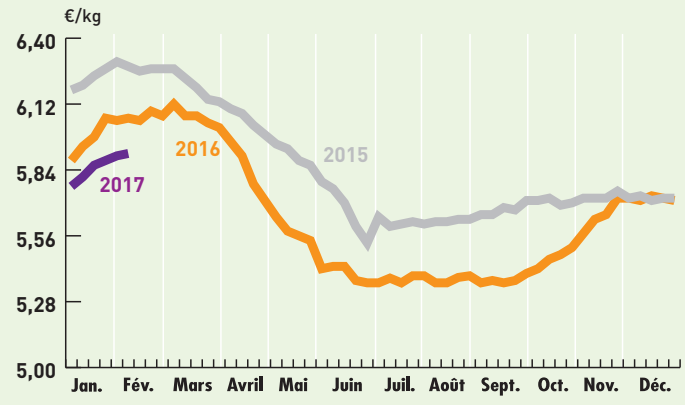
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 06/02/17 au 12/02/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,85 €	-	-
U	-	7,55 €	6,14 €	-
R	-	5,91 €	4,78 €	4,17 €
O	-			

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 13/02/17 au 17/02/17*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	84	500 - 540 €	320 - 370 €	INC	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		170 - 260 €	120 - 140 €	50 - 75 €	45 - 70 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		280 - 390 €	200 - 260 €	155 - 190 €	80 - 110 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		430 - 520 €	280 - 350 €	210 - 250 €	INC
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	587	160 - 260 €	130 - 180 €	70 - 130 €	50 - 70 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 06/021/17 au 12/02/17*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,90 €	2,70 €	-	-
Bons	2,70 €	2,40 €	2,20 €	-

Céréales

Marché du 02 février 2017

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	meunier 74 kg/hl	févr.-juin	168	V	C
	68 kg/hl 12 fourrager	févr.-juin	146	T	C
Nord Côte-d'Or	meunier 76 kg/hl mini	févr.-juin	168	N	C
	68 kg/hl /12 fourrager	févr.-juin	146	N	C
Aube	meunier	févr.-juin	163	N	C
	éthanol	févr.-juin	153,50	N	C
	fourrager 68 kg/hl mini	févr.-juin	162	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	fourrager 60 kg/hl	févr.-juin	126	N	C
	fourrager 58 kg/hl	févr.-juin	122	N	C
Sud Côte-d'Or	60 kg/hl	févr.-juin	125	N	C
Nord Côte-d'Or	60 kg/hl	févr.-juin	125	N	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Haute Saone	50 kg/hl	janv.-mars	183	T	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute Saone			inc.		C
Yonne			inc.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube		févr.-juin	170	N	C
Cote d'Or /Saône et Loire			inc.	s	C
Pois	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or	fourrager	févr.-mars	225	V	C
Yonne	fourrager	févr.-mars	225	V	C
Aube	fourrager	févr.-mars	225	V	
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	17% 1ère main		inc.		
Pulpes de betteraves	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ère main		inc.		

Matériel

Tracteur

26 - Vds tracteur Renault Pales 240 80cv 4 rm relevage avant clim 2700 heures TBE.
✆ 06 81 27 38 45

26 - Vds tract Fiat 80 90 DT, 80ch an 1988. Pneus ar + batterie + verrin direction + démarreur neufs. 4050 h, BE 12000 euros ss TVA.
✆ 04 75 28 50 11

39 - Vends tracteur Valtra N142 3153 heures suspension avant et arrière parfait état cause non emploie. Année: 03-02-2012
✆ 07 81 10 18 45

42 - Vds vaches CH vêlées ia
✆ 06 74 69 05 18

43 - Vds TRACTEUR New Holland L65, an 1997 65 cv 2 RM 8200 h inverseur méca, hi-lo, TBE, exo TVA
✆ 06 78 03 72 77

69 - Recherche jeunes vaches 46 - MB mars avril.
✆ 04 74 04 64 59

71 - Vds tract. Ford 3055, 55 CV, bon état gén., révision faite, pneus TBE, 8.000 H, p. de force et p. hydro OK, 3.800 euros.
✆ 06 19 36 36 52

76 - Recherche 1 tracteur Mercedes MB TRAC 1600 ou autre modèle de la même marque, en 6 cylindres uniquement.
✆ 06 21 49 50 89.

88 - Vds Valtra T120 2007 4700 heures pneus usure 20% TBE 1ère main cause retraite
✆ 03 29 07 94 51 HR

Travail sol

26 - Recherche planteuse Super Préfer 1r ou plus + canon à traiter état indifférent.
✆ 06 70 33 22 31

84 - Cse cessation VDS benne Lambert 14T CU, TBE – herse rotative 3 m Maschio révisée TBE – semoir blé 21 socs 3 m Maschio Gaspardo TBE.
✆ 06 08 35 07 30

89 - ACHETE petit cover crop en très bon état (réf. 0704)
✆ 03 86 56 30 30

Récolte

01 - Vds and. Kuhn GM 4321, enrubanneuse Superstino p., presse BR Gallignani 2120, fauch. Kuhn GMD 700 GM, girofaneur Kuhn M42
✆ 06.35.28.33.16. hr

Traitement

69 - Vends canon Berthoud Super Air Flo 600 l., 1989, bon état, 2000 euros HT.
✆ 06 76 62 55 97

70 - Vds pulvé Blanchard 24m Pintajets 4500L, Tracteur AVTO deux treuils AV AR 4m, Faucheuse Kuhn 5 assiettes. Tél. 06 80 07 82 66
✆ 06 76 80 17 27

Epandage

07 - Vend tonne à lisier avec bras de pompage 7150 L TBE Pichon année 2005 + cône de remplissage
✆ 06 63 12 69 83

26 - Recher épandeur RUR Zetor, vis à grain 12m chariot et trémie bon état. Faire offre au :
✆ 04 75 59 80 58

39 - Vds semoir engrais Kuhn 2 000 l, 15-28 m, déflecteur de bordure, t.b.é 2 500 euros
✆ 06 07 52 06 75

39 - Vds cause retraite épandeur Miro Heywang ABH 50 m, hérissons verticaux, niches à veaux, silos à farine
✆ 06 38 67 33 25

Irrigation

38 - PA AVEC PHOTOS - Vds 47 tuyaux arrosage 6 m Irifrance ABC 15 raccords 1 tuyau raccord bouche diam. 70 TBE : 350 euros.
✆ 04 76 64 54 40

Manutention

26 - Recherche palox plastique ex cabanon.
✆ 04 75 51 63 18

88 - Vends Manitou 735-120 PS clim année 07/14 1.800 h 5 équipements très bon état. Mélangeuse Triolet 2-1600 de 2004 tapis droite et gauche commande électrique béquille hydraulique pese bon état
✆ 06 71 20 50 62

Agri. divers

01 - Vds paille BR - 2 ceintures de vêlage Agromonitor - charrue Huard 4 socs QR65T - P. char rampe hydro - multiservices Mailleux et fer plat adapt. JD - pneus 16-9-24 et 750-65-26 -
✆ 06.85.17.96.95

01 - Vds charrue Gregoire Besson RB4, 2000 - semoir à m. Monos. 4 rgs Fertil. & Microgran. - semoir à cér. Sulky 3m - sem. eng. Vicon état neuf PS 604 le tout bon état
✆ 04.74.51.24.51

07 - Vds broyeur Tortella 2,25/2,50m bon état jeu marteau en + travaille 1 saison
✆ 04 75 03 30 37 ou 06 40 79 46 23

18 - Vends tracteur New Holland M100, climatisé, relevage électronique, bon état - benne Cargo, 9 t, un essieu, une bâche, une béquille hydraulique, état neuf - semoir pneumatique Ribouleau Monosem, 4 rangs, pour tournesol et maïs - 2 charrues Goizin de 4 corps, à plat, de 12 pouces - herse Sicam Rau, modèle léger, 5,25 m, repliage hydraulique, bon état - bineuse à tournesol et betteraves, 4 rangs, en état de marche - canadien Vibro Flex, 3,50 m, 14 dents - paire de roues, jantes et pneus, Kebler super 50, 9,5R44, état neuf - semoir Delimbe anti limace et petites graines - poudreuse Daguet AD 3067.
✆ 02 48 64 45 51, heures repas.

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Renault, Fend. (réf. 050A)
✆ 06 29 81 80 05

21 - VENDS benne Brimond 8 T. + 2 pneus avec jantes, - rouleau tasse avant Quivogne 3 m.,TBE - pulvérisateur Berthoud Racer 2 000 l., 21 m., - distributeur engrais Sulky DPX 21-24 m., 1 500 l., année 2000, (réf. 050E)
✆ 03 80 36 96 15 - 06 70 61 58 92

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m., charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

38 - Ces. vends rouleaux grillage neuf vert plast. simp. torsion losange 50x50, H 2m. divers. auges matériells divers.
✆ 06 77 97 31 07

38 - Vds broyeur Kuhn 230 déportable bac à cire plumeuse à sec tourelle de 10 cônes à saigner.
✆ 06 81 64 05 80

38 - Vds 2 roues étroites complètes 9,5x44 avec voile : 300 euros.
✆ 06 76 04 37 57

38 - Vds charrue quadrisoc Rabewerk claire voix, TBE, essieu freine roc carré 100, 8 Goujon.
✆ 04 74 54 30 95

38 - Charrue Huard 370 trisocs chassis quadrisocs sécurité boulons versoirs neufs TB état.
✆ 06 77 76 16 58

38 - Vent lame à neige hydro pirouette GF440 faucheuseVicon 4 assiettes cabine adaptable pour mf série 300.
✆ 06 81 82 67 23

38 - Faucheuse Fella 2,55 m, charrue Huard trisocs bon état, petits prix paille BR diam.125 et b. carrées.
✆ 06 12 15 35 90

38 - Vds semoir centrifge Kuhn état neuf servi une année 1800 litres, pulvérisateur Amazone 1000 l rampe 15 m.
✆ 04 78 40 01 78

39 - Vends bennes élévatrices Brimont 8t, 10t Dekekler, 10t boggie Deves. 2 pneus 520.70.38 état neuf, 4 roues complètes 6 trous 14/65/16, masses AV de tracteur et de roues AR. Mélangeuse bol Zaggo. Bétonnière malaxeur 500 l utiles. Séparateur à grains 50 et 100 quintaux/heure
✆ 03 84 70 19 44 midi 03 84 70 02 77 soir

39 - Vends semoir engrais pulvé 9 m tank à lait Japy cause retraite
✆ 06 45 92 28 41

42 - Vds trieur Marot super état - moteur 5.5 portail écorneur élect.- charrue à boeuf
✆ 04 77 75 95 89

55 - Vends pulvé hydro-pulvé 2011 28 m coupure Gps toute options état proche du neuf, combiné Perrin 4 m, 4 roues étroites 2 136r28 - 2 27095r46, cover crop 36 disques APXTL Quivogne.
✆ 06 20 70 13 52

58 - VENDS pailleuse Caquevel, - brabant 3 socs, - semoir engrais, - charrue, - ensileuse, - tracteur MC 824. (réf. 070A)
✆ 03 86 29 88 21 après 20 h

69 - Vds 3 cellules diam. 4,46 m. 65 T. chacune - 1 charrue trisoc réversible Bonnel - 1 épandeur Surdic 5 T. basculant - 1 presse New Holland MD 370 - 2 roues étroites 230-95-48 Kléber pneus neufs pour NH. Tuyaux alu 6 m. diam 80 et diam 60 - 1 rivière Casalis égreneur maïs Cribs.
✆ 06 19 43 19 97

69 - VENDS bricoles + colliers pour chevaux, - charrue, - roue pressoir écureuil (réf. 07VB1)
✆ 06 10 43 35 81

69 - VENDS compresseur thermique à piston avec tuyaux + moteur Bernard T 110 + 2 refroidisseurs pour association, le tout bon état (réf. 07VB3)
✆ 06 10 43 35 81

71 - Cessation épandeur fumier Maître 6T5 dbl hérisson, TBE, abreuvoirs Labuvette, chaînes, attache 3/4 brins 36 plq fibro neuves brun rouge S/ amiante, 6 ondes 1,25 m.
✆ 06 88 49 49 42

71 - Vds cse retraite charrue tri-soc réversible, sécurité, boulons, Case Huard - semoir Nodet 3 m - herse plate 4,5 m neuve de 2014, hersé 20 ha, repliage hydraulique, terrage forcer signalisation aux normes européennes - pulvé Tecnoma, cuve 800 L, 15 m repliage manuel, treuil hydraulique - semoir engrais Agram Jet Speed,1.200 L , 12 à 18 m, fermeture hydraulique. Prix à débattre.
✆ 06 70 46 86 03 H.R.

89 - VENDS remorque isotherme Lamberet équipée 14 crochets agneaux, excellent état, 3 500 € HT ferme (réf. 0705)
✆ 06 72 54 63 07

Elevage

03 - Recherche bati mailleux Valtra 6400 vds semoir maïs 4 rangs semoir engrais 1200kg pulv 800L
✆ 04 70 06 30 17

54 - Vends bol pailleur Jeulin 24 m3, 2 vis, parfait état, année 2012, 25.000 euros.
✆ 06 07 80 77 13

71 - Vends remorque bétaillère Jeantil dble essieu, 6.2 x 2.47, 2005, TBE, 5.990 euros, photos bon coin.fr
✆ 03 85 54 59 77

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds bétaillère Mercédès 1317 état impeccable
✆ 04.74.51.92.28

21 - VENDS Kangoo D 55 pour pièces, moteur HS, 231 000 kms, 2001, crochet, galerie, autres pièces, 500 euros (réf. 0702)
✆ 06 20 71 08 51

38 - Vend camion Renault 5170 turbo intercooler 1988 18 T., bétaillère.
✆ 06 80 22 12 91

69 - Bétaillère Master 120 CV. caisse alu neuve + pont, 49000 kms, révisé, distrib. Tél Gauthier :
✆ 06 07 74 89 24

Tourisme

39 - Roulotte bois 4 pneus L 6,7 l 2,45 couchage 2 places, wc, douche, évier, fourneau, gaz, frigo, 9 500 euros à débattre, t.b.é
✆ 06 78 28 76 12

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin très bonne qualité balles rondes 120x150, 35T environ
✆ 06.84.47.68.91. ou 06.85.81.70.78

01 - Vds foin 2016 et paille BQ balles rondes 120x130 - échange roues 620/70R42 usure 50% contre 580/70R42
✆ 06.74.18.42.54

07 - Cause cessation vends foin 2016 très bonne qualité 07 Coucouron
✆ 04 66 46 15 56

38 - Agriculteur vds foin bottes carrées livraison à partir de 8 tonnes.
✆ 06 07 33 77 17

39 - Vends betteraves fourragères campagne 2017. Possibilité de livraison, à reserver des maintenant
✆ 06 71 13 78 72

42 - Vds paille d'orge et foin de bonne qualité BR 120x130
✆ 06 81 05 18 86

ESPACE Affaires

TRACTEURS

	an	Heures	CV
J. Deere 6420 Premium TLS, TBE	2006	4100	110
J. Deere 6105 R + chargeur, état neuf	2013	1890	105
J. Deere 5820 surbaisse, BE	2003	4900	90
J. Deere 6115 R AP + chargeur, TBE	2012	4200	115
J. Deere 6230 Premium + Rel Av., BE	2008	4830	100
J. Deere 6105 R, TBE	2014	1000	105
J. Deere 6430 premium + chargeur, BE	2011	6000	120
J. Deere 6105 R + chargeur, TBE	2013	3500	105
M. Ferguson 4335 arceau + chargeur, BE	2005	3950	75
M. Ferguson 5445 + chargeur, TBE	2003	6500	90
M. Ferguson 5435 + chargeur, BE	2010	3950	92
N. Holland TSA 100 Delta, BE	2007	3750	100
N. Holland T.6 140 + chargeur, TBE	2013	2400	115
N. Holland L 65 + chargeur, BE	1996	5200	65
Case IH MXU 125, TBE	2004	4050	125

MATÉRIELS

		an	capacités
Presse B.R.	DF - MP 121, ficelle filet, ameneur rotatif, rév.	2005	15300 bts
Presse B.R.	JD - 592 Hyflow, ficelle filet	2009	10000 bts
Herse rotative	KUHN - HR 3004, packer+portacourt, BE, rév.	2010	3 m
Semoir	SULKY - Master 25.300, 25 rgs à disques, rév.	1999	3 m
Faucheuse	KVERNELAND - 2532H, BE	2011	3,20 m
Faucheuse	KVERNELAND - 2532, BE, révisée	2009	3,20 m
Faucheuse	KUHN - GMD 902, BE, révisée	2005	3,60 m
Faucheuse	KHUN - GMD 700 GII HD, BE	2001	2,80 m
Faucheuse	KHUN - GMD 2810 FF, TBE, révisée	2010	2,80 m
Fauch. condition.	KRONE - EASYCUT 2800 CV, BE, révisée	2005	2,80 m
Andaineur	KUHN - GA 4101 GM, TBE, révisé	1998	4,10 m
Faneuse	KRONE - KWT,11/22/10, TBE	2012	11 m
Épand. fum.	DEGUILLAUME - 80 SL, H. verticaux, TBE	1998	8 T
Épand. fum.	DEGUILLAUME - ACD 180, BE, révisé	2009	15 T
Bétaillère	ROBUST - R 550, TBE, révisée	2008	5,50 m
Benne à ridelles	ROLLAND - BH 65, BE	1996	6,5 T
Épareuse	KUHN - HE 5051 P, BE	2011	5 m
Broyeur	LAGARDE + SR 240, BE	2004	2,40 m

Défi-Mat www.defimat.fr
UZERCHE 19 : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80 Mail : lparsoire@defimat.fr

• FARINE DE PAILLE pour élevages laitiers sur tapis, matelas logettes. Très bon asséchant litière, confort de l'animal. Bonne assimilation fosse lisier sans formation croûte superficielle. Utilisation préconisée 300 /400 grs /jour /logette. Livraison rapide France en big bag de 900kgs ou vrac
• GRANULES DE PAILLE pour élevages avicoles.
• PAILLE BROYEE DEFIBREE
transportsgrimault@yahoo.fr - 06.76.60.08.61
www.grimault-paille-fourrage.fr

Remorque Lambert 16T Tandem 110 colaert
Roues Kargo Radial
Année 2016
15 990 € Démo
Présent au SIMA Stand 7 D 021
ALLIANCE
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com 02 43 00 75 31

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Nouveau site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

SIMA GODE Stand 6-H-071
L'innovation, notre raison d'être
minibatt + Prélever des échantillons sans sortir la moissonneuse batteuse
multitest 3 contrôles en 1 seule opération
pailletest mesure instantanée de l'humidité et de la T° des pailles et et foin pressé
G3P La référence des pompes à graisse électrique
minitest pocketest KLEENJET estim'récolt
SERVICE - ASSITANCE ET SUIVI GARANTIS
GODE 03 23 66 20 05
www.gode.fr

Elan
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

RINÇOTOP®
✆ 01 49 84 94 28
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
152€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		152,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EACB - Photos non contractuelles

67 - Vends foin bio 2016 en bottes carrées 90 x 120 x 240 et rondes ø 1,65 m.
✆ **06 37 29 90 93**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

71 - VENDS foin de prairie, année 2016, balles rondes 120 x 130, bonne qualité, stockée sous abri, prix selon quantité. (réf. 0601)
✆ **03 85 54 70 69 HR**

Fourrage

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ **06 03 07 54 83.**

26 - Vds luzerne 2e 3e coupe bottes rondes 120/120.
✆ **06 58 39 58 42**

26 - Vds luzerne 1ère, 2ème et 3ème coupe 2016 en balle ronde 120 x 120 et foin 2016.
✆ **06 83 48 29 67**

38 - Vds paille bottes carrées 120*70*240 et bottes rondes 120*120 stockées a l'abri, livraison possible.
✆ **06 87 45 71 74**

38 - Vend foin et refoin balles rondes à l'abri TBQ.
✆ **06 30 70 89 17**

42 - vds paille balle ronde 70 €/tonne + mais ensilage balle ronde 50 €/tonne + foin luzerne balle carrée 135 €/tonne + foin luzerne enrubannée 90 €/tonne
✆ **06 89 88 44 29**

69 - Vds paille de blé bottes stockées à l'abri FC Poncet St Laurent de Chamousset.
✆ **06 81 44 66 22**

69 - Vds balles rondes foin 2016 à prendre sur place.
✆ **06 62 70 95 18**

71 - Vends foin PN BR, 120 x 120 RGI BC, foin PN BC, paille BC, départ ou rendu.
✆ **06 16 91 31 82**

71 - Vends bonne paille livrée par camion remorque. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends foin et paille, bottes rectangulaires, stockées à l'abri, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

88 - Vends foin balles carrées ou rondes, paille balles rondes, enrubannage, regain, luzerne, maïs ensilage (Vittel).
✆ **06 71 20 50 62**

Pépinière

01 - Vds surplus plants peupliers 2 à 3 euros/pièce suivant calibre variété 214
✆ **06.82.07.33.68**

Terrain

38 - Agriculteur cherche terrain en fermage ou vente cultivable, étudie toutes propositions en Drôme et Sud Grésivaudan.
✆ **06 89 44 75 22**

38 - Achète pour échange 2 Ha ou plus sur Le Mottier, Champier, Eydoche, Longechenal faire offre à
✆ **Ecrire à Terre Dauphinoise sous la réf : 2017/01 - CS 92608 - 38036 GRENOBLE Cedex 2**

38 - Vends parcelles bois pour coupes ou placement/défiscalisation région 38 La Tour du Pin.
✆ **06 77 97 31 07**

42 - Echange terre agricole contre terrain boisé région Albieux - Bussy Albieux
✆ **06 42 23 55 51**

Foncier

Rech. **expl. culture ou élevage.** Vente ou Loc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

Divers

01 - Vds foin - bétaillère, faucheuse Fella 5 ass. - semoir engrais 800L - paille BR 120x120
✆ **06.79.94.58.25**

07 - Vds piquets châtaigniers 1,80m - 1,50 euros - faits à la main
✆ **06 05 69 89 39**

18 - Vds bois de chauffage en 2 m, chêne, 24 euros HT/stère départ 18.
✆ **06 03 07 54 83.**

38 - Vds pneus : 30.5/LR/32,23/1/26,2018/R38, 400x22.5 ,16.5/85/28,900x20,1000x20, autres réf.
✆ **04 78 31 26 00**

39 - Livre piquets acacia 1,80 ou 2 m, autres dimensions possibles. Prix int. selon quantité
✆ **03 84 81 47 32 ou 06 85 10 34 19**

39 - Chambre froide à démonter marque Dagard long. 2m80 larg. 2m + petite 1m60/1m20. Lons le Saunier. Prix à débattre 1 000 euros
✆ **06 85 66 54 88**

58 - VENDS 60 balles rondes foin 120 x 125, 60 euros la tonne, - 200 poteaux acacias fendus 2 m., 2.50 € pièce (réf. 0701)
✆ **03 86 68 52 91 HR**

70 - Vends lot piquets 2 mètres acacia appointés prix à l'unité 2euros50
✆ **09 52 36 46 70**

70 - Vends lot piquets 2 mètres acacia appointés prix à l'unité 2euros50
✆ **09 52 36 46 70**

71 - Vends piquets acacia 1,80 m, non appointés, 1,70 euro, région Tournus.
✆ **06 07 83 44 30**

Offre

Emploi

38 - URGENT, le Comité Isérois des ELeveurs recherche un AGENT de TRAITE pour prélever des échantillons de lait lors des traites en élevage sur le secteur Belledonne – Aucun diplôme exigé – Connaissance milieu agricole appréciée – Domicile sur secteur – CDI temps partiel (27h mensuelles). Adresser candidature à Nathalie DEGARDIN au
✆ **06.68.00.51.35 ou nathalie.degardin @isere-conseil-elevage.fr**

38 - URGENT, le Comité Isérois des ELeveurs recherche un AGENT de TRAITE pour prélever des échantillons de lait lors des traites en élevage sur le secteur Belledonne – Aucun diplôme exigé – Connaissance milieu agricole appréciée – Domicile sur secteur – CDI temps partiel (27h mensuelles). Adresser candidature à Nathalie DEGARDIN au
✆ **06 68 00 51 35 ou nathalie.degardin@ isere-conseil-elevage.fr**

SALARIÉ AGRICOLE
AGENT D'ÉLEVAGE BOVIN VIANDE H/F
Futur Associé

Canton:	Semur en Auxois
Contrat de travail:	CDI 35 h./semaine
Secteur d'activité:	Polyculture élevage (bovin)
Statut de l'entreprise:	Groupement d'employeurs départemental **Agri Ressources 21**
N° Siret:	537 884 397 000 28
Date prévue d'embauche:	immédiatement
Salaire:	A définir - Pas de logement sur place Repas OK - A charge salarié
Lieu de travail:	21140 Millery
Date de l'offre:	30 janvier 2017
Formation:	CAPA / BEPA
Expérience:	expérience professionnelle, permis B et véhicule exigés

DESCRIPTIF DU POSTE

Le Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recherche **un agent d'élevage bovin** pour une mise à disposition chez un exploitant en Elevage Bovin.
Vous aurez pour mission, dans le respect des consignes de l'exploitant, **le soin aux animaux (alimentation, surveillance, paillage, vêlage,) le suivi des cultures (travail du sol, semi, récolte)**.
Vous justifiez d'une première expérience professionnelle en agriculture, et maitrisez la conduite d'engins agricoles.
L'exploitant prévoit une association.

Si le poste vous intéresse, veuillez adresser votre candidature à:
AGRI RESSOURCE 21
Sabine Gondeaux
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière ou geagricoles21@gmail.com

SALARIÉ AGRICOLE
AGENT D'ÉLEVAGE LAITIER

Canton:	Auxonne
Contrat de travail:	CDD 39 h./semaine - 1 week-end par mois
Secteur d'activité:	Polyculture
Statut de l'entreprise:	Groupement d'employeurs départemental **Agri Ressources 21**
N° Siret:	537 884 397 000 28
Date prévue d'embauche:	mars
Salaire:	A définir selon compétences et expériences
Lieu de travail:	21250 Villy le Mouthier
Date de l'offre:	06/02/2017
Formation:	CAPA / BEPA
Expérience:	expérience professionnelle, permis B et véhicule exigés

DESCRIPTIF DU POSTE

Le Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recherche **un agent d'élevage laitier** pour une mise à disposition chez un exploitant en polyculture.
Vous aurez pour mission, dans le respect des consignes de l'exploitant, **le soin aux animaux (alimentation, surveillance, paillage, curage,) les traites quotidiennes, les travaux des champs, le suivi des cultures (travail du sol, semi, récolte)**.
Vous justifiez d'une première expérience professionnelle en agriculture, maitrisez la conduite d'engins agricoles.

Si le poste vous intéresse, veuillez adresser votre candidature à:
AGRI RESSOURCE 21
Sabine Gondeaux
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière ou geagricoles21@gmail.com

SALARIÉ AGRICOLE
AGENT D'ÉLEVAGE BOVIN VIANDE H/F
Futur Associé

Canton:	Montbard
Contrat de travail:	CDI 35 h./semaine
Secteur d'activité:	Polyculture élevage (bovin)
Statut de l'entreprise:	Groupement d'employeurs départemental **Agri Ressources 21**
N° Siret:	537 884 397 000 28
Date prévue d'embauche:	immédiatement
Salaire:	A définir - Logement familial sur place Repas OK - A charge salarié
Lieu de travail:	21150 Bussy le Grand
Date de l'offre:	03/02/2017
Formation:	CAPA / BEPA
Expérience:	expérience professionnelle, permis B et véhicule exigés

DESCRIPTIF DU POSTE

Le Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recherche **un agent d'élevage bovin** pour une mise à disposition chez un exploitant en Elevage Bovin.
Vous aurez pour mission, dans le respect des consignes de l'exploitant, **le soin aux animaux (alimentation, surveillance, paillage, vêlage,) le suivi des cultures (travail du sol, semi, récolte)**.
Vous justifiez d'une première expérience professionnelle en agriculture, et maitrisez la conduite d'engins agricoles.
L'exploitant prévoit une association, puis la reprise de l'exploitation.

Si le poste vous intéresse, veuillez adresser votre candidature à:
AGRI RESSOURCE 21
Sabine Gondeaux
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière ou geagricoles21@gmail.com

71 - Michel VIARD SARL recherche mécanicien agricole confirmé, personne sérieuse et motivée. Envoyer CV et LM par courrier : Route de Toulon, 71320 La Boulaye ou par courriel à : michel-viard@wanadoo.fr
✆ **03 85 79 62 60**

ETA 89 RECHERCHE chauffeur (se) agricole
Permis BE obligatoire, expérience agricole souhaitée, autonome et motivé (e). Logement possible.
Pas sérieux s'abstenir. **06 09 46 22 52** *(le soir)*



SALARIÉ AGRICOLE
AGENT D'ÉLEVAGE LAITIER

Canton:	Montbard
Contrat de travail:	CDD 5 mois - 35 h/semaine
Secteur d'activité:	Grandes Cultures
Statut de l'entreprise:	Groupement d'employeurs départemental **Agri Ressources 21**
N° Siret:	537 884 397 000 28
Date prévue d'embauche:	juin
Salaire:	A définir - Repas OK - A charge salarié
Lieu de travail:	21460 Corombles
Date de l'offre:	03/02/2017
Formation:	CAPA / BEPA
Expérience:	expérience professionnelle, permis B et véhicule exigés

DESCRIPTIF DU POSTE

Le Groupement d'employeurs départemental Agri Ressources 21 recherche **un ouvrier agricole** pour une mise à disposition chez un exploitant en Grandes Cultures.
Vous aurez pour mission, dans le respect des consignes de l'exploitant, **les travaux des champs, le suivi des cultures (travail du sol, semi, récolte)**.
Vous justifiez d'une première expérience professionnelle en agriculture, et maitrisez la conduite d'engins agricoles.
Vous maitrisez les techniques culturales.
Afin de pérenniser le poste, le groupement d'employeur recherche un adhérent pour la période de novembre à mai.

Si le poste vous intéresse, veuillez adresser votre candidature à:
AGRI RESSOURCE 21
Sabine Gondeaux
1, Rue des Coulots - 21110 Bretenière ou geagricoles21@gmail.com

Service

01 - CTRM Michel Servignat atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP, ... rectification culasses. Vente pièces moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

Animaux

Divers

07 - Cheval 7 ans Hongre 1,60m Pie Palomin pucer pour bon cavalier TRI vaches
✆ **06 50 14 45 90**

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds taureaux de 15 à 30 mois, type mixte, inscrits, indemnes IBR, livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

01 - Vds VL en lactation cause surnombre Holstein et Montb
✆ **06.69.91.65.85**

03 - Élevage Brière Bresnay 03 vend reproducteurs charolais N° HBC 03 039 027
✆ **04 70 42 80 57**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VENDS reproducteurs LIMOUSINS 15 à 17 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (020E)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds vaches PH noires red au choix cause retraite à venir TGS UPRA CL
✆ **06 71 21 49 36**

18 - EARL Trameson, 18350 Charly, vend taureaux HBC adultes, 30 mois, 18 mois et 1 an, visite de l'élevage toute l'année.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - EARL Breton, 18 Germigny, vds tb taureaux charolais HBC de 21 mois dont certains possibles pour génisses.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2015 et janvier 2016 tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix très raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06 81 38 47 12 ou 02 48 56 21 49 ou 06 07 91 98 08**



Plus d'infos : Romain Chabert 06 80 41 11 04

18 - Vends repros de 12 mois, HBC, TGS, origine VF et 1 sans cornes. GAEC de Lepaud, 18600 Augy sur Aubois.
✆ **06 68 68 24 94 ou 02 48 76 23 41.**

21 - VENDS grand choix de reproducteurs 1 et 2 ans, HBC, TGS. GAEC Ferroux - 21430 Savilly (réf. 070B)
✆ **06 84 86 22 72**

21 - VENDS taureaux charolais 2 ans et reproducteurs 14 mois HBC. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 0603)
✆ **06 68 67 74 41**

21 - VENDS bons veaux reproducteurs HBC, vêlâge facile dont frère IAGO CE, mères bien indexées. GAEC Noiraut - Meilly sur Rouvres (réf. 06VB1)
✆ **06 14 13 59 11**

21 - Elevage charolais HBC, EARL GABORY Bruno - Jeux les Bard VEND 1 taureau 18 mois + veaux de l'année, IBR A, GS (réf. 0604)
✆ **06 87 43 40 33**

21 - Elevage HB Limousin VEND taureaux 18 mois, - génisses 12 mois, - vaches pleines (réf. 060B)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène VENDS 1 taureau adulte 5 ans, 10 taureaux de 2 ans et large choix veaux d'un an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf.050B)
✆ **03 80 97 23 28 06 07 75 59 74**

21 - VENDS reproducteurs CHAROLAIS IBR A. EARL Jully - Lobreau 21230 Magnien (réf. 0502)
✆ **06 70 11 90 57**

21 - Elevage CHAROLAIS HBC Vend bons taureaux 2 ans, vêlâge facile. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 0301)
✆ **06 98 38 19 62**

Le Syndicat de la race bovine charolaise de l'Yonne organise trois journées «PORTES OUVERTES»,
LES JEUDI 23, VENDREDI 24 ET SAMEDI 25 FÉVRIER
dans les élevages suivants :

Earl BAUDOT Ludovic	Fulvy	Tél. 06 19 96 60 17
Earl LA CROIX DU CHATEAU	Joux la Ville	Tél. 06 25 01 26 67
Gaec CADOUX père et fils	St André en Terre Plaine	Tél. 06 89 18 05 87
Gaec de MARCILLY	Provency	Tél. 06 45 47 58 73
Gaec PETIT	Merry la Vallée	Tél. 06 70 70 51 21
MANDRON Laurent	Montillot	Tél. 06 87 16 54 66
Scea DUBAN	Athie	Tél. 06 80 60 10 33
Scea RIOTTE SCHRAPFER	Angely	Tél. 06 08 06 61 66

Sont proposés à la vente, des reproducteurs de 10-15 mois, 18-27 mois et adultes. Garanties sanitaires.

VENTES aux **ENCHÈRES** de reproducteurs charolais
CHAROLAIS CROISSANCE
• 22 février **STATION DE CRÉANCEY (21)**
Garanties sanitaires et de reproduction
UNION CHAROLAIS CROISSANCE - Julie Cadiot 06 23 42 37 73
www.charolaiscroissance.fr

21 - VENDS reproducteurs mâles LIMOUSINS 14 mois, TBO, TGS, IND. IBR - Groen (réf. 0303)
✆ **06 78 97 72 28**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends veau HBC 18 mois (père Voltère) veaux d'1 an reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires. (réf. 0307)
✆ **06 21 88 22 77**

26 - Vds vaches prêtes aux veaux - Holstein et Montbé - Issu d'IA - Adhérent CL.
✆ **06 07 85 03 08**

38 - Vds vache Limousine, terme 26/02/17, insémination artificielle, second vêlage (facile), docile.
✆ **04 74 80 00 43**

39 - Vds 10 belles vaches limousines pleines écornées, dociles, typées viande indemn. IBR. Liv. pos.
✆ **06 26 20 05 40**

39 - Vends vaches charolaises avec leur veau, bonne origine, garantie sanitaire. Jonnier Nicole.
✆ **03 84 81 23 59**

JOURNÉES COMMERCIALES à DECIZE
VENDREDI 17 et SAMEDI 18 FÉVRIER
2 ÉLEVAGES CHAROLAIS vous accueillent :
• GAEC SAVRE
Domaine Fleury
06 89 28 18 82
• GAEC TOUILLON-MOIRON
Le Grand Saisy
06 19 82 08 94
Nous vous proposons au choix 5 taureaux de 18 mois

42 - Vds joli mâle Limousin un an 1300 euros
✆ **06 07 03 74 94**

42 - Vds cse retraite génisses Limousines suitées génisses pleines génisses 15 18 mois à Cuzieu
✆ **06 81 31 07 42**

42 - Vds 10 taureaux Charolais 16 mois HBC livr. assur. gaec Lapendery
✆ **06 33 45 64 39**

42 - Vds taureaux Charolais 2 ans et 14 mois HBC TBO livr. assur. Cuisset JM - St Germain Lespi.
✆ **06 30 92 60 12**

58 - Elevage charolais HBC GAEC de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 14 mois, 2 ans et adultes ayant eu des premiers prix en concours. IND IBR, livraison toutes distances (réf. 050H)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS 1 taureau 2 ans, - veaux de l'année dont 2 VF, HBC, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 06VB2)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS taureaux 4 ans, - 18 mois et veaux reproducteurs, le tout HBC, TGS, IBR A. Charetier - Anlezy (réf. 0605)
✆ **03 86 60 23 29**
06 37 43 86 56

58 - VENDS reproducteurs CHAROLAIS 5 ans - 2 ans - 14 mois, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny (réf. 07VB2)
✆ **06 13 33 44 38**

58 - VENDS taureaux 2 ans Charolais TGS, TBO. EARL du Champ-Morin 58250 St Seine (réf. 0501)
✆ **06 78 59 03 92**

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans et adulte HBC et non, vacc. FCO. Guinot - Sermages (réf. 5104)
✆ **06 50 19 42 35**

58 - Eleveur limousin VEND veaux reproducteurs de l'année HBL ou non, ind. IBR, TGS. David Thoulé - Le Couault - Diennes Aubigny (réf. 010F)
✆ **03 45 82 90 10**
06 10 09 65 69

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans HBC hivernés au pré, maigres. GAEC Pellé G. et J. (réf. 0302)
✆ **06 47 59 78 09**
06 37 56 84 66

58 - VENDS confiance taureau CHAROLAIS VF 5 ans HBC né IA, fils d'AMI VF, - veaux reproducteurs CHAROLAIS HBC et LIMOUSINS 14 mois. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0304)
✆ **06 72 26 48 56**
06 78 97 54 52

69 - Vds taureau limousin 3 ans 1/2 très calme TGS - Ind IBR + désileuse Agram 2 m3 - Servis 6 mois - Cause cessation.
✆ **07 81 26 95 66**
ou 04 74 05 65 96

69 - Vends reproducteurs limousin 15 à 18 mois. TGS. Livraison possible.
✆ **06 08 10 22 44**

69 - Aux éleveurs du Rhône, recherche vaches race 66 pour abattoir de St Romain de Popey. Renseignements au :
✆ **06 85 66 65 35**

71 - Vds 10 repro. de 14 mois dont 3 conseillés sur génisses, HBC, indem. IBR BVD. SCEA Pichard Hugues.
✆ **06 08 95 93 72**
ou 03 85 57 46 26

71 - Elev. charolais vd taureaux 1 et 2 ans, HBC, au pré, TGS. EARL Dufraigne D., 71190 La Tagnière.
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Elevage sérieux vend 20 vaches pleines, HBC ou non, à choisir parmi 450. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds 35 taureaux 20 mois, HBC, T. B. qualité et origines. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaec-bonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends taureaux 18 mois, 1 culard pour croisement, IBR A. Gaec du Bois de Vevres, Toulon/Arroux.
✆ **03 85 79 40 83**

71 - Eleveur limousin vend pour la repro. génisses 22 mois et taureaux 16 mois, HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Recherche bovins pour pension, génisse de deux ans pleine montbéliarde de préférence.
✆ **06 43 78 99 31**

71 - Elevage Aubrac vend taureaux 15 et 18 mois, TGS, indemnes IBR, calmes, habitués à l'attache.
✆ **06 20 39 48 98**

71 - Elevage charolais HBC vend bons taureaux de 2, 3 et 5 ans, IBR A, TGS, livraison possible. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - VENDS gros veaux reproducteurs nés novembre, issus IA (Voimo - Sylvaner - Business) ou de père génotype, IBR A. Livraison. EARL Plantard - Cuzy (réf. 0703)
✆ **06 17 35 43 02**

71 - Elevage HBC vend taureaux charolais 30 mois et 18 mois, hivernés au pré, TGS.
✆ **06 48 20 82 79**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55 ;**
06 07 31 03 42

89 - Charolais HBC -VEND taureaux 2 ans - 40 taureaux 15 mois - 30 génisses 2ans. TGS - IBR A - vêlage facile ou type élevage. Livraison possible. Accueil permanent - prix raisonnable. GAEC CADOUX P. et Fils (réf. 050F)
✆ **06 89 18 05 87**

89 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans et veaux de 15 mois, origine IA, vêlâge facile. EARL Montenat (réf. 0706)
✆ **06 13 13 39 48**

89 - VENDS taureaux HBC 16 - 17 mois, origine IA ou saillie naturelle, vêlâge facile sans corne, fort potentiel dev., TGS, livraison assurée, prix raisonnable. Elevage Mandron Laurent - 89660 Montillot (réf. 050D)
✆ **06 87 16 54 66**

89 - VENDS taureau 6 ans à génisses HBC cause consanguinité. EARL Baudot - 89160 Fulvy (réf. 0403)
✆ **06 19 96 60 17**
03 86 75 15 33

Caprin

07 - El Genes+ depuis 1996 en AOP picodon 900L 36TB 32TP vds chevrettes Saanen MB mars 2017 et chevrettes Alpines MB avril mai 2017
✆ **06 89 43 76 75**

69 - Vends 2 boucs alpin issus d'IA écornés AXA nés sept. 2016. Elevage adhérent Capgènes.
✆ **06 75 68 77 68**

Ovin

18 - Vds 30 très belles agnelles de 11/2016 (env. 40 kg), IdF X charolais + agneaux mâles pour futurs béliers. Ivan de Fumichon, 18260 Assigny.
✆ **06 74 69 34 05.**

18 - Vds cause cessation 50 brebis, 18 antenaises, 1 bélier charollais.
✆ **02 48 72 31 63.**

84 - CHERCHE place printemps pour 1000 ovins région 04- 26- 13- 84. VENDS agneaux coureurs M et F âge 10 mois.
✆ **06 22 37 71 85**

Chien

03 - Vend chiots Briard fauve nés 2.12.16 mère 250268711161387 Siren 437630262 Brière Bresnay
✆ **04 70 42 80 57**

25 - A réserver chiots Bouviers Bernois pure race non Lof vaccinés, puce mère 250268500758262 Siren 778 334 870.
✆ **07 81 35 29 36**
ou 06 87 39 06 57

69 - Vd chien de chasse cause arrêt chasse 2 ans Griffon vendéen Porcelaine 165 EMZ. SIRET 523 223 629.
✆ **04 74 26 32 89**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable
A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

SAS COCHE-DURY

**SAS au capital de 358.255,19 euros
Siège social : 25, rue Charles Giraud
21190 Meursault
408 788 461 RCS Dijon**

Avis de modification

Suivant décisions des associés du 31 janvier 2017, il a été pris acte de la démission de Madame Charline COCHE de ses fonctions de Directeur Général à effet du 31 janvier 2017.

Pour avis

Le représentant légal

AL210718305

NOMINATION

D.M.P.

**Société par actions simplifiée
au capital de 5.290.560 euros
Siège social : Chemin de la Quénissière
21 910 Saulon-La-Chapelle
391 872 868 RCS Dijon**

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 janvier 2017, Madame Catherine VERGNAUD, 3 Allée Pablo Picasso – 21 000 Dijon a été nommée en qualité de Directrice Générale, pour une durée illimitée. Mention au RCS de Dijon

AL210718281

ERDE

**Société par actions simplifiée
au capital de 500.000 euros
Siège social : Rue du Moulin
21 910 Saulon-La-Chapelle
332 160 118 RCS Dijon**

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 janvier 2017, Madame Catherine VERGNAUD, 3, allée Pablo Picasso – 21 000 Dijon a été nommée en qualité de Directrice Générale.

Mention au RCS de Dijon.

AL210718285

PJPDC PARTICIPATION

**Société par actions simplifiée
au capital de 2.848.208 euros
Siège social : Rue de la Gare
21 910 Saulon-La-Chapelle
480 024 470 RCS Dijon**

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 janvier 2017, Madame Catherine VERGNAUD, 3, allée Pablo Picasso – 21 000 Dijon a été nommée en qualité de Directrice Générale.

Mention au RCS de Dijon.

AL210718287

CLC DIJON SAS

**au capital de 500 000 euros
Siège social : 14B, Rue Antoine Becquerel,
21300 Chenôve
429 635 113 RCS Dijon**

Le 30/12/2016 la société FINANCIERE NICOLAS CLASADONTE, dont le siège social est 3bis, Rue Armand Lederlin, 88150 Thaon Les Vosges, immatriculée sous le n° 393 970 041 RCS Epinal, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société FINANCIERE C.L.C., démissionnaire à compter du 01/01/2017.

AL210718315

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI FAISCAR

**Société civile immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 1105, rue de Bourgogne
21 410 Pont-de-Pany
793 246 422 RCS Dijon**

Par un procès-verbal de l'AGE du 01/01/2017, le siège social a été transféré 40A, route de Verdun – Hameau de Parruey – 21 250 Corgengoux à compter de ce jour. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention au RCS de Dijon.

AL210718260

S.C.I MOREAU

**Société Civile Immobilière
Au capital de 2 000 euros
Siège Social : 10, Rue du Champoran
21560 Arc Sur Tille
451 625 727 R.C.S. Dijon**

L'assemblée générale extraordinaire du 2 janvier 2017 a décidé de transférer le siège social à 39100 Dôle - 179, Rue du Boichot, à compter du même jour, et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts. La société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Lons Le Saunier, désormais compétent à son égard.

Pour avis,

AL210718307

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DAMIC

**SCI au capital de 100,00 Euros
22 Rue Olympe de Gouges,
25220 Chalezeule
812296986 R.C.S. Besançon
Sigle : SCI DAMIC**

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 08/02/2017 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 37 Rue Général Fauconnet, 21000 Dijon à compter du 09/02/2017.

Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :

Objet : L'acquisition des terrains ou d'immeubles, la propriété, l'administration

Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur MICKAEL MARIN, demeurant 37 rue Général Fauconnet, 21000 Dijon

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Besançon

AL210718308

AEF

**SCI au capital de 194.700 €
3 Rue de La Vie Jobelin,
21370 Prenois
397545187 RCS 21000 Dijon**

Transfert de siège

Aux termes de l'AGO en date du29/12/2016, le gérant a décidé de transférer le siège social à 4A Rue Camille Saint Saens, 21000 Dijon. Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de 21000 Dijon

AL210718319

MODIFICATION DE CAPITAL

**CABINET JACQUES BRET
Avocats 62, rue de Bonnel
69003 Lyon**

SELARL D'IMAGERIE MEDICALE DES DEUX PROVINCES - IM2P

Avis de modification

Société d'Exercice Libéral à responsabilité limitée de Médecins au capital de 493.662 euros Siège social : 3 rue Louis Neel - 21000 Dijon RCS Dijon 442 614 442

L'assemblée générale réunie le 18 Novembre 2016 a décidé de réduire le capital d'une somme de 4.846 euros pour le ramener à 488.816 euros par annulation de 4.846 parts d'un euro chacune et de modifier le capital sous la condition de l'absence d'oppositions de créanciers sociaux.

Le 6 Janvier 2017, la gérance a constaté la réalisation définitive de la réduction du capital, en l'absence d'opposition des créanciers.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

AL210718314

**CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 Oberhausbergen
Tél. 03.88.56.91.74
Fax. 03.88.56.91.68**

BEREST BOURGOGNE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
porté à 77.000 euros
Siège social : 14D rue Pierre de Coubertin
21000 Dijon
RCS Dijon TI 820.856.078 (2016B00689)**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 31 décembre 2016, enregistrée au SIE de Dijon Nord, le 3 février 2017, Bordereau n° 2017 / 185, Case n° 14, Ext. 822, a décidé d'augmenter le capital social de 72.000 euros par apports en numéraire

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié comme suit :

ARTICLE 7 - capital social (Ancienne Mention)

Le capital social est fixé à 5.000 euros (cinq mille euros), divisé en 500 parts de 10 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 500 et attribuées en totalité à la société BUREAU D'ETUDES REUNIS DE L'EST «B.E.R. EST», associée unique, en rémunération de son apport en numéraire.

ARTICLE 7 - capital social (Nouvelle Mention)

Le capital social est fixé à 77 000 euros (soixante-dix-sept mille euros).

Il est divisé en 7 700 parts de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

Pour publication légale, Avocat

AL210718309

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AISEREY: Terre - Objectif : Priorité sera donnée à un projet d'intérêt général à caractère environnemental.

2 ha 36 a 50 ca - La racle: ZK-9(J)-9(K)

5 ha 21 a 40 ca - Les champs de bas: ZK-32-33-34-35

67 a 60 ca - Les champs de bas: ZK-30

4 ha 68 a 10 ca - Les champs de bas: ZK-37 7 ha 55 a 73 ca - La racle: ZK-10(J)-10(K)-10(L)-12-13-57[11](J)-57[11](K)-57[11](L) - Les champs de bas: ZK-29

4 ha 25 a 60 ca - La racle: ZK-8(J)-8(K)

2 ha 20 a 70 ca - Les terres merrains: ZK-19(J)-19(K)

16 a 30 ca - La racle: ZK-18

1 ha 16 a 30 ca - Les terres merrains: ZK-21(J)-21(K)

1 ha 64 a 00 ca - Les terres merrains: ZK-23(J)[P1]-23(J)[P2]

50 a 30 ca - Les terres merrains: ZK-20(J)-20(K)

58 a 50 ca - La racle: ZK-14-16

SAVIGNY-LES-BEAUNE: Vignes en AOC SAVIGNY-LES-BEAUNE – Cépage Chardonnay et Pinot Noir.

71 a 57 ca - Les planchots de la champa: AS-63 - Moutier amet: AY-40

Objectif : maintien de l'occupant.

LA ROCHEPOT : Vigne et Terre à Vigne en AOC Bourgogne Hautes Côtes de Beaune et Coteaux Bourguignons - Petit Bâtiment : local à vendangeurs.

1 ha 82 a 61 ca - Les ormeaux: A-904-905-906-907(J)-907(K)-908(J)-908(K)-1092[909]-1093[909]-1120[897]

BEURIZOT: Pré Terre

1 ha 20 a 66 ca - Sous le defend: B-284-285

2 ha 46 a 65 ca - Champau: B-295-297 - Le petit larey: B-99-100 - Le travers des aubues: B-205 - Sur les petites bergeries: A-192

COUCHEY: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant.

2 ha 07 a 24 ca - Bois davot: ZB-5(J)-5(K) - Le bois davot: ZC-8 - Les champy: AI-11

MARSANNAY-LA-COTE: Terre - Objectif: Maintien de l'exploitant.

88 a 80 ca - La basse champagne: ZB-40(J)-40(K) - Les herbiottes: ZB-2

PERRIGNY-LES-DIJON: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant.

41 a 45 ca - La luze: E-197 - Les grandes courbes royes: ZA-19

SAINT-JULIEN: Bois-Taillis

10 a 80 ca - Le pre chaboeuf: ZM-77

COUCHEY :Terre à vigne en AOP Marsannay Rosé

13 a 91 ca - En leautier: AL-60

11 a 79 ca - 'Les plantes': AL- 103

La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose de louer les biens fonciers suivants :

BEURIZOT(21) - Surface sur la commune : 9 ha 72 a 72 ca

- 'Champ gendarme': A- 177 - 'En berron': B- 80 - 'La perriere': B- 252 - 'Le closeau': B- 273 - 'Le defend': B- 350 - 'Le petit larey': B- 47- 98 - 'Sous la chassagne': D- 113-115- 117 - 'Sous les jacquerelles': B- 111-112 - 'Sur l autot': B- 305 - 'Sur la grange fleurot': B- 370 - 'Sur le passon': D- 125 - 'Terre morte': D- 46- 48

SOUSSEY-SUR-BRIONNE(21) - Surface sur la commune : 2 ha 84 a 75 ca

- 'Pre des hates': A- 641- 651- 655- 656

Terre, pré

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 06/03/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL210718331

LE BISTROT BOURGUIGNON

**SARL au capital de 30.489,80 €
Siège social : 8 rue Monge - 21200 Beaune
384 946 950 RCS Dijon**

Modifications

Suivant acte ssp du 6 juin 2001,, le capital social a été augmenté d'une somme de 91.469,41 € (soit 800.000francs) par apport de Mme Brigitte HEGNER de la moitié indivise lui appartenant dans le fonds de commerce de débit de boissons sis et exploité à Beaune (21200) - 8 rue Monge. Le capital est ainsi porté à la somme de121.959,21 euro. Les articles 6 et 7des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Dijon

AL210718327

AMK RENOV 21

**Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 500 Euros
Siège social : 18 Rue de la Forêt
21560 Remilly Sur Tille
824 692 164 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 30/01/2017, le capital social a été augmenté de 19 500 € pour être porté de 500 € à 20 000 € par voie d'apport en nature d'une entreprise artisanale et par création de 1 950 actions nouvelles. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

- Ancienne mention capital : 500 €

- Nouvelle mention capital : 20 000 €

Mentions seront faites au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL210718329

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'annonce parue le06/01/2017 concernant la société ECT COLLECTE dans le journal»TERRES DE BOURGOGNE édition21», il fallait prendre en compte que le nom du président est Philippe LARGY.

AL210718318

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**SELAS « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER », Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon**

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Maël VIARD, notaire à Dijon, le 10/02/2017,M.Denis Henri Jean DUPIN, retraité, né à Dijon (21), le 12/09/1950, et Mme Claudine Ernestine REMONDET, retraitée, née à Lamarche Sur Saône (21), le 28/05/1950, son épse, dt à Dijon (21), 6 rue de Chevigny. Mariés sous le régime de la séparation de biens suivant acte de Me NOURISSAT, notaire à Dijon, du 07/01/1975 préalable à leur union à Lamarche Sur Saône (21) le 11/01/1975, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de communauté.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les 3 mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Maël VIARD

Pour avis et mention.

Maël VIARD, notaire.

AL210718328

MODIFICATION DE STATUTS

SOCIETE «WATHO»

**Société civile immobilière
Capital : 500,00 Euros
Siège à : Menton (06500)
74 Rue Longue Menton
RCS : Nice
SIREN : 480 872 142**

Suivant une décision de la collectivité des associés en date du 15/01/2017 il a été, savoir :

- décidé de nommer M. Dominique, François, André, Marie THOMASSET, dt à Villers Rotin (21130), 23 Rue des Tilleuls en qualité de cogérant, sans limitation de durée à compter du 15/01/2017,

- décidé de transférer le siège social de la société initialement fixé à P Menton (06500) 74 Rue Longue Menton à Auxonne (21130), 69 Rue Antoine Masson à compter du 15/01/2017.

Ancienne mention : siège social à Menton (06500) 74 Rue Longue Menton,

Nouvelle mention : siège social à Auxonne (21130), 69 Rue Antoine Masson.

- décidé de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis et mention.

La gérance

AL210718304

**CABINET JACQUES BRET
Avocats 62, rue de Bonnel
69003 Lyon**

IMAGIX

**SCM au capital de 1.040 euros
Siège : 7 Rue de la Chevalerie
39000 Lons Le Saunier
RCS Lons Le Saunier : 398 773 358**

Avis de modification

L'assemblée générale réunie le 18 novembre 2016 a décidé :

De prendre acte de la démission de M. Erick PEYSSONNEAUX de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour

De réduire le capital d'une somme de 34,24 euros pour le ramener à 1.005,76 euros par annulation de 214 parts de 0,16 euros chacune.

De transférer le siège social du 7 Rue de la Chevalerie 39000 Lons le Saunier au 3 Rue Louis Néel 21000 Dijon à compter du même jour

De modifier les statuts en conséquence

Les caractéristiques de la société sont les suivantes :

Objet : faciliter l'exercice de l'activité d'imagerie médicale par la mise en commun de tous les moyens matériels nécessaires entre les associés et les membres des sociétés associées, sans pouvoir assumer elle-même aucune des missions des docteurs en médecine, telles que celles-ci sont définies par la législation en vigueur et par le Code de Déontologie Médicale, en assurant notamment le libre choix du malade entre les médecins membres de la société, ainsi que l'indépendance technique et morale de ses membres ou des membres des sociétés associées qui exercent sous leur entière responsabilité personnelle.

Durée : 20 ans

Gérance : M. Jean-Claude SERVILLAT demeurant 7 Rue de la Chevalerie 39000 Lons le Saunier

La société sera radiée du registre du Commerce de Lons le Saunier et immatriculée au Registre du Commerce de Dijon.

Pour avis

AL210718322

FUSION

FUSION

Par assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2016, les associés de la société LE BOUT DU MONDE société à responsabilité limitée domiciliée 3 Avenue Charles Jaffelin 21200 Beaune, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 429 121 437, ont adopté le projet de fusion par voie d'absorption de la société HIRO établi par acte SSP en date à Beaune du 22 octobre 2016.

Actif évalué à : 468 497 €

Passif évalué à : 312 600 €

Actif net : 155.897 €

La société LE BOUT DU MONDE détenant 20 000 parts sociales de la société absorbée, il est procédé seulement à la rémunération des autres associés (fusion renonciation).

L'augmentation de capital est de 9 517 €. L'opération dégage un boni de fusion de 126 380 € qui sera porté au passif du bilan de la société absorbée à un compte « prime de fusion ».

La fusion aura un effet rétroactif au 01/01/2016.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

- Ancienne mention capital : 50 308 € divisé en 50 308 actions de 1 € chacune.

- Nouvelle mention capital : 59 825 € divisé en 59 825 actions de 1 € chacune.

Ils ont par ailleurs décidé de transférer le siège du 3, Avenue Charles Jaffelin 21200 Beaune au 20, Rue du Faubourg Saint Jacques 21200 Beaune et modifié l'article 2 des statuts.

Mentions seront faites au RCS de Dijon

Pour avis.

AL210718316

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

**Vend DEUX APPARTEMENTS à Beaune (21)
Rue des Marconnets**

- au 1er étage, **Appartement T3 – Surface carrez : 57,7 m² - Classe Energie : D** - comprenant : un séjour avec placard, une cuisine, deux chambres dont une avec placard, une salle de bain, un w.-c., un dégagement, **une loggia en jouissance exclusive. Cave.** - Quote-part de charges de copropriété : 1.872 € annuelle (soit 156 € mensuelle) - **Prix : 60.500 € * - Réf : 0073 / 0550 / 25**

- au 2ème étage, **Appartement T2 –– Surface carrez : 45,9 m² - Classe Energie : D** - comprenant : un séjour avec placard, une cuisine, une chambre, une salle de bain, un w.-c., un dégagement avec placard, **une loggia en jouissance exclusive. Cave**. Quote-part de charges de copropriété : 1.560 € annuelle (soit 130 € mensuelle) - **Prix : 50.200 € * - Réf : 0073 / 0551 / 30**

Lots soumis au statut de la copropriété - Nombre de lots dans la copropriété : 20 lots

Le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet de procédures menées sur le fondement des articles 29-1 A et 29-1 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 précitée et de l'article L. 615-6 du CCH.

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES **Julien NOEL** - Tél : 09 79 99 02 12 – **jnoel@groupesni.fr**

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de LA CÔTE-D'OR (21) ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH

AL210718226

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

AVIS DE GÉRANCE MANDAT

Aux termes d'un acte SSP en date des 01/01/2017 et 18/01/2017, la société

BABOU, SAS au capital de 15 M €, RCS Clermont-Fd 311 315 329, a donné son fonds de commerce de biens d'équipement de la personne et d'équipement de la maison situé à Centre Commercial Géant Casino – 21300 Chenôve– Agglomération de DIJON, en gérance-mandat visée aux articles L.146-1 à L.146-4 du C.Com. à la société MKI, SARL au capital de 7 500 €, RCS de Dijon n° 500 412 077.

En vertu dudit contrat, la société SARL MKI exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du 01/01/2017, pour une durée déterminée de DOUZE (12) mois, chaque partie pouvant y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de deux mois.

Pour avis

AL210718302

AVIS DE LOCATION-GERANCE

Acte SSP du 28/12/2016 : Mme Myriam BINSSE, 8 rue du Vieux Chemin de Dôle – 21130 Auxonne, immatriculée sous le n° 492.380.175, a donné en location-gérance à la Société GAYET TRANSPORTS EXPRESS, SARL au capital de 7500 €, ayant son siège social 6 rue des Courtots Girards – 21130 Villers Les Pots, 751.689.183 RCS Dijon, un fonds de commerce de Taxi sur la commune de Chenôve (21300) à l'emplacement n°4, sis et exploité à Chenôve (21300), consentie pour une durée de 1 an à compter du 01/01/2017 et jusqu'au 31/12/2017, renouvelable par tacite reconduction.

Pour insertion.

AL210718323

S.C.E.A DOMAINE MOINGEON - LABUSSIERE

**Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 1 524,49 Euros
Siège social : Rue du Puits Bouret
21190 Meloisey
421 468 851 RCS Dijon**

L'Assemblée Générale du 31 décembre 2016 a pris acte de la démission de M. Jean-Noël MOINGEON de ses fonctions de cogérant de la société avec effet au même jour et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Vincent LABUSSIERE continuera d'assumer seul les fonctions de gérant.

L'alinéa 2 de l'article 18 - NOMINATION des statuts, devenu caduc, a été supprimé.

AL210718326

SARL AUDITION BEAUNE

**SARL au capital de 10.000€
Siège à : Beaune 21200,
28 rue du Fg Perpreuil
RCS : Dijon 813 655 156**

Suivant assemblée générale en date du 23/06/2016,

- il a été pris acte de la démission de M. Pierre KONCZEWSKI de son mandat de gérant à compter du 23/06/2016, M. Cyril CORNU restant seul gérant.

Pour avis et mention.

La gérance

AL210718332

NON DISSOLUTION

KIDISTRIB

**SARL au capital de 25.000 €
Siège : 3 Allée Pierre Gueny
21121 Fontaine Les Dijon
798163283 RCS de Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 03 février 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL210718324

DISSOLUTION LIQUIDATION

**CABINET JACQUES BRET
Avocats 62, rue de Bonnel
69003 Lyon**

AGIS

CABINET D'AVOCATS F. LEVEQUE ET ASSOCIES

SELARL au capital de 23.200 euros

Siège : 9 Boulevard Rembrandt Apogée C
21000 Dijon
RCS Dijon : 380 924 977

Dissolution

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 6 février 2017, la société a été dissoute de plein droit par anticipation à compter du même jour, par suite de son absorption par la société AGIS , conséquence de l'apport fusion faite à cette dernière aux termes d'un acte sous seings privés du 26 décembre 2016.

Il a été constaté qu'il n'y a pas lieu à la liquidation de la société, la société AGIS s'étant purement et simplement substituée à la société AGIS - CABINET D'AVOCATS F. LEVEQUE ET ASSOCIES , comme conséquence de la fusion.

La société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL210718311

SARL HIRO

Par décision du 31/12/16, l'assemblée générale des associés de HIRO Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros, dont le siège social est 3, Avenue Charles Jaffelin 21 200 Beaune, immatriculée sous le n° 499 528 081 RCS Dijon, a approuvé la fusion avec la société LE BOUT DU MONDE, et décidé la dissolution sans liquidation de ladite société.

Cette décision de dissolution fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans les 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Dijon.

La dissolution mettra fin aux fonctions de Monsieur Frédéric Mercier gérant.

Pour avis

AL210718317

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 février 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : BURGUNDY HOSPITALITY AND FOOD

Siège Social : 2, 4 et 6 rue Victor Millot et 1 rue Nicolas Rolin 21200 Beaune

Capital social : 100.000 €

Objet : L'exploitation de tout restaurant et la réalisation de toute prestation relative à la restauration, la fourniture de nourriture à consommer sur place ou à emporter ; toute prestation de marchand de vins, la fourniture de boissons à consommer sur place ou à emporter; salon de thé, toute prestation d'hôtellerie, d'accueil et de relation publique sous quelque forme que ce soit.

Durée : 99 années

Gérant : M. Edgar VAUDEVILLE, demeurant 262 rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

AL210718303

SCP «Romain BRUCHON, Clémentine COURLET de VREGILLE et Maximilien CHANUT, notaires associés» à Dijon (21000), 6 rue de l'Ecole de Droit.

Suivant acte reçu par Me Romain BRUCHON, notaire à Dijon, le 1er février 2017, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : DELPIS 21

Capital social : 300,00 €

Siège : 9 rue de la Madeleine à Fauverney (21100)

Objet : Acquisition, administration, gestion par location, ou autrement de tous biens immobiliers et emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet

Durée : 99 ans

Apports en numéraire : 300,00 €

Gérants : M. Camille DELMAS et M. Benjamin CHAMPIS

Immatriculation : RCS de Dijon

Cession de parts : existence de clauses d'agrément

Pour avis et mention

Romain BRUCHON

AL210718310

EURL QUARTZ DETAILING

SARL au capital de 2 000 €
ZA la Grange au Vager
21630 Pommard

Aux termes d'un assp à Pommard en date du 31.01.2017, il a été constitué, pour 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS de Dijon, une société présentant les caractéristiques ci-dessus et les suivantes : Objet social : L'activité de préparation esthétique automobile et motocycle ; La rénovation des cuirs notamment la sellerie automobile et motocycle, le mobilier, les vêtements, la maroquinerie, les chaussures ; La vente de produits et matériels d'entretien automobile. Gérance : Thomas ALIBERT demeurant 12 ter rue Agrippa, Hameau de Grosbois 21250 Corgengoux.

AL210718320

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 24 janvier 2017, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MATHIAS BAILLY - LUTHIER

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 1.000 € divisé en 100 actions de 10 € chacune

Siège : 16 Rue du Tillot – 21000 Dijon

Objet : Fabrication d'instruments de musique

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote :

- tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
- chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Inaliénabilité des actions : les actions de la société sont inaliénables pendant une durée de 2 ans à compter de leur émission.

Agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 12.3 des statuts sans prise en compte des voix du cédant.

Président : Mathias BAILLY demeurant 4 B Rue du Chêne Bénit – 25170 Pelousey

Immatriculation : au RCS de Dijon

Pour avis,

AL210718321

NIÈVRE

➜ SUCCESSION

AVIS

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche Comté et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON cedex, a été nommée, par décisions du tribunal de grande instance de NEVERS, curateur des successions de :

M Guido SCACCABAROZZI, décédé le 03/01/2015 à NEVERS (58) Réf 8012270:

Mme Suzanne BERTHAULT, décédée le 18/05/2014 à LUZY (58) Réf 8012282:

Mme Christiane PREVOST, décédée le 19/12/2014 à DECIZE (58) Réf 8012430:

M Christian METEAU, décédé le 28/05/2012 à SAINT BONNOT (58) Réf 8012431:

. en date du 06/01/2017,

Mme Christiane PELE, décédée le 17/09/2013 à COSNE COURS SUR LOIRE (58) Réf 8012802:

Mme Anne Marie GOUGNOT Vve CHEVRAT, décédée le 21/09/2015 à NEVERS (58) Réf 8012822:

Mme Denise PASQUELIN, décédée le 07/10/2014 à CHATEAU CHINON VILLE (58) Réf 8012819:

Mme Gilberte URSCH Vve CHAMPEAU, décédée le 26/07/2015 à ST PIERRE LE MOUTIER (58) Réf 8012799:

Mme Geneviève RATEAU, décédée le 16/10/2014 à MOULINS SUR ALLIER (58) Réf 8012826:

Mme Lucile BEUNAS Div TIFFAINE, décédée le 22/01/2014 à CORBIGNY (58) Réf 8012787:

Mme Marthe BOUGNOT Vve DESMOULIN, décédée le 11/03/2015 à ACHUN (58) Réf 8012820:

Mme Paulette BEAUCHET, décédée le 26/07/2014 à SAINT SAULGE (58) Réf 8012823:

Mme Mathilde BOLTON Vve DESSET, décédée le 22/02/2014 à COSNE COURS SUR LOIRE (58) Réf 8012828:

Mme Eliane DEVILLENEUVE, décédée le 06/12/2015 à ST PIERRE LE MOUTIER (58) Réf 8012825:

Mme Solange RYCKEBUSCH, décédée le 28/04/2015 à VARZY (58) Réf 8012798:

Mme Josette HENIN Vve ROUSSEAU, décédée le 13/04/2016 à CLAMECY (58) Réf 8012811:

Mme Renée AVELIN Vve FONVERNE, décédée le 04/03/2015 à NEVERS (58) Réf 8012793:

Mme Marcelle MIGNARD, décédée le 08/02/2016 à NEVERS (58) Réf 8012812:

Mme Monique RICOTTI Vve BAUVIGNET, décédée le 20/03/214 à NEVERS (58) Réf 8012792:

Mme Régine HANRION, décédée le 25/01/2014 à CLAMECY (58) Réf 8012821:

Mme Jeanne BOUILLOT Vve DEJOUX, décédée le 24/03/2016 à LUZY (58) Réf 8012794:

M Jacques BARBIER, décédé le 25/09/2015 à CLAMECY (58) Réf 8012814:

M Yves QUERTEMPS, décédé le 11/03/2014 à CLAMECY (58) Réf 8012818:

M Gérard THORE, décédé le 03/05/2015 à CLAMECY (58) Réf 8012824:

M Jean Pierre RASMUSSEN, décédé le 28/08/2013 à NEVERS (58) Réf 8012817:

M Raymond TOURREILLES, décédé le 02/07/2014 à COSNE COURS SUR LOIRE (58) Réf 8012827:

M Yvon PAQUIE, décédé le 19/05/2013 à DORNECY (58) Réf 8012816:

. en date du 13/01/2017,

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL580718530

➜ NOMINATION

ANVIS INDUSTRY SAS

Société par actions simplifiée
Capital social de 4 000 000 euros
Siège Social : Usine des caillots
58300 Decize
RCS Nevers 518 482 013

Aux termes des décisions prises le 30 janvier 2017, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de Directeur Général à compter du 1er février 2017 et pour une durée indéterminée : Monsieur Eric VOLLE, né le 05.02.1961 à Marseille, demeurant 87 avenue des Acacias – 91800 Brunoy, en remplacement de Monsieur Laurent RAGUENEAU.

Mention au RCS Nevers

AL580718550

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

AFFIRMATION VIDEO

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 €
Siège social :
11, rue Charles Vaillant
93190 Livry-Gargan
345 019 459 R.C.S. Bobigny

Suivant procès-verbal en date du 1er janvier 2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 22, rue Nicolas Cornette 58410 Entrains-Sur-Nohain.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Nevers désormais compétent à son égard.

Le représentant légal.

AL580718528

MIMA

SARL au capital de 5000 €
Siège social : Rue Picard Zac Gray Sud
70100 Gray
752 896 159 RCS de Vesoul-Gray

Par AGE du 06/02/2017, il a été décidé de transférer le siège social au Avenue Du 85ème De Ligne Lieudit «Champ de la Dispute» 58200 Cosne Cours sur Loire, à compter du 06/02/2017.

Gérance : LAURENT/ZHOU 2 Allée Du Mâconnais 58200 Cosne Cours sur Loire

Radiation au RCS de Vesoul-Gray et immatriculation au RCS de Nevers.

AL580718536

SARL BOUCHERIE CHATILLONNAISE

SARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social: rue Adrien Laurent
58110 Châtillon-en-Bazois
343 152765 RCS Nevers

L'AGE du 01/11/2016 a transféré le siège social à 20 rue du Docteur Dubois 58110 Châtillon-en-Bazois à compter du 01/11/2016.

Dépôt au RCS de Nevers.

AL580718548

SOLS MURS CONFORTS

SARL au capital de 1.500 €
Siège : 42 Rue Centrale
69360 St Symphorien d'Ozon
532000874 RCS de Lyon B

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10/02/2017, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 10/02/2017 et de modifier l'article IV des statuts comme suit :

Ancienne mention : 42 Rue Centrale - 69360 Saint Symphorien d'Ozon

Nouvelle mention : 17 Route de Druy Parigny - 58260 Trois Vevres

La modification sera portée au RCS de Lyon et Nevers.

Pour avis.

AL580718551

DESTOCKLOT MENAGER

SASU au capital de 1 000 euros Siège social: 10 rue des Tailles 58000 St Eloi 788 751956 RCS Nevers. Le 11/02/2017, l'associé unique a transféré le siège social à 5 rue Champs Rousseau 03320 Le Veurdre à compter du 11/02/2017. Immatriculation au RCS de Cusset.

Mention au RCS de Nevers..

AL580718556

JPH ELEC

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : Les Bruyères Radons
58240 Luthenay Uxeloup
RCS Nevers 482 822 285

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 02.01.2017, l'associé unique de la SARL JPH ELEC a décidé de transférer le siège social du : « Les Bruyères Radons, 58240 Luthenay Uxeloup » au « 197 Route de Dornes, 58240 Luthenay Uxeloup », à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL580718557

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SCEA DE MONTCHERU

Montcheru - 58800 Montreuillon
Au capital social de 20 400 euros
RCS Nevers - N°820.264.588

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 28 décembre 2016, il a été procédé à une réduction du capital social à 10 010 euros et au retrait de la gérance de Mme Marie-Christine EMERY.

Pour avis, la gérance

AL580718508

ANNONCES LÉGALES 03 80 78 90 42

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

CFME

SARL au capital de 10 000 euros
Zone Artisanale des Trappes
12 Rue des Trappes
58000 Sermoise Sur Loire
RCS Nevers 791 150 618

Assemblée Générale Extraordinaire du 20/01/2017 :

Augmentation de capital social de 90 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 10 000 euros

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 100 000 euros.

Pour avis

La Gérance

AL580718531

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

A. BERTRAND ET CIE

SARL au capital de 150.000 €
Siège Social :
87-89, rue François Mitterrand
58000 Nevers
571 880 707 RCS Nevers

Suivant décision du 31 décembre 2016, l'associé unique a décidé de porter le capital de 1.524,49 euros à 150.000 euros.

Pour avis, Antoine BERTRAND.

AL580718537

GARAGE LAMOUREUX-CANS

SAS au capital de 12350 €
Siège social : Le Poteau,
58190 Ruages
818 196 339 RCS de Nevers

L'AGE du 02/02/2017 a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 12350 Euros, à 25000 Euros par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquences.

Modification au RCS de Nevers

AL580718546

SCI LA SCALA

Au capital de 2000 €
11 rue du champ de foire
58 000 Nevers
RCS Nevers : 820 694 438

Suite à la décision à l'unanimité des associés en date du 15 janvier 2017, l'article 7 des statuts est modifié comme suit :

Le capital social est divisé en 20 parts sociales de 100 euros chacune, numérotées de 1 à 20 et attribuées de la manière suivante :

Mme Christine VILLETTE : 9 parts sociales numérotées de 1 à 9

M Patrick TUPHE :

9 parts sociales numérotées de 11 à 19

Mme et M FERRANDON Anne et Laurent :

2 parts sociales numérotées 10 et 20

Total : 20 parts sociales

Pour avis

Le Gérant

AL580718562

➜ APPORTS

GARAGE LAMOUREUX-CANS

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 02/02/2017 de la Société GARAGE LAMOUREUX-CANS et d'un contrat d'apport en date du 09/01/2017 à Ruages, enregistré à Nevers, le 02/02/2017, référence 2017 A 00133 : Monsieur Francis LAMOUREUX a fait apport à la société GARAGE LAMOUREUX-CANS, société par actions simplifiée au capital de 12 350 euros dont le siège social est à Le Poteau - 58190 Ruages, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 818 196 339, d'un fonds de commerce de mécanique, réparation autos carrosserie, vente de voitures neuves et d'occasion et accessoires autos, exploité à Le Poteau - 58190 Ruages et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 818 196 339. La date d'entrée en jouissance du fonds apporté a été fixée rétroactivement à la date du 01/02/2016. Cet apport évalué à 12 650 euros a été consenti net de tout passif. Il a été rémunéré par l'attribution à l'apporteur sus-désigné de 1 265 actions de 10 euros de nominal émises par la Société GARAGE LAMOUREUX-CANS à titre d'augmentation du capital social. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales par la SAS GARAGE LAMOUREUX-CANS - Le Poteau - 58190 Ruages où domicile a été élu à cet effet. Les déclarations de créances sont à effectuer auprès du Greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL580718547

➜ CONVOCATION

Société Coopérative Agricole
Alliance Pastorale
Agrément N° 2658
Siège social :
1, route de Chauvigny.
86500 Montmorillon
Adresse Postale :
48, avenue de l'Europe
CS 80095
86502 Montmorillon cedex

CONVOCATION AG PLENIERE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Nièvre – Cher – Indre-et-Loire – Maine-et-Loire – Vendée – Loire-Atlantique Charente-Maritime – Gironde – Dordogne Creuse

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée de Section pour délibérer sur l'ordre du jour suivant ;

1 – Information des Associés, discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'AG Ordinaire annuelle ; Approbation du P.V. de l'A.G. Ordinaire du 30.03.16 ; Rapports du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice 2015/2016; Examen des comptes ; Rapports du Commissaire aux Comptes ; Approbation des comptes ; Quitus aux Administrateurs ; Affectation du résultat de l'exercice ; Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration ; Approbation des conventions entre les Administrateurs et la Coopérative ; Constatation variation capital social souscrit ; Modification du règlement intérieur ; Questions diverses.

2 – A.G. Extraordinaire – Discussion des questions portées à l'ordre du jour :

Proposition de modification des statuts de la Coopérative.

3 - Election des délégués de section à l'Assemblée Générale Plénière

Cette Assemblée se tiendra

Le Mercredi 08 Mars 2017 à 10 H 30

Au Vinopole de Blanquefort-Salle GAIA-39 rue Michel Montaigne-33294 BLANQUEFORT

L'AG des Délégués élus par les Assemblées de Section se tiendra le 30 mars 2017 à 11 h 00 à l'ALLIANCE PASTORALE–48 Av de l'Europe– 86500 MONTMORILLON– sur l'ordre du jour prévu ci-dessus par les Assemblées de Section aux points 1,2 et 3.

Le Président, Hervé de MONVALLIER.

Les associés ont la faculté, à partir du 15è jour précédant la date de l'AG de section, de prendre connaissance des documents suivants : comptes annuels, rapport du Conseil d'Adm.aux associés coopérateurs, rapport sur la gestion du groupe le cas échéant, texte des résolutions proposées, rapport général du Commissaire aux comptes sur les conventions soumises à autorisation préalable. Ces documents seront disponibles au siège de la Coopérative et pourront être envoyés sur demande.

AL580718328

➜ RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 06/01/2017 concernant la société SIGMAGROUP SAS. Il fallait lire : **transférer le siège social à compter du 01/01/2017**

AL580718549

➜ MODIFICATION DE STATUTS

IVILOO

Société par actions simplifiée
Au capital social de 2 000 Euros
Siège social : 43 Bis rue des Tailles
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 812 192 581

Décision du 01 février 2017

Ancienne mention :

Siège social : 43 Bis rue des Tailles - 58000 Nevers

Président : Monsieur Etienne DEMEOCQ demeurant 43 Bis rue

des Tailles - 58000 Nevers

Nouvelle mention :

Siège social : 9 Le Mousseau - 58200 Alligny-Cosne

Président : Monsieur Etienne DEMEOCQ demeurant 9 Le Mousseau

- 58200 Alligny-Cosne

Pour avis.

AL580718527

GAEC CHAPUIS

Pournin - 58300 Avril Sur Loire
Au capital de 328 900 euros
RCS Nevers - 438 479 875

Par acte sous seing privé en date et à effet du 31 décembre 2016, il a été procédé au retrait de la gérance de Madame CHAPUIS Odile et à la transformation du GAEC en EARL disposant des caractéristiques suivantes :

Forme : exploitation agricole à responsabilité limitée

Objet : activités réputées agricoles

Dénomination Sociale : EARL CHAPUIS

Siège Social : Pournin - 58300 Avril Sur Loire

Associés : CHAPUIS Odile, usufruitière et CHAPUIS Joseph

Gérant : CHAPUIS Joseph, Pournin - 58300 Avril sur Loire

Capital social : 328 900 euros divisés en 3 289 parts représentatives de biens mobiliers

Durée : 99 ans

Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis.

AL580718543

GAEC DE GARDEFORT

Gardefort - 58450 Neuvy sur Loire
Au capital de 89 746,74 euros
RCS Nevers - 326 314 226

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 20 janvier 2017, ont été prises les résolutions suivantes:

- Transformation du GAEC en EARL prenant effet le 1erjanvier 2017 et disposant des caractéristiques suivantes :

Forme : EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE

Objet : activités réputées agricoles

Dénomination Sociale : EARL La BOULESVRERIE

Siège Social : La Boulesvrerie - 58450 Neuvy sur Loire

Associés : JOLLY Pascal - Gardefort - 58450 Neuvy sur Loire et JOLLY Ludovic - La Boulesvrerie - 58450 Neuvy sur Loire

Gérant : Monsieur JOLLY Ludovic

Capital Social : 89 746,74 euros divisé en 5 887 parts représentatives de biens mobiliers

Durée : 99 ans

Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

Pour avis, la gérance

AL580718552

➜ CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel CLERGET , Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Joël GAUTHIER&Emmanuel CLERGET», titulaire d'un Office Notarial à La Charit sur Loire (58402), 37 TER, Avenue Maréchal Leclerc, BP 47, le 25 janvier 2017, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement Nevers 1 le 27 janvier 2017, dossier 2017 01903 référence 2017N00036,

Monsieur Christophe DIERCKX, demeurant à Nevers (58000) 6 impasse Louis Stevenot .

A cédé à :

Monsieur Selami AMCA, demeurant à Nevers (58000) 39 rue Albert Camus.

Un fonds de commerce de kebab, restauration rapide, vente de produits de boulangerie, viennoiserie, boissons non alcoolisées exploité à Nevers (58000), 7 rue Ernest Renan, lui appartenant, connu sous le nom commercial SANDWICHLAND, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers , sous le numéro 803362037.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DIX MILLE EUROS (10.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CINQ MILLE HUIT CENTS EUROS (5.800,00 EUR),

- au matériel pour QUATRE MILLE DEUX CENTS EUROS (4.200,00 EUR),

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me Emmanuel CLERGET, notaire à La Charité sur Loire (Nièvre), où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL580718542

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA DOMAINE ROGER PABIOT ET SES FILS

Boisgibault - 58150 Tracy Sur Loire
Capital social : 16 384 euros
RCS Nevers - N° 316 522 994

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2016, il a été procédé à la démission de gérance de M. Gérard PABIOT, à la nomination à la gérance de Mlle Pauline PABIOT, demeurant 2 place de la Fontaine - Boisgibault - 58150 Tracy Sur Loire, et à une mise à jour du siège social au 13 route de Pouilly - Boisgibault – 58150 Tracy Sur Loire.

Pour avis, La gérance.

AL580718510

SCEA DU VERNAY

Le Vernay - 58160 Imphy
Au capital social de 265 291,78 euros
RCS Nevers - 331 243 832

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 10 janvier 2017, il a été procédé au retrait de la gérance de Monsieur CHAMPIONNAT Emmanuel, à effet du 31 décembre 2016 et son remplacement par Monsieur CHAMPIONNAT Hubert - 41 Route de Venille - 58000 Saint Eloi, à effet du 1er janvier 2017.

Pour avis, la gérance

AL580718539

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

MECANIQUE

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de FERTREVE

Avec bâtiments habitation et exploitation:

3 ha 80 a 70 ca

- Buisson de la chaume: F-48-49-50-51
- Le petit crecy: F-86-88-89-154[85]-158[87]

Cmne de LIMON:

99 a 27 ca

- Les usages: C-111-206

Cmne de LURCY-LE-BOURG

Location sur la totalité de la surface:

5 ha 04 a 40 ca

- Les perceloups: ZK-28

Cmne de MONTIGNY-AUX-AMOGNES:

27 a 60 ca

- Champ louat: A-582

Cmne de SAINT-BENIN-D'AZY

Parcelles de bois:

1 ha 03 a 33 ca

- Les usages d azy: AM-28-29-66

Cmne de TAMNAY-EN-BAZOIS

Location sur la totalité de la surface:

8 ha 23 a 12 ca

- Le cloiseau: A-313-314-315-319 - Vouavre: A-305-413[308]-418[310]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 06/03/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL580718559

DE PRECISION PICHARD

SARL au capital de 70.000 euros
Siège social : « La Monarderie »
58210 Menou
379 596 000 RCS Nevers

L'assemblée générale ordinaire du 02 janvier 2017 a désigné Mme Claudine LOUIS épouse PICHARD dt « La Monarderie » - 58210 Menou en qualité de cogérante avec M. Gilles PICHARD déjà en fonction.

Pour avis, la gérance

AL580718544

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL CID GESTION
Le Moulin de Chazeau
58110 Rouy

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

La SARL L'Ours Blanc, domiciliée chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy, au capital de 300 €, réunie en assemblée générale le 3 octobre 2016 a décidé la dissolution anticipée à effet du 30 septembre.

La Société subsiste pour les besoins de la liquidation, Monsieur TOQUARD Karl, domicilié en nos bureaux ayant été nommé liquidateur.

Les actes seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis.

AL580717856

IMAGO

SARL au Capital de 7 500 Euros ;
6 Rue du pont Jaune–
58 210 La Chappelle St André,
RCS Nevers B 503 938 029.

Suivant délibérations de l'AGE du 31/12/2016 à 14 heures, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2016 et sa mise en liquidation.

L'AGE a nommé comme liquidateur Evelyne BRICHARD ép MOULIN, 1 Impasse Piquepeyre – 46 100 FIGEAC et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé au siège social.

L'AGE du 31/12/2016 à 15 heures a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis, le Liquidateur

AL580718533

PIEVIN

SARL au capital de 8000 €
Siège social : 2 rue de Vauzelles,
58000 Nevers
432 450 278 RCS de Nevers

L'AGE du 31/12/2016 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. PERRIN Jacques, demeurant 34 B rue du Rape, 18150 La Guerche-sur-l'Aubois, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS de Nevers

AL580718312

IDIPOPS

SAS au capital de 3.000€
Siège social : 41 rue de la banne, Forges,
58160 Béard
811 573 591 RCS de Nevers.

Le 11/02/2017, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28/02/2017, nommé liquidateur M. Rémi ROUSSET, 41 rue de la banne, Forges, 58160 Sauvigny-Les-Bois et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Nevers

AL580718555

legales@terres-de-bourgogne.net

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 03/02/2017, il a été constitué une SCCV dénommée Résidence Les Bergères.

Capital : 1.000,00 €.

Siège social : 1 bis, Avenue Saint-Just - 58000 Nevers.

Objet : Acquisition, construction et vente d'ensemble résidentiel

Gérance : M. Jean-Marie BAIN, 1 bis, Rue des Quatre Fils Doumiers - 58200 Cosne-Cours-Sur-Loire, et M. Diaa YOUSSEF, 7, El Askalani St, Nasr City - CAIRO, et M. Khaled ABDELMEJID, Dorrat Al Marsa St, Marina - Dubaî.

Cession de parts : Cession des parts soumise à agrément des deux-tiers des associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL580718523

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 6 février 2017, il a été constitué une SARL dénommée: THIERRY RAUD

Objet social : Installation, vente, mise en conformité, dépanne et contrat d'entretien : électrique dans du neuf et rénovation, climatisation, chauffage électrique, VMC, alarme et domotique

Siège social : 11 rue de la Croix de Pierre – Moulin l'Evêque - 58200 Saint Père

Capital : 3000 euros

Gérance : M Thierry RAUD demeurant 11 rue de la Croix de Pierre - Moulin l'Evêque - 58200 Saint Père

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL580718524

Suivant acte SSP du 07 février 2017 il a été constitué la société suivante :

Dénomination : MAGNY FIC

Forme : Société par actions simplifiée

Capital social : 5 000 euros.

Siège social : 12 rue du Champ Magny 58470 Magny Cours

Objet : Promotion et organisation de toute manifestation évènementielle (spectacles, exposition, réception cérémonie ou animation de quelque nature), y compris location de salle ou autre lieu réceptif, toutes activités de formation et coaching, de conseil, assistance et ingénierie aux entreprises en matière d'administration d'entreprise, management, organisation, contrôle, information, gestion, financements, relations publiques, communication interne comme externe, toutes études de marché, promotion de ventes et publicité, Propriété et gestion de tous biens meubles et immeubles, y compris l'administration d'entreprise.

Président : Madame Faïza MOKHTARI, épouse MAILLARD, demeurant 3 boulevard Victor Hugo à Nevers (Nièvre)

Directeur général : Monsieur Guillaume MAILLARD, demeurant 3 boulevard Victor Hugo à Nevers (Nièvre)

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément des cessions d'actions : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL580718305

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte ssp en date du 03/02/2017, il a été constitué une SASU

Dénomination : COUMBA ALTINE TRANSPORT

Siège social : 24 Avenue Colbert 58000 Nevers

Capital : 500 €

Objet : exploitation de véhicule de tourisme avec chauffeur

Durée : 99 ans

Président : M. BA MOUSSA 24 Avenue Colbert 58000 Nevers

Immatriculation au RCS de Nevers

AL580718534

SELF AUTO - 58

Il a été créé une SARL :

Dénomination : SELF AUTO

Siège social : 28 rue Saint Benin, 58000 Nevers.

Objet : Achat vente de véhicule.

Capital : 1 000 €.

Durée : 99 ans.

Gérant : M. KHATOYAN Ramaz, 09 Mail Jacquinot, 58000 Nevers.

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL580718538

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 24 Janvier 2017, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : SCI MOLIERE

Objet social : Location chambres et appartements meublés

Siège social : 25 rue Molière - 58000 Nevers

Capital :200 euros

Gérance : Madame Sylvie DECORDE née le 28/07/1965 à Nevers (Nièvre) demeurant 25 rue du Petit Mouesse à Nevers (Nièvre) et Monsieur Laurent CHAMBEROD né le 21/07/1967 à Grenoble (Isère) demeurant 25 rue du Petit Mouesse à Nevers (Nièvre)

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL580718554

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, dénommée JOUEBOX, au capital de 1.000 €, ayant pour objet l'achat, la vente et la location d'emplacements de stockage et de stationnement. Le siège social est situé 18 rue Molière - 58000 Nevers. Le gérant est M. Franck CHAGNOU dt 109 route de Nevers - 58600 Fourchambault.

AL580718560

YONNE

AVIS

CONSEIL REGIONAL DE DISCIPLINE

Des Barreaux du ressort de la Cour d'Appel de Paris

Ordre des Avocats au Barreau du Val de Marne
Palais de Justice de Créteil
17/19 rue Pasteur Valléry-Radot
94000 Créteil

Auxerre
Essonne
Fontainebleau
Meaux
Melun
Seine Saint Denis
Sens
Val de Marne

AVIS

Par décision de la formation plénière du Conseil Régional de Discipline des Barreaux du ressort de la Cour d'Appel de PARIS, qui s'est réunie en Assemblée Générale Statutaire le 20 janvier 2017

Monsieur le Bâtonnier Eric ALLAIN a été désigné Président

Maître Nathalie SOUFFIR a été désignée Secrétaire du Conseil.

Pour l'année 2017, le Conseil Régional de Discipline est composé de :

Barreau d'Auxerre :
Maître Olivier MURN
suppléant : Maître Marine DUJANCOURT
Maître Elisabeth MOYNE-BOUILLOT
suppléant : Maître Marie METZGER
Barreau de l'Essonne :
Titulaire : Maître Sylvie FRANCK
suppléant : Maître Pierre ELLUL,
Titulaire : Maître Jean Sébastien TESSLER
suppléant : Maître Karine TILLY,
Titulaire : Maître Catherine de KOUCHKOVSKY
suppléant : Maître Stéphanie RACLET-JOSSE,
Titulaire : Maître Isabelle RAMISSE
suppléant : Maître Laurent CARUSO,
Barreau de Fontainebleau
Titulaire : Maître Cyrille ZIMMER
suppléant : Maître Virginie BOUCHER
Titulaire : Maître Elisabeth DOS-SANTOS-MARTIN
suppléant : Maître Claude SCHWARTZ,
Barreau de Meaux
Titulaire : Monsieur le Bâtonnier Eric MORIN
suppléant : Maître Luc RIVRY,
Titulaire : Monsieur le Bâtonnier Fabrice NORET
suppléant : Maître Emmanuel GIORDANA,
Titulaire : Maître Emmanuel PERRET
suppléant : Maître Florence FREDJ CATEL,
Barreau de Melun
Titulaire : Maître Nicole BEL
suppléant : Maître Nathalie DUQUESNE,
Titulaire : Maître Bérangère LAURAIN RICHARD
suppléant : Maître Emmanuelle ANDRE-LUCAS,
Titulaire : Maître Fréderic GUERREAU
suppléant : Maître Nathalie FOURNO,
Barreau de Seine St Denis
Titulaire : Maître Elisabeth AUERBACHER
suppléant : Maître Ingrid FOY,
Titulaire : Maître Damien MANNARINO
suppléant : Maître Iddir AMARA,
Titulaire : Maître Régis CALANDREAU
suppléant : Maître Michèle GLIKSMAN-FARACHE
Titulaire : Maître Isabelle BERRY
suppléant : Maître Fatima AAZIZ PEREZ,
Titulaire : Maître Claire BIELAKOFF
suppléant : Maître Olivier QUERNEL,
Barreau de Sens
Titulaire : Maître Thierry FLEURIER
suppléant : Maître Marguerite FIUME
Barreau du Val de Marne
Titulaire : Maître Bérangère LUCAS
suppléant : Maître Laura NAKIC CHARDIN,
Titulaire : Maître Christine GRUBER
suppléant : Maître Sophie LOUIS-PALISSE,
Titulaire : Maître Sylvie EX-IGNOTIS
suppléant : Maître François PRESSAT,
Titulaire : Maître Nathalie SOUFFIR
suppléant : Maître Malika NGUYEN,
Titulaire : Monsieur le Bâtonnier Eric ALLAIN
suppléant : Maître François AUDARD,

AL890718655

NOMINATION

AIR COMPRESSEUR SERVICE

SARL au capital de 50000 €
Siège social : 51 route de montargis,
89300 Joigny
353 552 763 RCS de Sens

L'AGO du 13/01/2017 a nommé à compter du même jour en qualité de Commissaire Aux Comptes Titulaire et Suppléant respectivement : Cabinet ERIC MAERT AUDIT, SASU au capital de 9177 euros, ayant son siège social 37 Avenue Pasteur, 10000 Troyes, 393 953 633 RCS de Troyes et INTERCOMEX, SAS au capital de 138150 euros, ayant son siège social 2 Bis rue Veuve Bernard Bodié, 10600 La Chapelle-Saint-Luc, 421 325 424 RCS de Troyes.

Modification du RCS de Sens

AL890718647

TRANSPORTS BOUGIS

SAS au capital de 7 622 €
Siège social : Rue des vignes 89140 Villethierry
348 343 435 RCS Sens

Aux termes du PV de l'AGO du 13 janvier 2017 : - le CABINET FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE – CFEC, SARL au capital de 280 000 €, ayant sont siège social 18 rue du Bois Chaland – ZI du Bois Chaland – CE 2907 Lisses à Evry Cedex, immatriculée au RCS d'Evry sous le numéro 632 028 734 a été nommée en qualité de commissaire aux comptes titulaire. Le dépôt légal sera effectué au GTC de Sens.

AL890718648

FP PACK

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000.000 €
Siège social :
7, impasses des Ruelles
89380 Appoigny
443 620 182 R.C.S. Auxerre

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique en date du 03/02/2017, il a été décidé de nommer en qualité de président la société SODEPRINT, SAS dont le siège social est à Paris (75003) – 52, boulevard de Sébastopol, immatriculée au RCS de Paris sous le N° 443 620 182 en remplacement de M. Philippe POUPONNEAU démissionnaire.

Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.

AL890718662

TRANSFERT DE SIÈGE

ETABLISSEMENT CAPELLI-WILHEM

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000,00 Euros
Siège social : 32 avenue Gambetta
89000 Auxerre
527 702 690 Rcs Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2016, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège de la société au 105 Rue des Mignottes CS 20259, 89005 Auxerre Cedex, à compter du 1er janvier 2017.

Pour avis, le gérant.

AL890718389

GBTD

Société à responsabilité limitée
au capital de 220 000 euros
Siège social :
Rue Albert Einstein
77480 Bray Sur Seine
RCS Melun 532 193 422

Par décisions en date du 13 janvier 2017, l'associée unique a transféré, à compter du même jour, le siège social du 5 rue des Pêcheurs-89140 GISY LES NOBLES à Rue Albert Einstein 77480 Bray Sur Seine.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de Sens fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Melun.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

AL890718657

GBTH

Société par actions simplifiée
au capital de 150.000 €
Siège social :
Rue Albert Einstein
77480 Bray Sur Seine
RCS Melun 531 357 036

Par décisions en date du 13 janvier 2017, l'associée unique a transféré, à compter du même jour, le siège social du 5 rue des Pêcheurs-89140 Gisy Les Nobles à Rue Albert Einstein 77480 Bray Sur Seine.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de Sens fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Melun.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

AL890718658

SARL au capital de 2.000€.
Siège social :
17 rue du Chemin de Fer
93500 Pantin
RCS 808 624 837 Bobigny

B20.

Avis

L'AGE du 01/02/2017 adécidé de transférer le siège social au1 ruelle des Paudins 89100 MALAYLE GRAND. Gérant : M INAN NIYAZI,1 rue du Groupe Kleber 89100 SENS. Radiation du RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de SENS.

AL890718660

JL OUTILLAGE

SAS au capital de 200 000 euros
21 rue de l'Europe
89100 Maillot
824 663 421 RCS Sens.

Transfert de siège social.

Par une décision en date du 01/02/2017, il a été décidé de transférer le siège social de Maillot(89100) 21 rue de l'Europe à Collégien (77090) ZA les portes de la Forêt, Rue de la Butte du Moulin à compter de ce jour et pour une durée indéterminée. En conséquence, l'article 4 des statuts à été modifié.

Pour avis. La Présidence.

AL890718676

MODIFICATION DE CAPITAL

ARTS IMPORT

SARL au capital de 8.000 €
zone des Glenardes,
89580 Val de Mercy
439195082 RCS Auxerre

Capital social

Aux termes de l'AGE en date du10/02/2017, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 8.000 € à 200.000 €.Par voie d'incorporation de réserves.

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre

AL890718665

ATOUT SERVICES

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : 32, rue Maurice Prou,
89100 Sens
RCS Sens 490 877 131

Avis de modification

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 30 janvier 2017 a

décidé d'augmenter le capital social de 67 000 euros pour le porter de

8 000 euros à 75 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis.

AL890718668

ADDITIF

Dans l'annonce légale N° 89618594 concernant SASU COLONIE POUR ANIMAUX parue dans le n° 1411 du 10/02/2017 il convient d'ajouter : **« Par acte SSP en date du 27/01/2017 «**

AL890718325

RECTIFICATIF

LES CHEVEUX D'ANGE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 15 Rue du Professeur Ramon
89210 Bellechaume.

Rectificatif.

Suite à l'annonce du jeudi 2 février2017 pour la parution de la constitution de la SAS LES CHEVEUXD'ANGE il fallait lire : Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens et non d'Auxerre.

La Présidence.

AL890718664

Dans l'annonce N° 895018183 concernant l'EURL AU PETIT MARCHE parue le 16/12/2016 il convenait de lire « Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire **du 20 décembre 2016** «au lieu du 1er décembre 2016.

AL890718670

MODIFICATION DE STATUTS

ABAQSYS INGENIERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 166 euros
Siège social
6 route de Monéteau – 89000 Auxerre
RCS Auxerre 522 477 561

L'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2017 :

- a décidé de réduire le capital social de 2 500 € pour le porter à 7 666 €, à la suite de l'annulation de 2 500 parts sociales au 1er novembre 2015.
- a constaté la démission de M. Laurent Bonis de ses fonctions de gérant à compter du 31 janvier 2017.

Pour avis et mention, la gérance.

AL890718610

BEEKENKAMP HOLIMCO

Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 €
Ancien siège social : Zone de l'océane
Pellouailles-les-Vignes - 49140 Villevêque
Nouveau siège social : 27 Rue de la Châtelaine 89500 Rousson
Rcs Sens 303 374 466

L'assemblée générale extraordinaire du 1er décembre 2016 a décidé, à compter de ce jour :

- de modifier l'objet social de la société ainsi qu'il suit : le négoce de tous produits horticoles au profit des tous types de clientèles.
- de modifier comme suit la dénomination de la société : Beekenkamp france
- de transférer le siège social du Zone de l'océane – Pellouailles-les-Vignes - 49140 Villevêque au 27 Rue de la Châtelaine 89500 Rousson et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
-de constater la démission de M.Frédéric Rossignol en tant que responsable technique
-de proroger la durée de la société de 65 ans pour finir le 26 juin 2115.

La société sera désormais immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis, la présidente.

AL890718616

DUC

Société anonyme
au capital de 7.450.752 €
Siège social :
Grande Rue
89770 Chailley
722 621 166 R.C.S. Sens

Aux termes de l'AGEO et du Conseil d'Administration en date du 31/01/2017, il a été décidé :

- d'augmenter le capital social d'une somme de 2 000 000 euros,
- de le réduire à la somme de 6 851 795,20 Euros,
- de l'augmenter de la somme de 11 000 000 euros.

Le capital social se trouve ainsi porter à 13 598 956,80 euros, divisé en 12 362 688 actions de 1,10 euros de valeur nominale chacune.

Il a également été décidé de coopter en qualité de :

-Président du Conseil d'Administration et administrateur :

M. Peter POORTINGA demeurant Oranjelaan 7, 8131 DA Wijhe (Pays-Bas), en remplacement de M. Francois GONTIER.

- Administrateurs:

M. Kees KRAIJENOORD, demeurant De Meerdam 2, 5247 MH Rosmalen (Pays-Bas), en remplacement de M. André Msika.

Mme Sandrine SIEFRIDT, demeurant Cerisiers- 8 Route de Dixmont 89320, en remplacement de Mme Mariam CHAMLAL

M. Henk MULDER demeurant Krinkelbos 8, 2910 Essen (Belgique), en remplacement de Mme Isabelle BERNARD-DELORE.

Mention sera faite au RCS de Sens.

AL890718659

CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Guerchy-Valravillon (Yonne) du 31 Janvier 2017, enregistré le 2 février 2017 à Sens (Yonne), Bordereau n°2017/53, Case n°7, Extrait 185,

- Monsieur Christophe COUTANT demeurant 7 Rue de la Tuilerie - Guerchy - 89113 Valravillon

a vendu à

- La Société GARAGE COUTANT, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 3 Route de Branches - Guerchy - 89113 Valravillon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 825 193 212 RCS Sens,

Un fonds de commerce de garage automobile, achat, vente et réparation de cycles et véhicules automobiles, sis Guerchy-Valravillon (Yonne), 3 Route de Branches, moyennant le prix de 45 000 euros.

La prise de possession a été fixée au 1er Février 2017.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivants la dernière en date des publications légales au siège social de la Société GARAGE COUTANT, 3 Route de Branches - Guerchy - 89113 Valravillon, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

AL890718650

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL DEM'COM

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000,00 euros
Siège social
6 Allée de l'Yonne - 89300 Joigny
813 101 953 RCS sens

Aux termes d'une délibération en date

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

COULANGES-SUR-YONNE - terre et bois 1 ha 29 a 25 ca - Bois de la vallee gouard: ZB-79 - Derriere les murs: ZH-89

BLEIGNY-LE-CARREAU – vigne – parcelles occupées 73 a 90 ca - Le bruot: ZD-106 - Vignes de bleigny: ZD-83

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 6 mars 2017** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL890718677

du 1er février 2017, l'assemblée générale extraordinaire a :

- constaté la démission de Monsieur Pascal Demartin de ses fonctions de gérant, à compter de ce jour,

- décidé de nommer Monsieur George Carliere demeurant 11 rue des Mésanges - 89000 Auxerre, aux fonctions de gérant, à compter de ce jour.

Pour avis, la gérance.

AL890718609

Société civile :

MICALVA

Capital 2.000,00 €
Siège : Chablis(Yonne),
4 Rue Jules Rathier
RCS n° 493 162 895

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 06/01/2017

Les associés de la société civile dénommée « MICALVA »

ont nommé comme unique gérant de cette société Madame Catherine Marie Hélène BELLAT née RAVENEAU à Malo les Bains (Nord) le 23/02/1953, demeurant à Chablis (Yonne), 4 Rue Jules Rathier, sans limitation de durée, en remplacement de Monsieur Michel BELLAT, décédé.

En conséquence, ladite société sera à compter du 06/01/2017 gérée par Madame Catherine BELLAT née RAVENEAU.

Pour avis

Me Jean-David FONTENEAU, Notaire à Chablis»

AL890718649

FONCIERE DUC

Société à responsabilité limitée
au capital de 14.605.000 €
Siège social :
Grande Rue
89770 Chailley
448 423 053 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal en date du 31 janvier 2017, l'assemblée générale ordinaire a nommé en qualité de gérant : M. Damien CALANDRE, demeurant La Forge 58500 Surgy en remplacement de M. François GONTIER.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Pour avis.

AL890718651

LOCATION GERANCE

Par acte sous seing privé en date du 1er février 2017 la SAS NALO au capital de 3000€située au 20 avenue du 8 MAI 1945 89100 Sens a donné en location gérance à la SASU restaurant le CARRE au capital de 1€ en cours d'immatriculation un fonds de commerce de restauration rapide sise à ladite adresse à compter du 1er mars 2017 pour une durée de 3ans avec avenant de prorogation au 31/01/2020

AL890718672

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL

MONNOT-YONS

Société civile de moyens en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : Avallon
89200 60 ter rue de Lyon
Siège de liquidation : 60 ter rue de Lyon
89200 Avallon
RCS Auxerre 752 535 542

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mesdames Céline YONS et Patricia MONNOT de leur mandat de liquidateur, donné à ces dernières quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL890718654

SCI J.M.C.R.

SCI au capital de 22867.35 euros,
5 Rue des Grives 89300 Joigny.
RCS Sens 389636226.

A compter A.G.E du 08-02-2017: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: M. DE BEAUCHAMP ROBERT, 5 Rue des Grives, 89300 Joigny. Siège liquidation: 2 Rue des Dragons 89300 Joigny. Mention au RCS Sens.

AL890718656

NAILLY VIANDES

Société À Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 7 622.45 euros
Siège social : Grande rue
89100 Nailly (Yonne)
323 070 102 RCS Sens

Avis de dissolution.

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2016 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2016 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.- A été nommé comme liquidateur :- Monsieur Philippe MICHAUT, demeurant à Nailly (Yonne) Grande rue,a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Nailly (Yonne)Grande rue.- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL890718669

YONNE AUTOMOBILE

SASU au capital de 1.000€
Siège social : 4 Rue Georges Clemenceau,
89400 Migennes
810 646 760 RCS de Sens

Le 31/12/2016, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2016.

Radiation au RCS de Sens

AL890718675

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 20/01/2017 à Villeneuve-Sur-Yonne, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : CLESSA

Siège social : 9 rue du Général Faidherbe 89500 Villeneuve-Sur-Yonne. **Objet social** : L'acquisition, l'administration, la construction, et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de Sens.

Capital social : 10 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Clément LEBRUN, demeurant 6 bis Place Deliot 59000 Lille.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

La Gérance.

AL890718563

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 février 2017 à Senan, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle.

Dénomination sociale : Menetrey travaux forestiers

Forme : Société par actions simplifiée

Objet : Travaux forestiers.

Et accessoirement :

- négoce de bois, commercialisation de bois de chauffage

- travaux agricoles

- fauchage des accotements, fossés, talus, bords de route

- terrassement

- fabrication de plaquettes et de granulés de bois pour le chauffage.

Capital social : 2 000,00 euros

Siège social : Rue de Malesherbes - 89710 Senan

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Président : M. Damien Menetrey, demeurant rue de Malesherbes - 89710 Senan

Admission aux assemblées et droit de vote :

Pas de distinction entre actionnaires. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Cessions d'actions :

En cas de pluralité d'actionnaires, les actions, y compris entre actionnaires, sont soumises à l'agrément donné par décision collectives des associés adoptée à l'unanimité des actionnaires.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, le Président.

AL890718629

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 31/01/2017, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LP AGRIMAT

Objet social : négoce entretien réparation de tout matériel agricole

Siège social : 32 Route De Paris Genève, 89320 Vaumort.

Capital : 7500 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. PREVOT LAURENT, demeurant 5 Rue de Lasnerey, 10290 Bercenay-le-Hayer

Immatriculation au RCS de Sens

AL890718643

SASU JERA

Le 3/02/2017 à Villeneuve l'Archevêque, il a été créé la société suivante :

Nom : JERA

Forme : SASU

Siège social : 9 Route de Sens, 89190 Villeneuve l'Archevêque

Objet social :

La société a pour objet en France et à l'étranger :

- La mécanique générale et de précision ;

- La conception mécanique et la conception assistée par ordinateur ;

- La réparation et l'entretien de tout matériel et machines industrielles, en atelier ou sur site.

Durée : 99 ans

Capital social : 1 000 € divisé en 100 actions

Présidente : Marie CHAPELET demeurant 5 Rue du Port à Fournaudin (89320).

Dépôt légal RCS Sens

La Présidente

AL890718644

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Cheu en date du30/01/2017, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL LE CHEVALIN

Siège social : 11 rue du Puits Noblot, 89600 Cheu (Yonne)Objet : boucherie, charcuterie, traiteur

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 500 euros

Gérance : Monsieur Manuel MECRANT, demeurant 11 rue du Puits Noblot, Cheu (Yonne),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Auxerre,

Pour avis, le gérant.

AL890718652

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/02/2017, il a été constitué une SASU dénommée ARTI BOIS & FAÇON.

Siège social : 18, Grande Rue - 89190 Flacy.

Capital : 1.000€.

Objet : La menuiserie.

Président : M. Denis ROBERT, 5/7, rue Alexandre Dumas - 93400 Saint-Ouen.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890718313

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Neuvy-Sautour en date du26 janvier 2017, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LE CHIQUITO, SIEGE SOCIAL : 8 route de Troyes, Neuvy-Sautour (Yonne)

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 500 euros

Gérance :- Monsieur Mathieu BUISSON, demeurant 2 rue des Sablons, Soumaintrain (Yonne),- Monsieur Michel BUISSON, demeurant 2 rue des sablons, Soumaintrain (Yonne),

Agrément des Cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Auxerre. Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant.

AL890718666

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Neuvy-Sautour en date du9 février 2017, il a été constitué une société en nom collectif présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LE CHIQUITO,

Siège Social : 8 route de Troyes, Neuvy-Sautour (Yonne)

Objet: Exploitation d'un fonds de commerce de bar, de vente de tabac, d'articles de fumeurs, dépôt de presse, bimbeloterie, confiseries, toutes activités de LOTO et Loterie proposées par la Française des jeux auquel est annexé la gérance d'un débit de tabacs exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 euros

Associés :- Monsieur Mathieu BUISSON, associé et gérant, demeurant 2 rue des Sablons, Soumaintrain (Yonne),- Monsieur Michel BUISSON, associé, demeurant 2 rue des sablons, Soumaintrain (Yonne),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant.

AL890718667

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : Prestige Alimentation

Capital: 100 euros.

Siège social : 19 rue du Pont 89000 Auxerre.

Objet: Commerce alimentation générale, import-export, cyber café, point chaud, restauration.

Durée : 99 ans.

Gérant:Mme Nathalie Dorn demeurant 5 rue Louis Loucheur 89000 Auxerre.

RCS:Auxerre. .

AL890718679



BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU

Terres de Bourgogne

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande
☐ Grandes cultures
☐ Lait élevage
☐ Porcs
☐ Vigne
☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes
☐ Pâtre
☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°__/__/__/__
date d'expiration: __/__

SIGNATURE

DROIT Louer une maison, un appartement ou un studio peut paraître très simple avec les sites internet dédiés. Pour le propriétaire d'un logement meublé, les choses ont récemment changé.

Comment gérer sa location saisonnière ?

La réglementation relative aux locations de meublés saisonniers n'est pas la même que celle concernant les locations à usage d'habitation principale. Décelons le vrai du faux !


JEAN-JACQUES BITEAU

Pas plus de 90 jours

VRAI. Une location saisonnière correspond à la location d'un immeuble pour une durée maximale et non renouvelable de 90 jours consécutifs. Il s'agit alors de louer un local d'habitation meublé [1] de manière répétée et pour de courtes durées, consenties dans la majorité des cas à l'occasion de vacances, à une clientèle de passage.

Pas de déclaration particulière à faire

FAUX. Le propriétaire d'un logement meublé doit le déclarer en mairie par le biais du formulaire Cerfa n° 14004*02. Toute personne qui omet de déclarer son logement meublé saisonnier peut être punie d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Une fois cette démarche accomplie, un numéro SIRET est attribué au loueur par l'Insee. Ce numéro est à reporter sur sa déclaration complémentaire de revenus. En effet, les revenus tirés de la location, en tant que loueur non professionnel, sont soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Cotisations sociales à payer

VRAI. Jusqu'à présent les loueurs de meublés non professionnels n'acquittaient que des cotisations sociales sur les revenus du patrimoine et seuls les loueurs de meublés professionnels au sens fiscal étaient affiliés au RSI. La loi de financement de la sécurité sociale pour 2017 prévoit, sous certaines conditions, l'affiliation obligatoire au régime social des indépendants (RSI) des particuliers louant un logement meublé de manière répétée et pour de courtes durées à une clientèle de passage si leurs recettes sont supérieures au seuil de 23 000 €. Toutefois, un loueur peut demander à être affilié au régime général des salariés, sans en avoir la qualité, selon certaines conditions.

Contrat écrit pas obligatoire

FAUX. « Toute offre ou contrat de location saisonnière doit revêtir la forme écrite et contenir l'indication du prix demandé ainsi qu'un état descriptif des lieux [2]. » Le contrat de location doit également préciser l'adresse du logement, le nom du propriétaire, le nom du locataire, la date de prise d'effet et la durée de la location, la superficie habitable, la description de l'agencement intérieur, un inventaire du mobilier, les équipements et services à disposition. Il doit prévoir le montant prévisionnel de la taxe de séjour s'il y en a une. Le contrat peut mentionner le nombre maximum d'occupants autorisé et le loueur a le droit d'interdire la présence de tout animal dans le logement. Lors de l'entrée dans les lieux, le locataire doit généralement verser un dépôt de garantie et dresser un état des lieux avec le propriétaire. Le montant du dépôt de garantie ainsi que ses conditions de restitution doivent être indiqués dans le contrat de location.

Bailleur saisonnier et pas d'assurance obligatoire

VRAI. L'assurance d'un meublé de tourisme destiné à la location saisonnière n'est pas obligatoire, autant pour le locataire que pour le propriétaire. En pratique, il est conseillé au propriétaire de prendre l'assurance en charge. Le propriétaire peut ne prendre que des abandons de recours, garanties qui ne couvrent que les dommages causés par les locataires au meublé de tourisme, en excluant ceux causés aux personnes ou aux immeubles voisins. La responsabilité civile du locataire reste alors engagée à l'égard des tiers autres que le propriétaire. Le propriétaire peut donc imposer au locataire de justifier d'une assurance couvrant les risques qui ne sont pas couverts par l'abandon de recours. La garantie recours des locataires contre le propriétaire permet au propriétaire d'assurer sa responsabilité civile si un manque d'entretien du bâtiment est à l'origine d'un dommage causé à un locataire.

Logement de tourisme classé et fiscalité plus avantageuse.

VRAI. Il est possible de demander le classement de son meublé de tourisme dans une des catégories existantes, de 1 à 5 étoiles. Pour cela, le bailleur doit s'adresser à l'organisme évaluateur agréé de son choix figurant sur les listes du site internet d'Atout France. Le loueur en saisonnier bénéficie d'une fiscalité plus avantageuse si son bien est classé que s'il est non classé. Pour une location classée, le loueur est par défaut soumis au régime micro-BIC si ses revenus ne dépassent pas 81 500 € HT par an et bénéficie d'un abattement forfaitaire de 71 %.

CLAIRE LEBEAU

(1) Au sens du décret n° 2015-981 du 31 juillet 2015. (2) Selon l'article L324-2 du Code de tourisme.

coin cuisine

Cannelloni de chou vert et farce fine de volaille (pour 4 personnes)

Temps de préparation
20 à 40 minutes
Temps de cuisson
20 à 30 minutes.

Ingrédients :

- 12 belles feuilles de chou vert frisé,
- 400 g de volaille (blanc de poulet),
- 1 échalote,
- 1 carotte,
- 3 cuillères à soupe de crème fraîche,
- 2œufs,
- 1 botte de ciboulette,
- 200 g de fromage blanc,
- 1 citron,
- Sel et poivre,
- Film alimentaire spécial cuisson.


PHILIPPE DUFOUR / INTERFEL

Réalisation :

Laver les feuilles de chou. Les blanchir à l'eau bouillante salée environ 10 minutes. Les égoutter. En conserver 4 et ciseler le reste.
Couper grossièrement les blancs de poulet puis les hacher avec l'échalote, la moitié de la ciboulette, la crème, les œufs. Saler, poivrer.
Ajouter le chou ciselé dans le bol du mixeur. Mixer à nouveau.
Étaler une feuille de film alimentaire sur le plan de travail. Déposer dessus une feuille de chou entière bien à plat. La garnir de farce de chou et volaille. Refermer en roulant la feuille de chou sur la farce pour donner la forme d'un cannelloni. Envelopper ce cannelloni bien serré dans le film alimentaire.
Renouveler l'opération jusqu'à épuisement des ingrédients.
Faire cuire à la vapeur ou dans un fond de bouillon de volaille environ 20 minutes.
Pendant ce temps, préparer un bol de sauce : mélanger le fromage blanc, le reste de ciboulette ciselée, le jus et le zeste du citron. Saler, poivrer.
Égoutter les cannellonis de chou, les déballer et les servir accompagnés de la sauce au fromage blanc.

vient de paraître

La machine à explorer le temps

« La machine à explorer le temps » d'H. G. Wells est une BD de Dobbs et Moreau parue aux éditions Glénat (www.glenatbd.com).



14,50 euros

L'occasion était trop belle : donner des dessins et des couleurs aux merveilleux mondes d'H. G. Wells ! Cela est chose faite sous l'impulsion des éditions Glénat auxquelles s'est associé le magazine Science & Vie Junior. L'auteur britannique né en 1866 aurait apprécié le scénario enlevé de Dobbs (scénariste, entre autres, d'Allan Quatermain et les mines du roi Salomon) et les couleurs vives et tranchées de Moreau (ex-école Pivaut à Nantes). Du beau travail qui transporte littéralement et encore plus dans le temps. Cette nouvelle collection, dont « La machine à remonter le temps » est le premier volume, se poursuit par « La guerre des mondes » (Dobbs reste au scénario mais c'est Cifuentes qui assure le dessin avec un même bonheur), en deux volumes. Viendront ensuite « L'homme invisible » (en deux volumes également) et « L'île du Docteur Moreau ». Alléchant !

THIERRY MICHEL

A Paris, le Centre culturel irlandais présente l'exposition « Crystalline » réalisée par Siobhán McDonald, une artiste irlandaise. A découvrir gratuitement jusqu'au 12 mars.

L'art, la science et la Terre

Mes œuvres constituent une tentative de fusionner poésie et science. Dans mes projets, j'aime envisager d'un point de vue artistique des disciplines comme la physique, et prendre en compte le contexte global dans lequel se trouve la Terre » explique l'artiste. Le résultat de cette démarche singulière est saisissant. Les œuvres intrigantes nous interpellent et touchent aussi bien notre intellect que notre cœur. Ce qui intéresse Siobhán McDonald, c'est d'explorer le temps et l'évolution de l'écosystème terrestre. Notre planète, il est vrai, subit les affres de l'activité humaine. Les dommages infligés à la Terre s'intensifient depuis la révolution industrielle et la Nature en porte les stigmates. L'écosystème tout entier est touché et pour mieux comprendre cet état de fait, il est utile de se pencher sur le passé. Avec délicatesse, l'artiste irlandaise qui est fascinée par le temps et la nature changeante de la masse terrestre, cherche à rendre tangible les traces de l'époque préindustrielle.

Plusieurs œuvres de Siobhán McDonald découlent de son expérience de l'expédition en Arctique à laquelle elle a participé en juin 2015. *Crystalline-Solar Orbiter* évoque la dégradation de la banquise. L'œuvre se compose de plusieurs éléments d'un blanc éclatant. Ils sont réalisés avec un matériau à base de carbone développé par des scientifiques irlandais, un matériau qui a la particularité d'être le plus solide qui ait jamais existé. Il sera d'ailleurs appliqué sur Solar Orbiter, l'engin spatial qui sera envoyé dans l'espace par l'Agence spatiale européenne en 2018 pour étudier le Soleil. Pour obtenir le craquellement des morceaux de glace que symbolise cette œuvre, Siobhán McDonald les a passés au four à très haute température. Le résultat est criant de vérité.



VINCENT HOBAN, UCD MEDIA SERVICE

« Cyathea australis » de la série de dessins photogéniques, 2016. Réalisée dans le cadre du Programme for Experimental Atmospheres and Climate à l'University College Dublin, l'image a été produite dans l'atmosphère recréée de l'époque glaciaire nommée Carbonifère.

Durant l'expédition, l'artiste a observé la trajectoire du Soleil grâce à un héliographe spécialement conçu pour cette mission et a enregistré le bruit des glaciers en train de fondre durant le solstice d'été. Ces sons ont été transposés par la compositrice Irene Buckley et la création sonore qui en résulte est diffusée pendant l'exposition et chose plus étonnante, sera diffusée dans l'espace par l'Agence spatiale européenne.

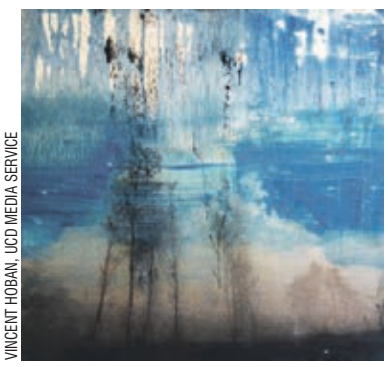
CRÉATRICE D'ESPOIR

Pendant son périple en Arctique, Siobhán McDonald a été fascinée par le fait de voyager dans les mêmes eaux que celles empruntées par les navires et explorateurs du début du XIXe siècle, cartographes d'un territoire inconnu. C'était le début de l'ère industrielle, avant le changement climatique. Grâce à de nouvelles recherches et collaborations scientifiques, elle a cherché différentes façons de faire renaître poétiquement une époque préindustrielle. Elle a ainsi découvert à Oslo l'existence de plaques photographiques contemporaines aux expéditions ayant pour objectif de trouver le passage du Nord-Ouest au XIXe siècle. Sa série de peintures à l'huile *Unknown Lanscapes* s'inspire de ces plaques et illustre la mélancolie et la magie de ces instantanés longtemps enfouis dans le pergélisol. Une autre œuvre pour le moins surprenante intitulée *A Space and time Outside* est en cours de création, en collaboration avec The Millenium Seed Bank (Réserve des semences du millénaire) des jardins de Kew à Londres. Pendant toute la durée de l'exposition au Centre culturel irlandais, des graines ramenées de l'Arctique après une des fameuses expéditions Franklin vont germer dans ces laboratoires londoniens, après avoir été en sommeil pendant 190 ans. Cette œuvre est cruciale car elle apporte de l'espoir puisque la vie peut renaître grâce à quelques graines. En dépit des changements irrémédiables que l'espèce humaine inflige à la Nature, Siobhán McDonald veut se montrer positive et faire passer le message qu'une régénération est possible. Grâce à une longue résidence à la School of Science of the University College of Dublin, l'artiste a pu atteindre une époque encore plus lointaine. L'œuvre *A Space and Time after Duchamp* encapsule dans une fiole en verre une atmosphère vieille de 400 millions d'années recréée par les scientifiques de Dublin. Par ailleurs, les fougères qu'ils ont cultivées dans cette même atmosphère ont inspiré l'artiste qui a réalisé une série de dessins photogéniques à l'aide de nitrate d'argent et de lumière sur papier ancien. Les 22 œuvres que totalisent l'exposition sont si abouties scientifiquement et esthétiquement que l'on comprend pourquoi l'artiste les définit comme « des hublots réels et imaginaires sur d'autres époques ».



DR

L'artiste irlandaise Siobhán McDonald a grandement été inspirée par son périple en Arctique.



VINCENT HOBAN, UCD MEDIA SERVICE

« The trees are murmuring to one another », huile sur bois.

VALÉRIE GODEMENT

L'Anthropocène en question

Ce terme abondamment employé dans les médias fait référence à une nouvelle période géologique correspondant à l'impact global significatif sur l'écosystème terrestre de l'ensemble des activités anthropiques. Le mot a été construit à partir du grec ancien *anthropos,* être humain, et *kainos,* récent, nouveau. C'est l'écologiste Eugène F. Stoermer qui a utilisé le premier ce mot qui a ensuite été repris par le météorologue et chimiste de l'atmosphère Paul Josef Crutzen, prix Nobel de chimie en 1995. Selon lui, l'Anthropocène désigne une nouvelle période géologique faisant suite à l'Holocène. Il débute à la révolution industrielle, à la fin du XVIIIe siècle. Avec d'autres scientifiques, il estime qu'une phase d'accélération de l'Anthropocène a commencé en 1945, notamment avec les tirs nucléaires. Pour forger son argumentaire, le chimiste se réfère à la présence généralisée à la surface de la terre des effets de l'augmentation d'éléments chimiques issus de l'activité industrielle, des grands fonds océaniques aux calottes glaciaires et à l'atmosphère ainsi que dans les sédiments récents. L'Anthropocène inclut aussi les autres changements globaux comme la disparition de multiples espèce animales et végétales. Pour autant, le terme « Anthropocène » ne fait pas l'unanimité. On compte parmi ses détracteurs des climato et écolo-sceptiques, mais aussi certains géologues puisque c'est la question des temps géologiques qui paraît chamboulée, avec une accélération et un raccourcissement du temps pour une échelle de phénomènes prenant habituellement dans l'histoire géologique des centaines de milliers, voire des millions d'années. Pour plancher sur ce sujet, le Groupe international de travail sur l'Anthropocène a été mis en place en 2008. Mais peu importe le débat, il est indéniable que l'homme est la seule espèce animale à régir et endommager la planète. Et la réflexion à ce sujet n'est pas nouvelle puisque Buffon écrivait déjà dans *Les époques de la nature* en 1778 : « La face entière de la Terre porte aujourd'hui l'empreinte de la puissance de l'homme ».

V. G.



DR

L'état de la planète est une source d'inspiration et de création pour l'artiste irlandaise Siobhán McDonald.